

Chaudière gaz à condensation

SBK.DIEMATIC



Notice d'installation,
de mise en service
et d'entretien

SOMMAIRE

1. GENERALITES	3
1.1 Homologations	3
1.2 Caractéristiques techniques	4
1.3 Dimensions principales	5
1.4 Options	7
2. DESCRIPTION	8
2.1 Description générale	8
2.2 Cycle de fonctionnement du coffret de sécurité Honeywell S4570 LS	9
3. INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE LA CHAUDIERE	10
3.1 Réglementation	10
3.2 Implantation de la chaudière	10
3.3 Mise à niveau de la chaudière	11
3.4 Raccordement hydraulique	11
3.5 Raccordement gaz et pression de service	22
3.6 Circuit air de combustion / fumées	12
3.7 Raccordement de l'évacuation des condensats	25
3.8 Raccordement électrique	25
3.9 Raccordements d'un circuit piscine	31
3.10 Raccordement d'un second préparateur ECS	33
3.11 Raccordement d'un panneau solaire	33
4. MISE EN SERVICE	34
4.1 Remplissage de l'installation	34
4.2 Remplissage du siphon	34
4.3 Contrôle avant la mise en service	34
4.4 Réglage sur la platine VARIO	34
4.5 Mise en service	35
4.6 Contrôles après la mise en service	37
4.7 Extinction	37
5. ADAPTATION A UN AUTRE TYPE DE GAZ	38
5.1 Collage de l'étiquette	38
5.2 Réglage	38
6. MAINTENANCE	39
6.1 Nettoyage de la chaudière	39
6.2 Nettoyage du brûleur	39
6.3 Nettoyage du siphon	40
6.4 Surfaces peintes	40
6.5 Incidents et remèdes	41
7. DESCRIPTION ET PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU TABLEAU DE COMMANDE "DIEMATIC-Delta"	42
7.1 Description	42
7.2 Principe de fonctionnement	44
8. REGIME DE FONCTIONNEMENT	45
8.1 Régime automatique	45
8.2 Régime ÉTÉ MANUEL	47
8.3 Régime manuel	47
8.4 Coupure des pompes	47
9. TEMPERATURES DE CONSIGNE CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE	48
10. SELECTION D'UN PROGRAMME	49
11. REGLAGES "UTILISATEUR"	50
11.1 Réglage de l'heure et de la date / heure d'été	50
11.2 Mesures	50
11.3 Programmation	51
11.4 Réglages	52
12. MESSAGES – ALARMES	53
13. REGLAGES "INSTALLATEUR"	55
13.1 Réglages	55
13.2 Tableau des réglages "installateur"	56
13.3 Explications des réglages "installateur"	57
14. CONTROLE DES PARAMETRES ET DES ENTREES/SORTIES (MODE TEST)	60
15. UTILISATION D'UN SUPPORT MURAL (colis DB 117)	61
16. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE	62
ANNEXE 1 : tableau des réglages "utilisateur"	70
ANNEXE 2 : tableaux des programmes	72

1. GENERALITES

Les SBK.DIEMATIC sont des chaudières gaz au sol à condensation de 20 à 56 kW à très faible émission de polluants pour raccordement cheminée ou ventouse. Le corps de chauffe est constitué de surfaces d'échange en fonte eutectique revêtue d'émail vitrifié. Le brûleur à plaquettes céramiques à prémélange total assisté par un ventilateur est modulant de 25 à 100% de la puissance nominale. La puissance maximale est ajustable entre 70 et 100%. Les SBK.DIEMATIC sont équipées du tableau de commande DIEMATIC-Delta intégrant la platine VARIO pour la commande du brûleur modulant.

Elles sont à raccorder avec des conduits de fumées étanches et résistants aux condensats. Sont livrables en option les conduits de fumisterie suivants :

- des kits de raccords ventouse en ø 80/125 pour les SBK 5 et 7,
- des kits de raccords cheminée en ø 80 pour les SBK 5 et 7,
- des accessoires de raccords ventouse en ø 100/150 pour les SBK 9.

Tous ces conduits sont réalisés en aluminium.

1.1 Homologations

Les chaudières SBK. DIEMATIC peuvent fonctionner au gaz naturel H ou L. Elles sont livrées pré-réglées pour fonctionner au gaz naturel H.

● CE :

Les chaudières SBK.DIEMATIC sont des chaudières gaz à condensation selon PrEN 483 et PrEN 677. Elles sont conformes aux directives européennes :

- 90/396 CEE : directive Appareils à gaz
- 73/23 CEE : directive Basse Tension.
Norme visée : EN 60.335.1.
- 89/336 CEE : directive Compatibilité Electromagnétique.
Normes visées : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014.
- 92/42 CEE : directive Rendement ☆☆☆☆ CE
- Numéro d'identification CE : 0085 AU 0116

● FRANCE (F) :

Niveau de performance thermique (d'après NF D 30-002) : C 300

● Suisse (CH) :

Les chaudières ont été contrôlées selon LRV-92.

Pays de destination	CH	FR	LU	GB
Catégorie d'appareil	I _{2H}	I _{2Er}	I _{2E}	I _{2H}
Type de gaz	G20	G20/G25	G20/G25	G20
Pression d'aliment. (mbar)	20	20/25	20	20

Type d'appareil	SBK 5	SBK 7	SBK 9
Modèle	B ₂₃ , C ₁₃ , C ₃₃ , C ₅₃		B ₂₃ , C ₁₃ , C ₃₃

1.2 Caractéristiques techniques

CHAUDIERE TYPE SBK		SBK 5 DIEMATIC Delta	SBK 7 DIEMATIC Delta	SBK 9 DIEMATIC Delta
Puissance utile départ 80°C, retour 60°C				
Maxi.	kW	19,0/27,0	28,7/40,7	38,4/54,6
Mini.	kW	6,5	9,8	13,1
Puissance utile départ 50°C, retour 30°C				
Maxi.	kW	20,7/29,4	31,2/44,3	41,7/59,4
Mini.	kW	7,4	11,2	15,0
Puissance utile départ 40°C, retour 30°C				
Maxi.	kW	20,9/29,7	31,5/44,7	42,1/59,9
Mini.	kW	7,5	11,3	15,1
Puissance enfournée				
Maxi.	kW	19,6/28,0	29,4/42,0	39,2/56,0
Mini.	kW	7	10,5	14,0
Débit de gaz				
à puissance maxi., 15°C, 1013 mbar				
- gaz naturel H	m³/h	2,07/2,96	3,11/4,44	4,15/5,93
- gaz naturel L	m³/h	2,41/3,45	3,62/5,17	4,82/6,89
Nombre d'éléments fonte		5	7	9
Contenance en eau		l	12,5	17,5
Perte de charge eau		mbar	30	35
à puissance maxi. $\Delta T = 15 K$				47
Température des fumées de combustion à 80/60°C				
à puissance maxi.	°C	65/73	65/73	65/73
à puissance mini.	°C	62	62	62
Température des fumées de combustion à 50/30°C				
à puissance maxi.	°C	42/52	42/52	42/52
à puissance mini.	°C	32	32	32
Débit massique des fumées de combustion à 80/60°C				
à puissance maxi.	kg/h	34/49	51/73	68/97
à puissance mini.	kg/h	12	18	24
Pression disponible en sortie de chaudière		Pa	90	85
CO ₂		%	8,7	8,7
Température de service maximale		°C	90	90
Pression maximale admissible		bar	6	6
Raccordement électrique		V/Hz	230/50	230/50
Puissance électrique absorbée (au démarrage)		W	80 (300)	80 (300)
Raccordement gaz		pouce	1/2"	1/2"
Raccordement hydraulique (départ/retour)		pouce	1 1/4"	1 1/4"
ø raccordement buse de fumées		mm	80	80
ø raccordement air/fumée		mm	80/125	80/125
Diaphragme du ventilateur		mm	25	32
Poids de la chaudière		kg	186	244
				295

Caractéristiques du tableau de commande DIEMATIC Delta :

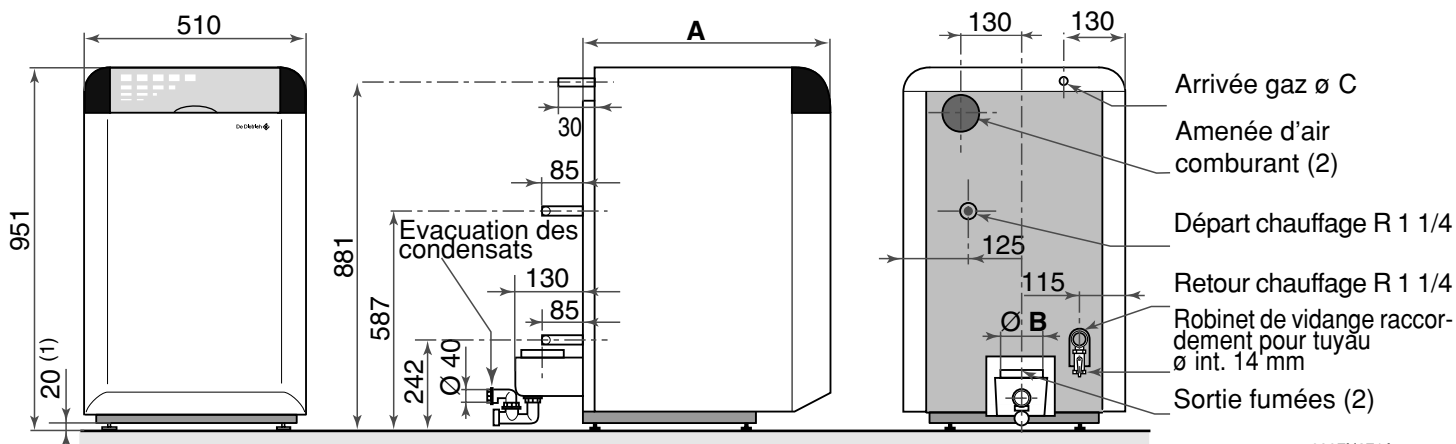
- Alimentation électrique : 230 V - 50 Hz
- Réserve de marche de l'horloge : au moins 2 ans
- Intensité maximale du courant par sortie : 2 A $\cos \varphi = 0,7$ (= 450 W) ; le circuit de commande est protégé par un fusible de 3,15 AT.

- Valeurs des sondes d'eau et de la sonde extérieure (sauf sonde d'ambiance) :

- 20°C	1388 Ω	25°C	2001 Ω
- 15°C	1450 Ω	30°C	2077 Ω
- 10°C	1514 Ω	40°C	2232 Ω
- 5°C	1579 Ω	50°C	2393 Ω
0°C	1646 Ω	60°C	2559 Ω
5°C	1714 Ω	70°C	2732 Ω
10°C	1784 Ω	80°C	2910 Ω
15°C	1855 Ω	90°C	3094 Ω
20°C	1927 Ω		

1.3 Dimensions principales

• SBK.DIEMATIC



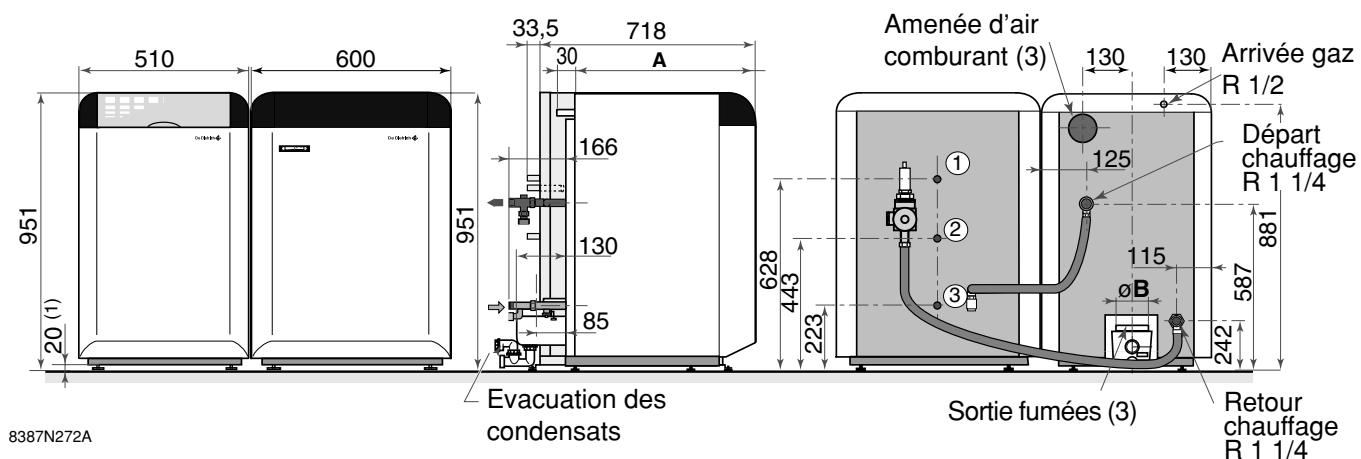
(1) Pieds : cote de base 20 mm, réglables de 20 à 45 mm

(2) Points de raccordement :

- du kit air/fumées DU 16 pour SBK 5 et 7 DIEMATIC
- et du kit air/fumées du kit DU 17 pour SBK 9 DIEMATIC

Type de chaudière	SBK 5 SBK B5/M5	SBK 7 SBK B7/M7	SBK 9 SBK M9
A	627	759	891
B	80	80	110
øC	R 1/2	R 1/2	R 3/4

• SBK B.DIEMATIC (*)



(1) Pieds : cote de base 20 mm, réglables de 20 à 45 mm

(3) Points de raccordement :

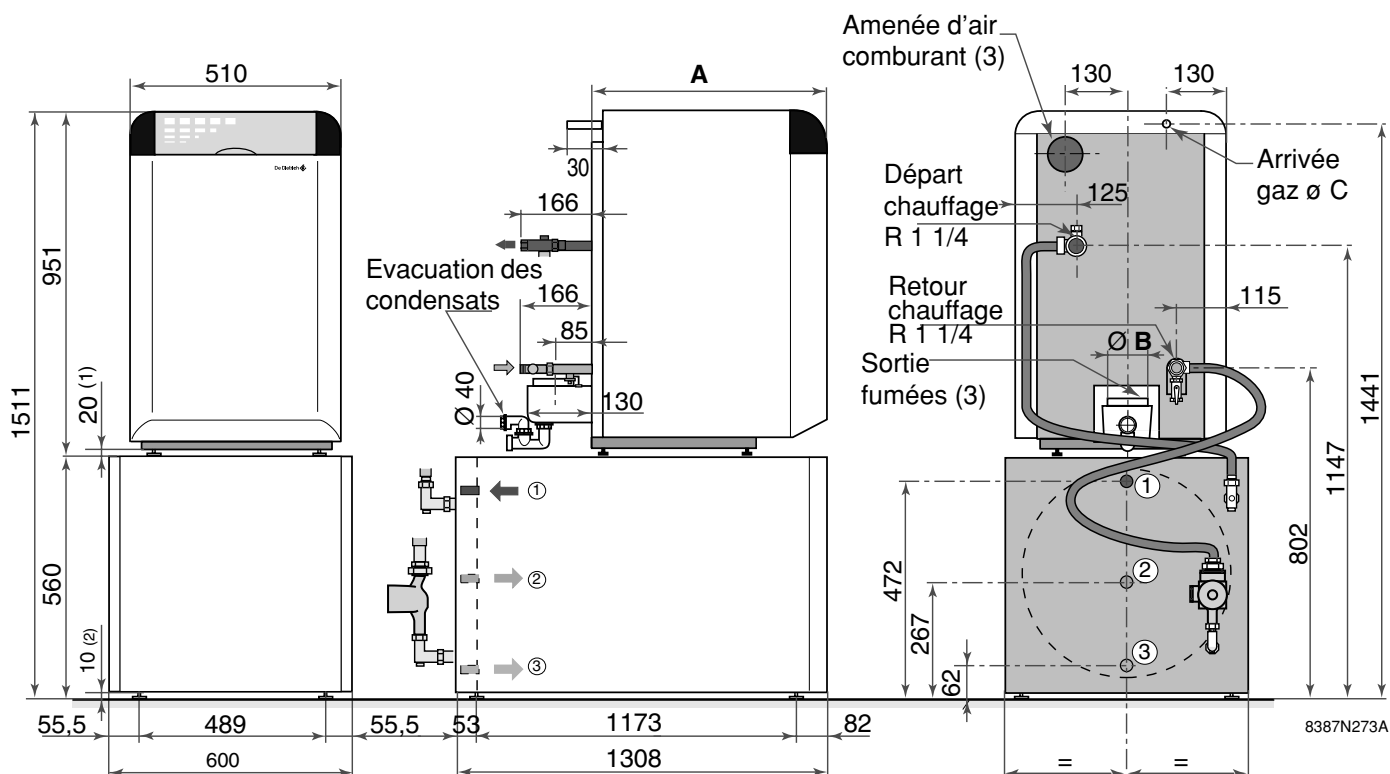
- du kit air/fumées DU 16 pour SBK B5 et B7 DIEMATIC.

Pour une meilleure lisibilité, le kit de liaison n'est pas représenté sur la vue centrale.

- ① Départ eau chaude R 3/4
- ② Circulation R 3/4
- ③ Entrée eau froide R 3/4

(*) Ces dimensions ne sont données qu'à titre indicatif, toutes les instructions et caractéristiques concernant le préparateur d'eau chaude sanitaire du type GMK 130 sont données dans la notice livrée avec le ballon.

• SBK M.DIEMATIC (*)



(1) Pieds : cote de base 20 mm, réglables de 20 à 45 mm

(2) Pieds : cote de base 10 mm, réglables de 10 à 20 mm

(3) Points de raccordement :

- du kit air/fumées DU 16 pour SBK 5 et 7 DIEMATIC
- et du kit air/fumées du kit DU 17 pour SBK 9 DIEMATIC

Pour une meilleure lisibilité, le kit de liaison n'est pas représenté sur la vue centrale.

① Départ eau chaude R 3/4

② Circulation R 3/4

③ Entrée eau froide R 3/4

(*) Ces dimensions ne sont données qu'à titre indicatif, toutes les instructions et caractéristiques concernant le préparateur d'eau chaude sanitaire du type MLK 200 sont données dans la notice livrée avec le ballon.

1.4 Options

1.4.1 Raccordements

• **Modules hydrauliques isolés pour :**

- | | | |
|---|--|-------|
| - 1 circuit direct | • Kit de sécurité hydraulique avec mini-collecteur isolé | DB 59 |
| - 1 circuit avec vanne mélangeuse | • Soupape différentielle | DB 50 |
| - 1 circuit direct +1 circuit avec vanne mélangeuse, y compris collecteur isolé | • Moteur électrique pour vanne mélangeuse 3 voies | DB 49 |
| - 2 circuits avec vanne mélangeuse, y compris collecteur isolé | | |

1.4.2 Préparation de l'eau chaude sanitaire

De nombreuses solutions pour la préparation de l'eau chaude sanitaire telles que le ballon GMK juxtaposé de 130 litres (même design que SBK. DIEMATIC) ou le ballon MLK de 200 litres placé sous la chaudière (rectangulaire, blanc) ainsi que tous les ballons séparés De Dietrich des gammes B 150 ... 1000 sont disponibles, voir les schémas en page 3, tarifs en vigueur ou notices correspondantes.

- | | |
|--|--------|
| - Sonde ecs | DB 116 |
| - Kit de raccordement SBK. DIEMATIC au ballon B150...300 / SRL | EC12 |

1.4.3 Régulation

- | | |
|---|--------|
| • Platine + sonde pour un circuit avec vanne mélangeuse (max 2 cartes par tableau) | DB 115 |
| • Sonde d'ambiance pour DIEMATIC-Delta | BG 20 |
| • Commande à distance interactive | DB 118 |
| • Support mural avec sonde d'ambiance pour module ou commande à distance interactifs livrée avec câble de liaison de 20 m | DB 117 |
| • Câble de liaison (longueur 40 m) pour support mural | DB 119 |

1.4.4 Raccordement air et fumées de combustion

Sont disponibles, en aluminium, des kits de raccordement de base ainsi que toutes les pièces nécessaires pour les différentes possibilités mentionnées ci-dessus :

- en conduit concentrique ø 80/125 pour les raccordements ventouses des versions SBK 5 et 7,
- en conduit simple ø 80 pour les raccordements cheminée des versions SBK 5 et 7,

- en conduit concentrique ø 100/150 pour les raccordements ventouses des versions SBK 9.

Vous trouverez de plus amples informations dans les pages 13 à 24.

1.4.5 Neutralisation des condensats

Un système de neutralisation des condensats avec pompe de relevage est disponible en option.

Les condensats acides s'écoulent à travers un réservoir rempli de granulats (carbonate de calcium) et y sont neutralisés (augmentation du pH) au moyen d'une pompe avant d'être envoyés dans le réseau d'eaux usées.

Un contrôle annuel du système et en particulier de l'efficacité des granulats, par mesure du pH est nécessaire. Le remplacement des granulats doit se faire quand le pH des condensats en sortie du système de neutralisation est inférieur à 6,5. Une recharge en granulats (10 kg) est disponible en option

- Système de neutralisation des condensats avec pompe de relevage : Colis DU 13

- Recharge en granulats : Réf : 9422 5601 - 10 kg (à commander directement au Centre Pièces de Rechange).

NB : Les granulats usés sont écologiques et peuvent être éliminés avec les déchets domestiques.

2. DESCRIPTION

2.1 Description générale

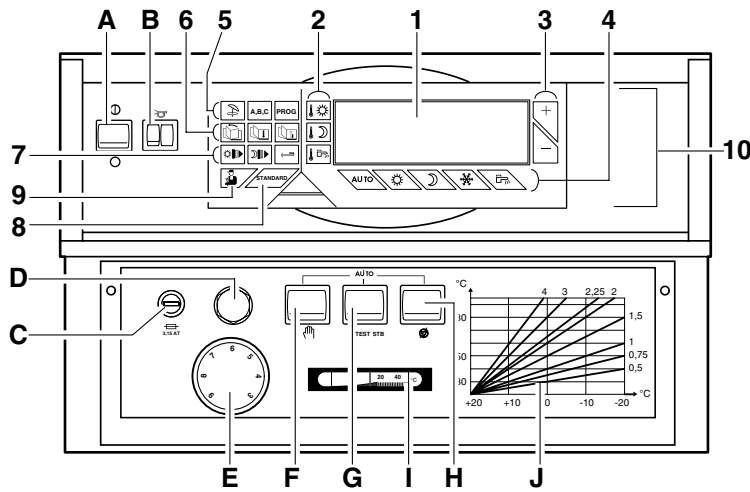
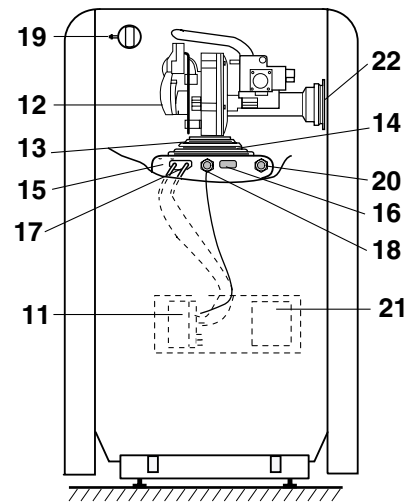


Tableau de commande DIEMATIC Delta

8387N005



Vue de face / coupe

8387N006 A

Tableau de commande :

- A. Interrupteur Marche ① / Arrêt ② (avec voyant Marche intégré)** : il coupe l'alimentation électrique de la chaudière.
- B. Bouton de réarmement du coffret de sécurité avec voyant alarme** : lorsque la chaudière est en dérangement, le voyant rouge d'alarme s'allume. Pour redémarrer la chaudière, il faut réarmer le coffret de sécurité en appuyant sur le bouton de réarmement.
- C. Fusible 3,15 AT**
- D. Thermostat de sécurité** : il est réglé à 110°C. En cas de surchauffe, l'alimentation en gaz est coupée. La chaudière ne peut être remise en marche que par une intervention manuelle après avoir remédié à la cause de la surchauffe. Pour réarmer le thermostat de sécurité, dévisser le capuchon de protection **D** et appuyer sur le bouton de réarmement (à l'aide d'un objet pointu).
- E. Thermostat de chaudière TCH** : réglable de 30 à 90°C
- F. Interrupteur 2 positions "AUTO" – manuel "☷"** : automatique – marche forcée
- G. Bouton-poussoir "AUTO – TEST-STB"** de test du thermostat de sécurité
- H. Interrupteur "AUTO" – coupure des pompes "☼"** :
 - Position ☼ : cette position permet la coupure manuelle de toutes les pompes (chauffage et eau chaude sanitaire si elles existent), par exemple pour tester le thermostat de sécurité sans chauffer toute l'installation.
 - Position **AUTO** : position normale de fonctionnement
- I. Thermomètre de chaudière**
- J. Courbe de chauffe** : utilisable par l'installateur

Régulation DIEMATIC-Delta :

- 1. Afficheur**
- 2. Touches de réglage des températures**
- 3. Touches de réglage** $\boxed{+}$ et $\boxed{-}$
- 4. Touches de sélection du mode de fonctionnement**
- 5. Touches de sélection**
- 6. Touches d'accès aux réglages et mesures**
- 7. Touches de programmation**
- 8. Touche programme "standard"**
- 9. Touche d'accès aux paramètres "installateur"**
- 10. Module de commande interactif mobile**
- 11. Coffret de sécurité** : il assure les fonctions de surveillance de la flamme, de sécurité à l'allumage et à l'extinction du brûleur
- 12. Bloc de régulation gaz/air 1/1** avec vanne gaz, venturi, ventilateur.
- 13. Diaphragme**
- 14. Tôles de répartition**
- 15. Brûleur à prémélange** à plaquettes céramiques
- 16. Viseur de flamme**
- 17. Allumeur à incandescence** : assure l'allumage du brûleur
- 18. Electrode d'ionisation** : elle détecte la présence de flamme par courant d'ionisation (valeur minimale : 0,7 μ A)
- 19. Pressostat de fumées** : si la pression des fumées de combustion excède la valeur de 1,2 mbar, le pressostat coupe l'alimentation électrique de la vanne. Après une nouvelle tentative, si le défaut persiste, la chaudière se met en sécurité.
- 20. Doigt de gant**
- 21. Platine VARIO**
- 22. Amenée d'air de combustion avec filtre**

2.2 Cycle de fonctionnement du coffret de sécurité Honeywell S4570 LS

Principe de fonctionnement :

Les séquences d'allumage et de surveillance du brûleur sont assurées par le coffret de sécurité.

Séquence de démarrage :

En cas de demande de chaleur, le thermostat de chaudière ou la DIEMATIC Delta ferme le contact **TCH**. Après un court temps d'attente **Tw** de quelques secondes, le ventilateur **G** démarre et prévient pendant 15 secondes l'ensemble du circuit de combustion de la chaudière. Le pressostat de fumées vérifie la pression régnant dans le collecteur de condensats (valeur limite maxi = 1,2 mbar).

L'allumeur à incandescence **AI** est ensuite mis sous tension ; à la fin du temps de préchauffage **Tg** de 20 secondes, la vanne gaz **VP** s'ouvre, la sonde d'ionisation contrôle la présence de flamme après le démarrage du brûleur. Si la flamme ne se forme pas durant le temps de sécurité **Ts** de 5 secondes, la chaudière se met en sécurité.

Comportement en cas de mise en sécurité :

- Si le signal de la flamme n'est pas détecté avant la fin du temps de sécurité **Ts**, le coffret se met en sécurité et le voyant de dérangement **B** s'allume sur le tableau de commande.

Pour réarmer le coffret de sécurité, enfoncer le bouton de réarmement **B** du tableau de commande.

- Si la flamme s'éteint en fonctionnement normal, un nouveau démarrage est automatiquement initié.

Réarmement :

Il s'effectue en enfonçant le bouton de réarmement **B** du tableau de commande. Si la chaudière reste en sécurité, attendre au moins 15 secondes avant de réappuyer sur le bouton.

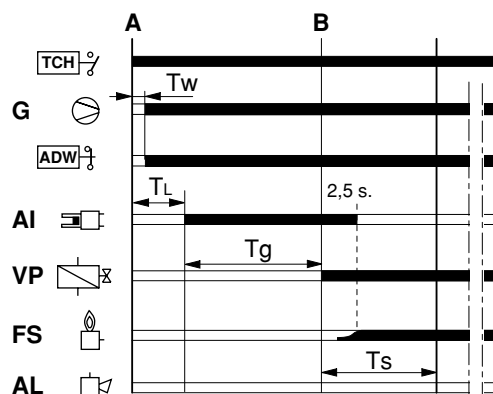
Remarque 1 :

Lors de la première mise en service, le coffret peut être en sécurité : appuyer sur le bouton de réarmement **B** du tableau de commande pour le réarmer.

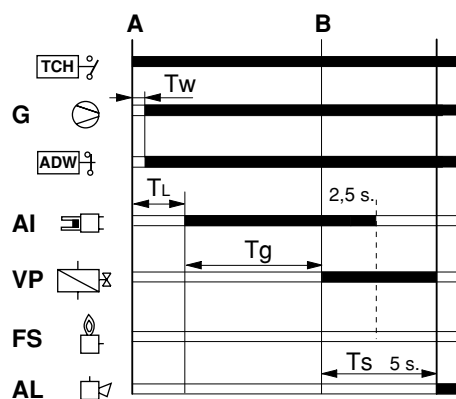
Remarque 2 :

Si le bouton de réarmement est enfoncé en fonctionnement normal, la vanne de gaz se ferme et le coffret de sécurité commence une nouvelle séquence d'allumage.

Démarrage avec formation de flamme



Pas de formation de flamme pendant le temps de sécurité Ts



8387N007 A

A	Début de la séquence
ADW	Pressostat fumées
AI	Allumeur à incandescence
AL	Message d'incident (alarme)
B	Formation de flamme au brûleur
FS	Signal de présence de flamme
G	Ventilateur
TCH	Thermostat chaudière
T_L	Préventilation : 15 s.
T_g	Temps de préchauffage : 20 s.
T_s	Temps de sécurité : 5 s.
Tw	Temps d'attente de quelques secondes
VP	Vanne gaz

3. INSTALLATION ET RACCORDEMENT DE LA CHAUDIERE

3.1 Réglementation

• BATIMENTS D'HABITATION

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté modifié du 2 Août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.

- Norme DUT P 45-204

Installations de gaz (anciennement DTU n° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984).

- Fascicule "Spécifications ATG" Version de travail n° 9 (octobre 1997).

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

• ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Conditions réglementaires d'installation :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils :

- Articles GZ - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

Ensuite, suivant l'usage :

- Articles CH - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...)

• Suisse :

les dispositions cantonales et locales, ainsi que les prescriptions VKF, SVGW sont à respecter.

Certificat de conformité

Par l'application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 05/02/99, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve,
- de "modèle 4" après remplacement en particulier d'une chaudière par une nouvelle.

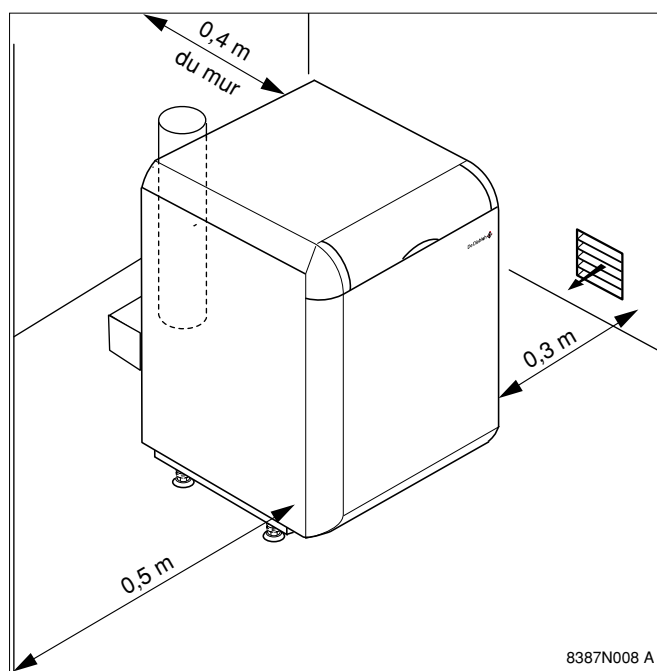
3.2 Implantation de la chaudière

Remarque : nous attirons votre attention sur les risques de corrosion des chaudières installées dans ou à proximité de locaux dont l'atmosphère peut être polluée par des composés chlorés ou fluorés.

A titre d'exemple : salons de coiffure, locaux industriels (solvants), machines frigorifiques, etc...

Dans ce cas nous ne saurions assurer la garantie.

- Afin d'assurer une bonne accessibilité tout autour de la chaudière, nous recommandons de respecter les distances minimales indiquées ci-dessous en mètres.



3.3 Mise à niveau de la chaudière

La mise à niveau s'effectue en vissant ou en dévissant les 4 pieds réglables montés sur le socle à l'aide d'une clé plate de 17 mm.

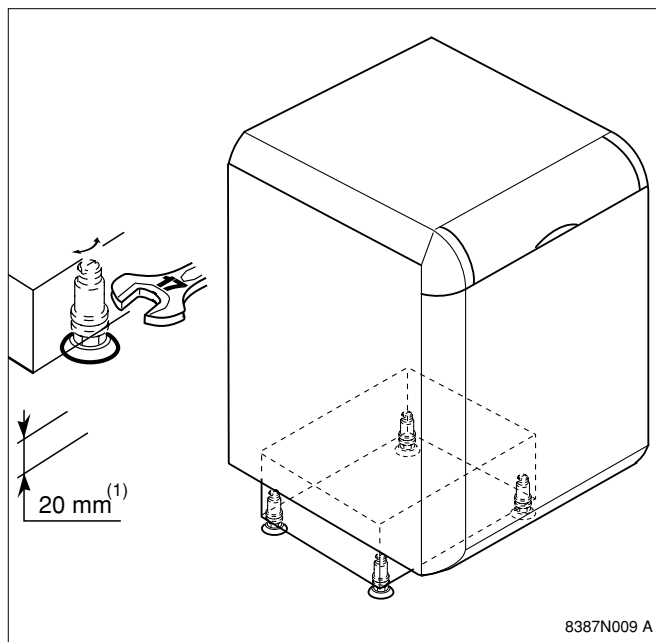
Remarque :

Pour le réglage, délester le pied à l'aide d'un levier.

(1) **Pieds réglables :**

Cote de base : 20 mm

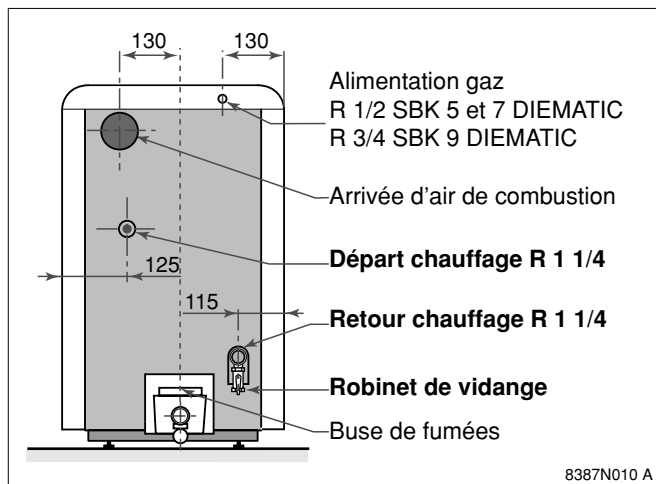
Plage de réglage : 20 à 45 mm



3.4 Raccordement hydraulique

Remarque importante : avant de raccorder la chaudière sur une installation ancienne, il est nécessaire de bien rincer cette dernière pour éviter de ramener des boues dans le corps de chauffe de la chaudière neuve. Dans le cas où la chaudière est installée au point haut de l'installation, il y a lieu de l'équiper d'un dispositif de manque d'eau ou de contrôle de la pression d'eau.

Les installation de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux de circuits de chauffage ou des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable situé en amont ; l'installation ne doit être en relation directe avec le réseau d'eau potable (article 16-7 du Règlement Sanitaire Départemental - type). Lorsque ces installations sont munies d'un système de remplissage pouvant être raccordé au réseau d'eau potable, elles comportent un disconnecteur CB (disconnecteur à zone de pressions différentes non contrôlables) répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43-011.



3.5 Raccordement gaz et pression de service

Le raccordement gaz se fera conformément aux dispositions et règles en vigueur.

Nettoyer la conduite d'alimentation gaz. Le raccordement gaz est prévu en partie haute de la face arrière de la chaudière : respecter la hauteur de raccordement.

Dans tous les cas, un robinet de barrage sera placé le plus près possible de la chaudière.

- Les diamètres des tuyauteries doivent être définis d'après les spécifications B 171 de l'ATG (Association Technique du Gaz).

Pour éviter tout dommage provoqué par une surpression au régulateur gaz, il faut absolument fermer le robinet d'alimentation gaz avant de procéder à l'essai de pression sur la conduite d'alimentation de gaz.

Décompresser avant de rouvrir le robinet.

Pression d'essai maximale admise : 100 mbar.

Dans les anciens réseaux de gaz, il est recommandé de monter en amont un filtre gaz de grande surface, à faible perte de charge.

Valeur de la pression d'alimentation de l'appareil : 20 ou 25 mbar - voir page 3.

3.6 Circuit air de combustion / fumées

Instructions d'installation :

- La chaudière doit être raccordée conformément aux dispositions en vigueur, à savoir avec des conduits destinés à évacuer des fumées sous pression. Ils doivent être étanches aux fumées et résistants à la corrosion.

Préconisation d'installation :

- Prévoir une prise de mesure dans le conduit de fumées pour le contrôle du bon réglage de la chaudière.
Nous proposons cet accessoire sous forme de colis séparé pour les $\varnothing$ 80 (colis DY 34), $\varnothing$ 80/125 (colis CX 99) et $\varnothing$ 100/150 (colis CX 117).
Il est intégré dans nos kits de raccordement de base (cf. pages 10 et 14) (colis DU 16 ou DU 17).
- Les conduits de fumées horizontaux doivent être posés avec une pente minimale de 3% vers la chaudière pour permettre l'écoulement des condensats formés dans les conduits vers le siphon de la chaudière.
- La section d'aération du local pour les raccordements du type B₂₃ (voir page 19) (c'est-à-dire aspiration de l'air de combustion dans le local) doit être conforme à la norme DTU 61.1.



Pour les raccordements ventouse (type C), il faut obligatoirement prévoir une **aération du local** où est installée la chaudière. Des grilles d'aération (intérieures et extérieures) de section 175 cm² sont fournies dans les kits de raccordement de base DU 16 et DU 17. Elles sont également disponibles sous forme de colis séparés sous les références DY 35 et DY 36.

- Les appareils de type C ne peuvent être installés qu'avec les systèmes mentionnés dans cette notice technique (en particulier conduits concentriques, pièces de raccordements, terminaux).

Les conduits proposés pour le système de type C₃₃ schématisé ci-après et utilisés dans le cadre d'une rénovation, c'est-à-dire avec utilisation du conduit maçonné existant comme conduit d'arrivée d'air frais (SBK 5 ou SBK 7 uniquement), ont fait l'objet d'un avis technique qui permet de les installer dans un conduit **non ventilé**.

- Les raccordements des conduits cheminée (de type B₂₃) et des conduits de type C₅₃ étant en pression, ils doivent être soit installés à l'extérieur soit dans une gaine maçonnée intérieure ventilée.

La ventilation doit être assurée :

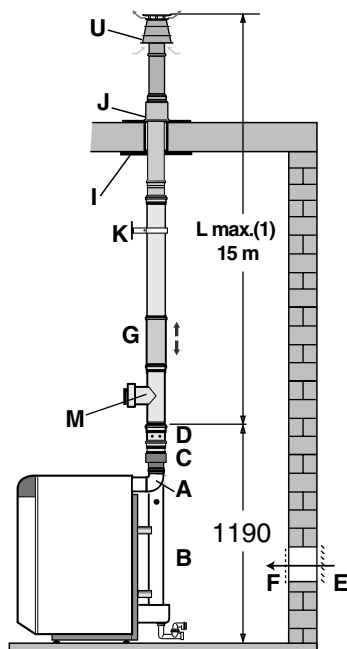
- par un orifice situé en partie basse, prenant l'air soit dans les parties communes ventilées ou soit directement à l'extérieur, et
- par un orifice situé en partie haute débouchant à l'extérieur.

La section minimale du vide d'air et des orifices à prévoir doit être de 100 cm² (section libre).

Des parties démontables dans cette gaine doivent permettre l'inspection de conduit de fumées sur tout son parcours.

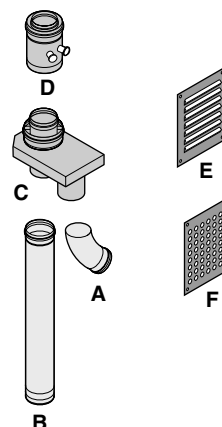
RACCORDEMENT VENTOUSE DE TYPE C₃₃ POUR SBK 5 ET SBK 7.DIEMATIC

• Ventouse verticale pour toit plat (ø 80/125)



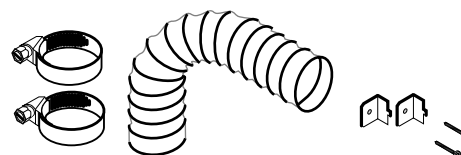
8387N274A

Kit de Base Colis DU 16



8387N275

Kit de liaison air* (livré avec la chaudière)

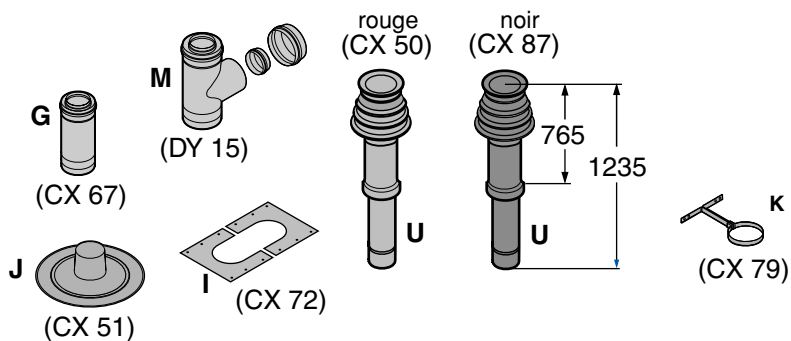


8387N354

* Nécessaire pour le raccordement ventouse côté air à l'intérieur de la chaudière

Accessoires

Les accessoires ci-dessous ainsi que les rallonges (ø 80/125 mm - colis CX 64, 65, 66, 93) et les coudes éventuels (colis CX 68, CX 76) sont à commander unitairement.



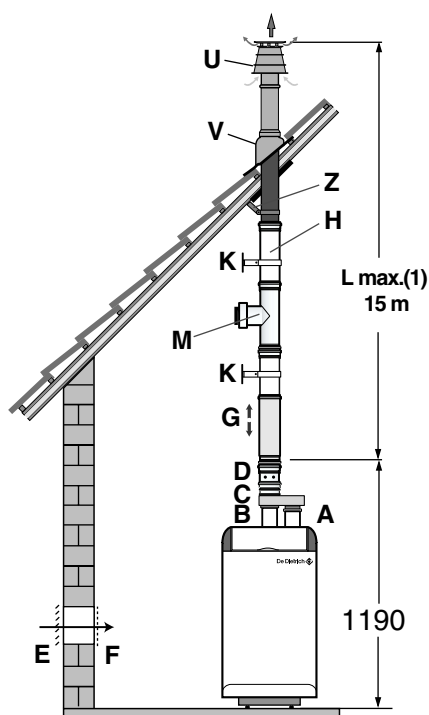
8387N276A

- | | |
|---|---|
| A Coude à 90° ø 80 mm | G Manchon de compensation de 50 à 250 mm |
| B Tube de fumées ø 80 mm lg. 700 mm | I Platinas de finition intérieures |
| C Adaptateur tube B et coude A sur tube concentrique D | J Bride de toit plat |
| D Tube concentrique avec 2 prises de mesures | K Collier de fixation |
| E Grille d'aération extérieure | M Té d'inspection concentrique |
| F Grille d'aération intérieure | U Terminal vertical ø 80/125 mm |

(1) Lmax se mesure en additionnant les longueurs de conduits air / fumées droits et des longueurs équivalentes des autres éléments concentriques (1 coude à 87° = 2 m, 1 coude à 45° = 1 m, 1 Té d'inspection = 3 m).

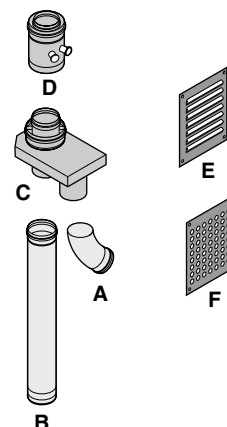
RACCORDEMENT VENTOUSE DE TYPE C₃₃ POUR SBK 5 ET SBK 7.DIEMATIC

• Ventouse verticale pour toit en pente (ø 80/125)



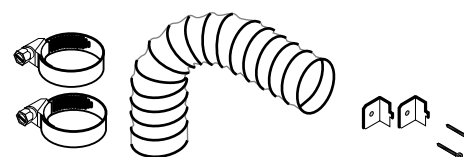
8387N277A

Kit de Base Colis DU 16



8387N275

Kit de liaison air* (livré avec la chaudière)

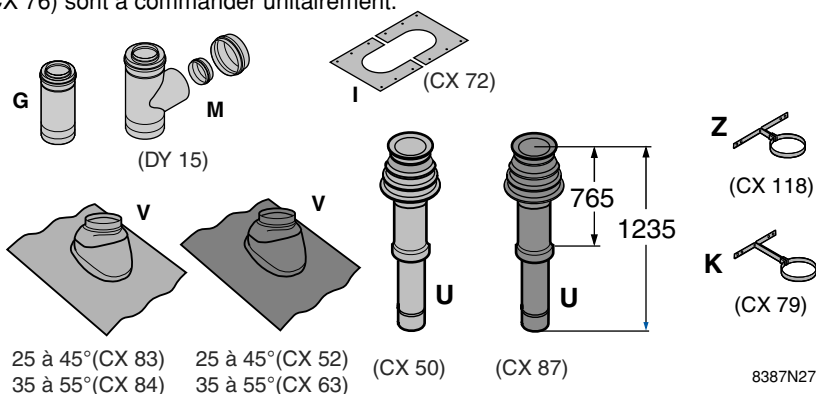


8387N354

* Nécessaire pour le raccordement ventouse côté air à l'intérieur de la chaudière

Accessoires

Les accessoires ci-dessous ainsi que les rallonges (ø 80/125 mm - colis CX 64, 65, 66, 93) et les coudes éventuels (colis CX 68, CX 76) sont à commander unitairement.



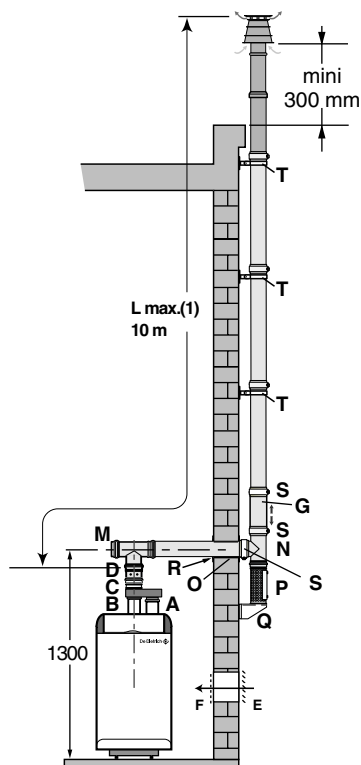
8387N278A

- | | |
|---|---|
| A Coude à 90° ø 80 mm | G Manchon de compensation de 50 à 250 mm |
| B Tube de fumées ø 80 mm lg. 700 mm | I Platinas de finition intérieures |
| C Adaptateur tube B et coude A sur tube concentrique D | J Bride de toit plat |
| D Tube concentrique avec 2 prises de mesures | K Collier de fixation, patte longue |
| E Grille d'aération extérieure | M Té d'inspection concentrique |
| F Grille d'aération intérieure | U Terminal vertical ø 80/125 mm |
| | V Tuile à douille |
| | Z Collier de fixation, patte courte |

(1) Lmax se mesure en additionnant les longueurs de conduits air / fumées droits et des longueurs équivalentes des autres éléments concentriques (1 coude à 87° = 2 m, 1 coude à 45° = 1 m, 1 Té d'inspection = 3 m).

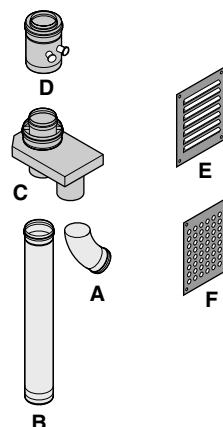
RACCORDEMENT VENTOUSE DE TYPE C₃₃ POUR SBK 5 ET SBK 7.DIEMATIC

• Montage extérieur (ø 80/125)



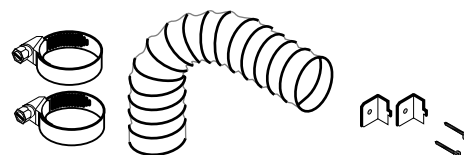
8387N279A

Kit de Base Colis DU 16



8387N275

Kit de liaison air* (livré avec la chaudière)

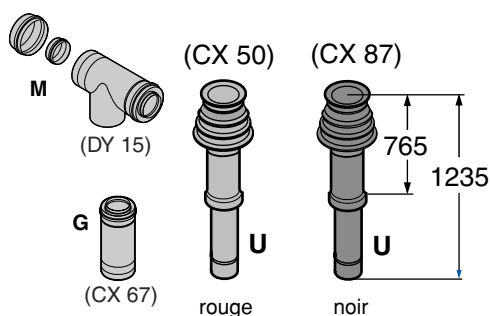


8387N354

* Nécessaire pour le raccordement ventouse côté air à l'intérieur de la chaudière

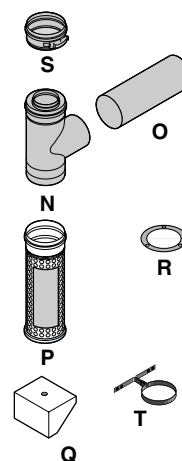
Accessoires

Les accessoires ci-dessous ainsi que les rallonges (ø 80/125 mm - colis CX 64, 65, 66, 93), les coudes (colis CX 68, CX 76) et les colliers d'étanchéité supplémentaires (DY 51) sont à commander unitairement.



8387N281A

Colis DY 60



8387N280

- A Coudes à 90° ø 80 mm
- B Tube de fumées ø 80 mm lg. 700 mm
- C Adaptateur tube B et coude A sur tube concentrique D
- D Tube concentrique avec 2 prises de mesures
- E Grille d'aération extérieure
- F Grille d'aération intérieure

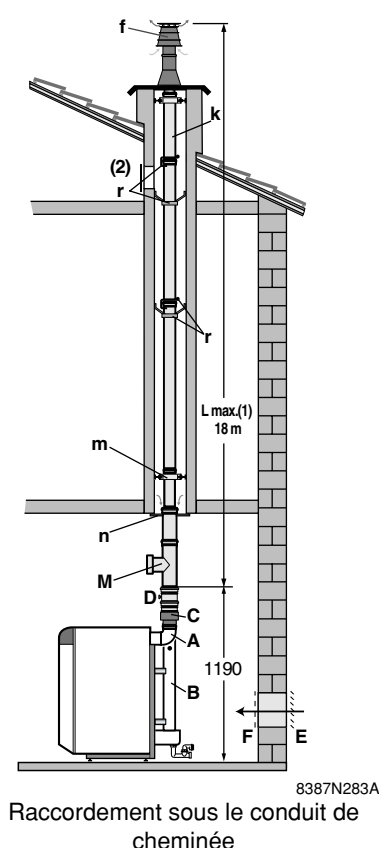
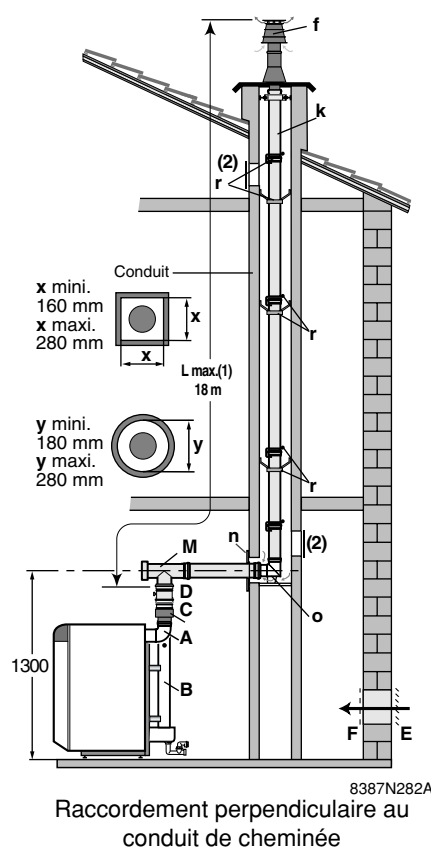
- G Manchon de compensation de 50 à 250 mm
- M Té d'inspection concentrique
- N Té ø 125mm avec coude de 90° intérieur en ø 80mm
- O Fourreau galvanisé ø 140 mm
- P Entrée d'air avec trappe de visite
- Q Console de montage

- R Rosace (2 pièces)
- S Collier d'étanchéité ø 125mm (3 pièces)
- T Collier de fixation ø 125 mm (4 pièces)
- U Terminal vertical ø 80/125 mm

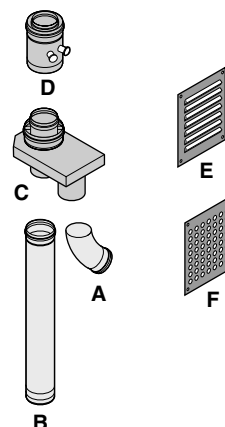
(1) Lmax se mesure en additionnant les longueurs de conduits air / fumées droits et des longueurs équivalentes des autres éléments concentriques (1 coude à 87° = 2 m, 1 coude à 45° = 1 m, 1 Té d'inspection = 3 m).

RACCORDEMENT VENTOUSE DE TYPE C₃₃ POUR SBK 5 ET SBK 7.DIEMATIC

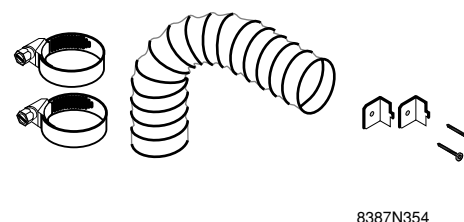
• Raccordement avec évacuation en conduit et air frais en contre-courant (ø 80/125 et ø 80)



Kit de Base Colis DU 16



Kit de liaison air* (livré avec la chaudière)

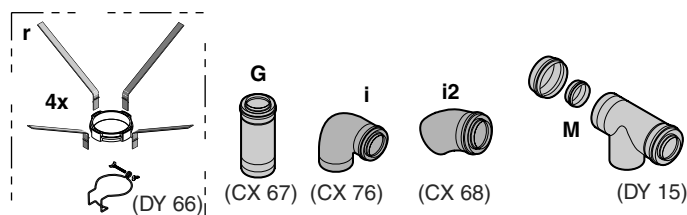


- Les conduits installés dans la cheminée doivent être emboîtés puis bloqués entre-eux grâce aux brides de blocage (colis DY 66).
- Prévoir un collier centreur tous les 2 m de conduit.

* Nécessaire pour le raccordement ventouse côté air à l'intérieur de la chaudière

Accessoires

Les accessoires ci-dessous ainsi que les rallonges (ø 80 mm - colis DY 17, 18, 19, 20), et les rallonges concentriques (ø 80/125mm - colis CX 64, 65, 66, 93) sont à commander unitairement.



Kits complémentaires

(voir composition des kits en page 20)

- **Kit de raccordement perpendiculaire au conduit de cheminée - colis DY 64**

ou

- **Kit de raccordement sous conduit de cheminée - colis DY 63**

+ éventuellement

- **Kit de dévoiement** comprenant 2 couples autobloquants et 2 trappes d'accès :

- à 15° Colis DY 65
- à 30° Colis DY 67
- à 45° Colis DY 68

- A** Coude à 90° ø 80 mm
- B** Tube de fumées ø 80 mm lg. 700 mm
- C** Adaptateur tube B et coude A sur tube concentrique D
- D** Tube concentrique avec 2 prises de mesures
- E** Grille d'aération extérieure
- F** Grille d'aération intérieure

- G** Manchon de compensation de 50 à 250 mm
- M** Té d'inspection concentrique
- f** Terminal avec solin
- i** Coude concentrique 87°
- i2** Coude concentrique 45°
- k** Manchon coulissant avec bride de fixation

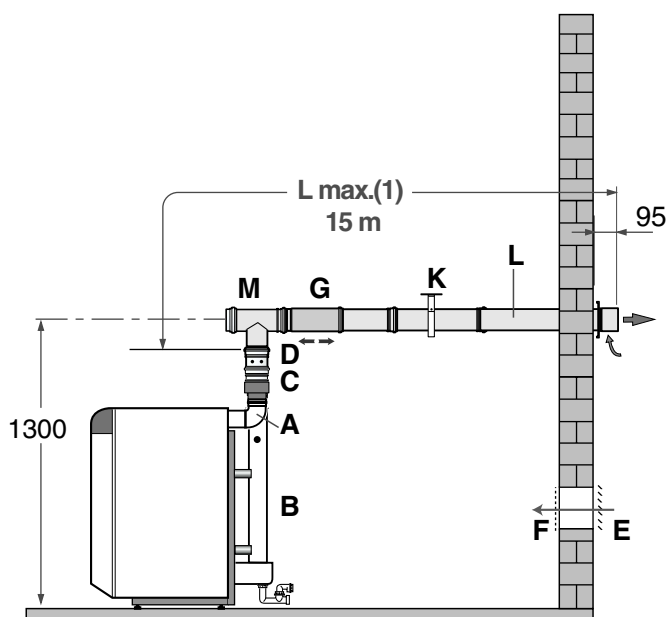
- m** Bas de conduit avec bride de fixation
- n** Plaque de finition ø 125mm
- o** Coude à 90° avec support
- r** Collier de centrage et brides de blocage pour conduit

(1) Lmax se mesure en additionnant les longueurs de conduits air / fumées droits et des longueurs équivalentes des autres éléments concentriques (1 coude à 87° = 2 m, 1 coude à 45° = 1 m, 1 Té d'inspection = 3 m) ou simples.

(2) Prévoir des ouvertures de contrôle quand un accès par le toit (praticable) n'est pas possible.

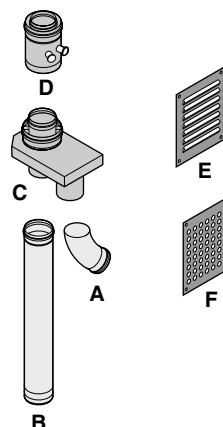
RACCORDEMENT VENTOUSE DE TYPE C₁₃ POUR SBK 5 ET SBK 7.DIEMATIC

• Ventouse horizontale (ø 80/125)



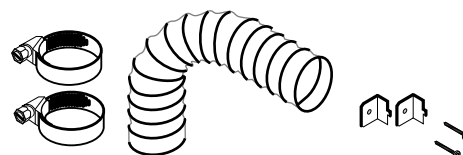
8387N285A

Kit de Base Colis DU 16



8387N275

Kit de liaison air* (livré avec la chaudière)

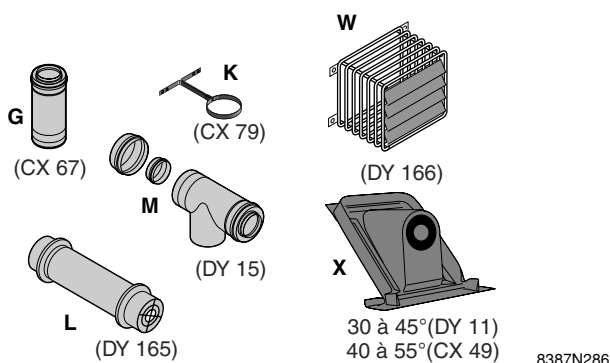


8387N354

* Nécessaire pour le raccordement ventouse côté air à l'intérieur de la chaudière

Accessoires

Les accessoires ci-dessous ainsi que les rallonges (ø 80/125 mm - colis CX 64, 65, 66, 93) et les coudes éventuels sont à commander unitairement.



8387N286

- A Coudé à 90° ø 80 mm
- B Tube de fumées ø 80 mm lg. 700 mm
- C Adaptateur tube B et coude A sur tube concentrique D
- D Tube concentrique avec 2 prises de mesures
- E Grille d'aération extérieure
- F Grille d'aération intérieure

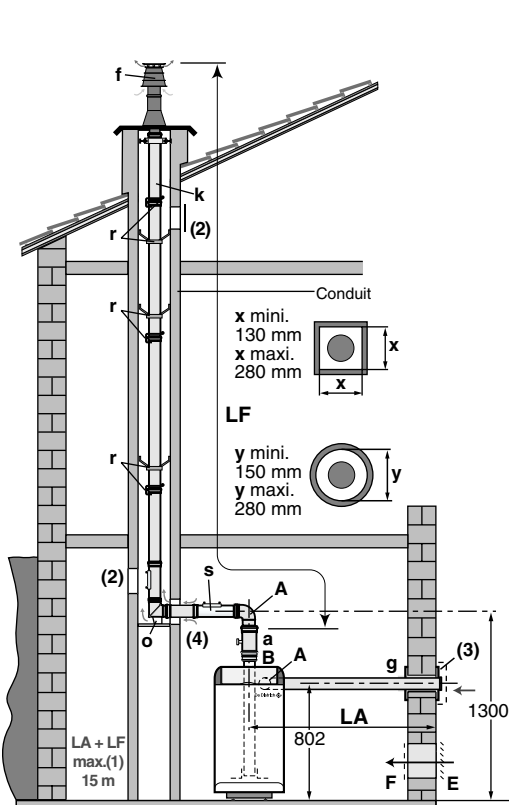
- G Manchon de compensation de 50 à 250 mm
- K Collier de fixation
- L Terminal horizontal
- M Té d'inspection concentrique
- W Panier de protection
- X Sortie de toit (chien assis)

(1) L_{max} se mesure en additionnant les longueurs de conduits air / fumées droits et des longueurs équivalentes des autres éléments concentriques (1 coude à 87° = 2 m, 1 coude à 45° = 1 m, 1 Té d'inspection = 3 m).

(3) Nécessaire de coiffer la sortie de la ventouse lorsque celle-ci débouche à moins de 1,80 m au-dessus du sol.

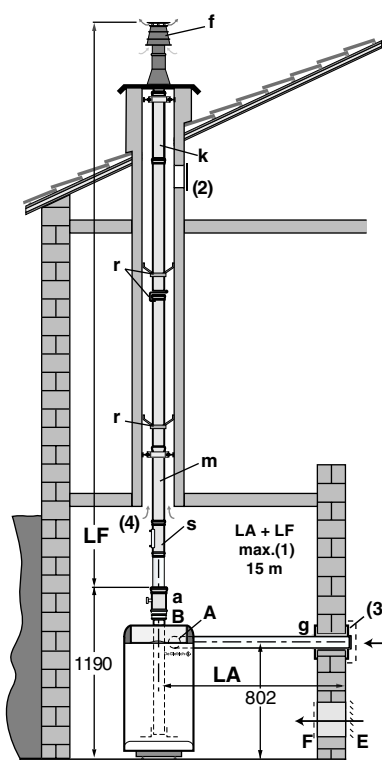
RACCORDEMENT VENTOUSE DE TYPE C 53 POUR SBK 5 ET SBK 7.DIEMATIC

• Raccordement avec conduits dissociés (ø 80)



8387N287A

Raccordement perpendiculaire au conduit de cheminée



8387N288A

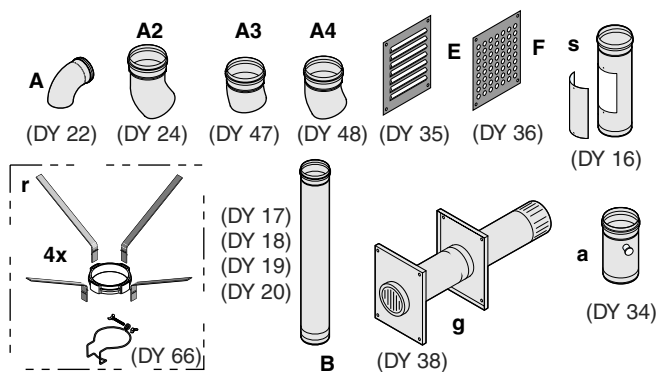
Raccordement sous le conduit de cheminée



- Les conduits installés dans la cheminée doivent être emboîtés puis bloqués entre-eux grâce aux brides de blocage (colis DY 66).
- Prévoir un collier centreur tous les 2 m de conduit.
- L'accessoire "n" contenu dans le colis DY 63 ou DY 64 (plaque de finition) n'est plus à utiliser dans cette configuration.

Accessoires

Les accessoires ci-dessous ainsi que les rallonges (ø 80 mm - colis DY 17, 18, 19, 20) sont à commander unitairement.



8387N289

Kits complémentaires

(voir composition des kits en page 20)

- **Kit de raccordement perpendiculaire au conduit de cheminée - colis DY 64**

ou

- **Kit de raccordement sous conduit de cheminée - colis DY 63**

+ éventuellement

- **Kit de dévoiement** comprenant 2 coudes autobloquants et 2 trappes d'accès :

- à 15° Colis DY 65
- à 30° Colis DY 67
- à 45° Colis DY 68

A Coude à 90° ø 80 mm

A2 Coude à 45° ø 80 mm

A3 Coude à 15° ø 80 mm

A4 Coude à 30° ø 80 mm

B Tube de fumées ø 80 mm lg. 700 mm

E Grille d'aération extérieure

F Grille d'aération intérieure

a Tube avec prise de mesure lg. 230 mm

f Terminal avec solin

g Prise d'air extérieure

k Manchon coulissant avec bride de fixation

o Coude à 90° avec support

r Collier de centrage et brides de blocage pour conduit

s Tube d'inspection lg. 300 mm

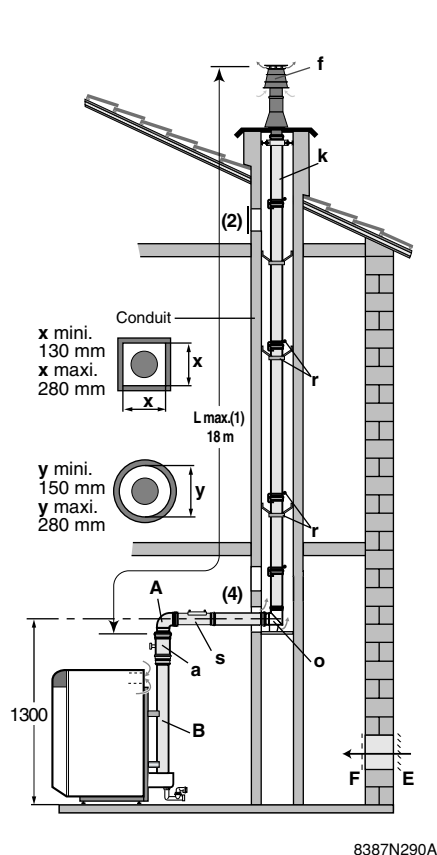
(1) Lmax se mesure en additionnant les longueurs de conduits air / fumées droits et des longueurs équivalentes des autres éléments concentriques (1 coude à 90° = 3 m, 1 coude à 45° = 1,5 m, 1 coude à 30° = 1 m, 1 coude à 15° = 1 m, arrivée d'air (g) = 4,5 m).

(2) Prévoir des ouvertures de contrôle quand un accès par le toit (praticable) est impossible.

(3) Nécessaire de coiffer l'entrée d'air lorsque celle-ci débouche à moins de 1,8 m au dessus du sol.

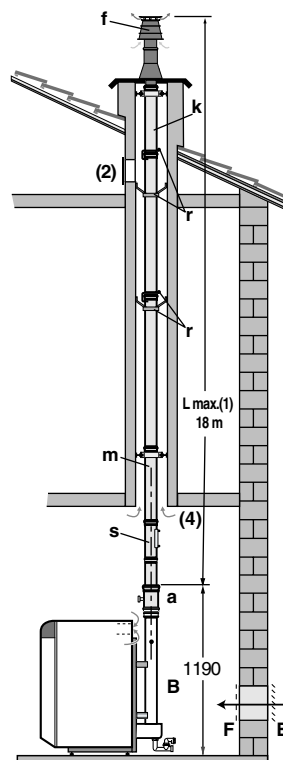
(4) Ventilation de la cheminée obligatoire section mini. 100 cm²

RACCORDEMENT CHEMINEE DE TYPE B ₂₃ POUR SBK 5 ET SBK 7.DIEMATIC (ø 80)



8387N290A

Raccordement perpendiculaire au conduit de cheminée



8387N291A

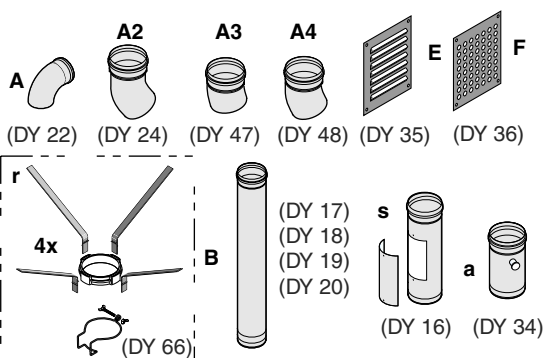
Raccordement sous le conduit de cheminée



- Les conduits installés dans la cheminée doivent être emboîtés puis bloqués entre-eux grâce aux brides de blocage (colis DY 66).
- Prévoir un collier centreur tous les 2 m de conduit.
- L'accessoire "n" contenu dans le colis DY 63 ou DY 64 (plaque de finition) n'est plus à utiliser dans cette configuration.

Accessoires

Les accessoires ci-dessous ainsi que les rallonges (ø 80 mm - colis DY 17, 18, 19, 20) sont à commander unitairement.



8387N292

Kits complémentaires

(voir composition des kits en page 20)

• **Kit de raccordement perpendiculaire au conduit de cheminée - colis DY 64**
ou

• **Kit de raccordement sous conduit de cheminée - colis DY 63**

+ éventuellement

• **Kit de dévoiement** comprenant 2 coudes autobloquants et 2 trappes d'accès :

- à 15° Colis DY 65
- à 30° Colis DY 67
- à 45° Colis DY 68

- A** Coude à 90° ø 80 mm
- A2** Coude à 45° ø 80 mm
- A3** Coude à 15° ø 80 mm
- A4** Coude à 30° ø 80 mm
- B** Tube de fumées ø 80 mm lg. 700 mm
- E** Grille d'aération extérieure

- F** Grille d'aération intérieure
- a** Tube avec prise de mesure lg. 230 mm
- f** Terminal avec solin
- k** Manchon coulissant avec bride de fixation
- o** Coude à 90° avec support

- r** Collier de centrage et brides de blocage pour conduit
- s** Tube d'inspection lg. 300 mm

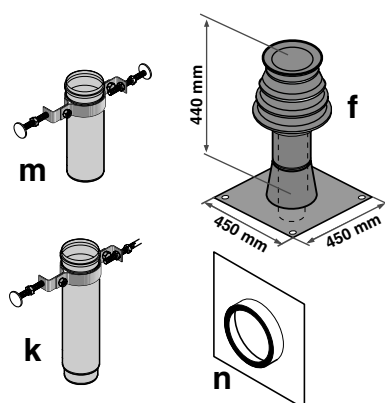
(1) Lmax se mesure en additionnant les longueurs de conduits air / fumées droits et des longueurs équivalentes des autres éléments concentriques (1 coude à 90° = 3 m, 1 coude à 45° = 1,5 m, 1 coude à 30° = 1 m, 1 coude à 15° = 1 m, arrivée d'air (g) = 4,5 m).

(2) Prévoir des ouvertures de contrôle quand un accès par le toit (praticable) est impossible.

(4) Ventilation de la cheminée obligatoire section mini. 100 cm²

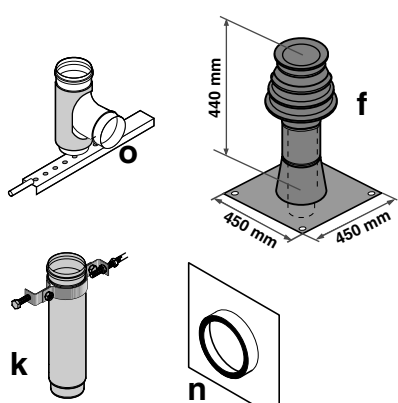
COMPOSITION DES KITS DE RACCORDEMENT

DY 63



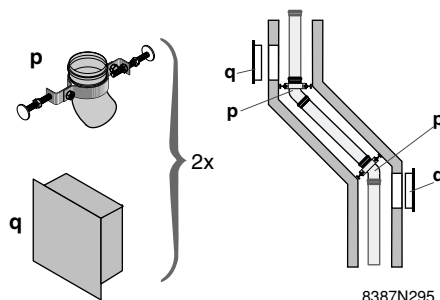
8387N293A

DY 64



8387N294A

Composition des kits de dévoiement DY 65, 67, 68



8387N295

DY 65 avec coudes à 15°

DY 67 avec coudes à 30°

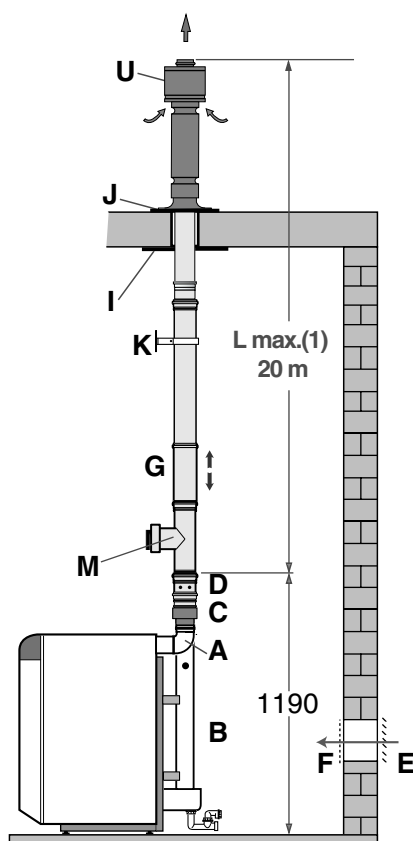
DY 68 avec coudes à 45°

- f** Terminal avec solin en plastique
- k** Manchon coulissant avec bride de fixation
- m** Bas de conduit avec bride de fixation
- n** Plaque de finition
- o** Coude à 90° avec support
- p** Coude de dévoiement à 15/30 ou 45° avec bride de fixation
- q** Trappe de visite

ACCESSOIRES	COLIS	ACCESSOIRES	COLIS	ACCESSOIRES	COLIS
Conduits air/fumées concentriques ø 80/125 mm		Rallonge concentrique		Conduit air/fumées séparés ø 80 mm	
• Ventouse horizontale		Ig. 1000 mm	CX 66	Kit de raccordement sous conduit de cheminée (air frais en contre-courant)	DY 63
Kit de base	DU 16	Rallonge concentrique		Kit de raccordement perpendiculaire au conduit de cheminée (air frais en contre-courant)	DY 64
Terminal horizontal	DY 165	Ig. 2000 mm	CX 93	Kit de dévoiement à 15°	DY 65
Té d'inspection	DY 15	Coude concentrique à 87°	CX 76	Kit de dévoiement à 30°	DY 67
Manchon de compensation de 50 à 250 mm	CX 67	Coude concentrique à 45° (2 pièces)	CX 68	Kit de dévoiement à 45°	DY 68
Panier de protection inox	DY 166	Kit d'installation pour montage extérieur	DY 60	Collier de serrage et brides de blocage (4 pièces)	DY 66
Chien assis pour toit en pente		Collier d'étanchéité pour montage extérieur	DY 51	Tube d'inspection Ig. 300 mm	DY 16
- de 30 à 45°	DY 11	Adaptateur 2xø80 sur ø 80/125	CX 98	Tube avec prise de mesure	DY 34
- de 40 à 55°	CX 49	Tube avec 2 prises de mesure	CX 99	Prise d'air extérieur	DY 38
• Ventouse verticale		Récupérateur de condensats	DY 59	Rallonge 250 mm	DY 17
Kit de base	DU 16	Tuile à douille		Rallonge 500 mm	DY 18
Terminal vertical ø 80/125 mm		- noire pour pente de 25 à 45°	CX 52	Rallonge 1000 mm	DY 19
- noir	CX 50	- noire pour pente de 35 à 55°	CX 63	Rallonge 2000 mm	DY 20
- rouge	CX 87	- rouge pour pente de 25 à 45°	CX 83	Coude à 90°	DY 22
Bride de toit ø 131 pour terminal vertical	CX 69	- rouge pour pente de 35 à 55°	CX 84	Coude à 45° (2 pièces)	DY 24
Té d'inspection	DY 15	Embase d'étanchéité pour toit plat	CX 51	Coude à 15° (2 pièces)	DY 47
Manchon de compensation de 50 à 250 mm	CX 67	Platines de finition	CX 72	Coude à 30° (2 pièces)	DY 48
Rallonge concentrique Ig. 250 mm	CX 64	Collier ø 125 mm	CX 79		
Rallonge concentrique Ig. 500 mm	CX 65			Accessoires communs	
				Grille d'aération ext. 175cm²	DY 35
				Grille d'aération int. 175cm²	DY 36

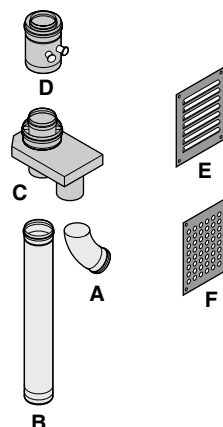
RACCORDEMENT VENTOUSE DE TYPE C₃₃ POUR SBK 9.DIEMATIC

• Ventouse verticale pour toit plat (ø 100/150)



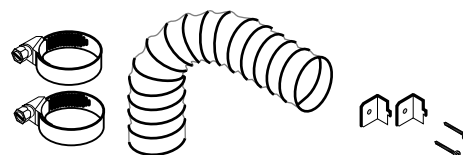
8387N297A

Kit de Base Colis DU 17



8387N275

Kit de liaison air* (livré avec la chaudière)

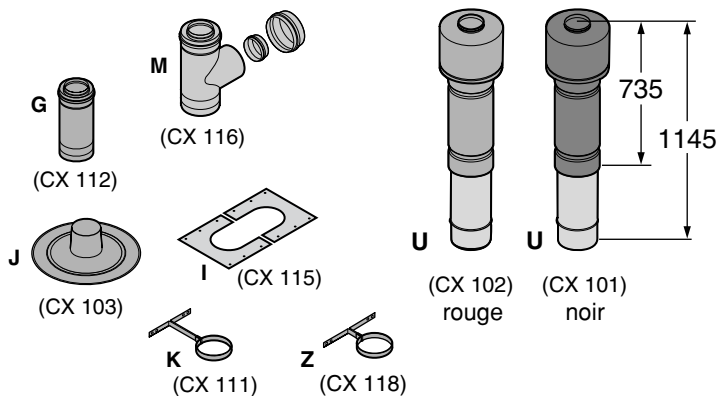


8387N354

* Nécessaire pour le raccordement ventouse côté air à l'intérieur de la chaudière

Accessoires

Les accessoires ci-dessous ainsi que les rallonges (ø 100/150mm - colis CX 108, 109, 110) et les coudes éventuels (colis CX 113, CX 114) sont à commander unitairement.



8387N298A

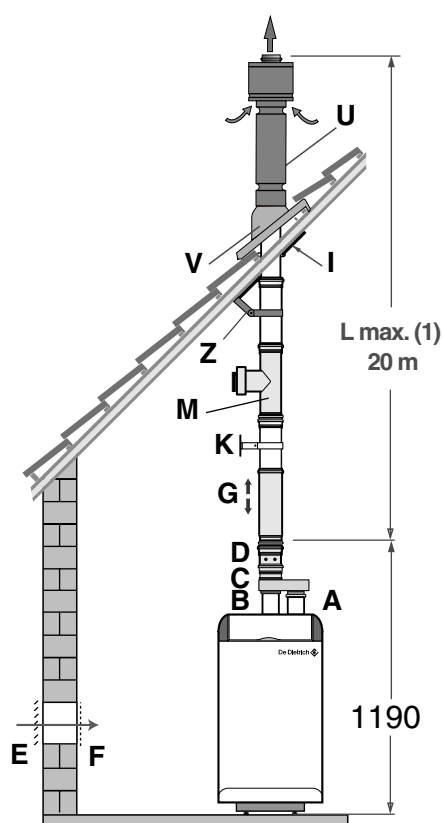
- A Coudé à 90° ø 80 mm
- B Tube de fumées ø 80 mm lg. 700 mm
- C Adaptateur tube B et coude A sur tube concentrique D
- D Tube concentrique avec 2 prises de mesures
- E Grille d'aération extérieure
- F Grille d'aération intérieure

- G Manchon de compensation de 50 à 250 mm
- I Platinas de finition intérieures
- J Bride de toit plat
- K Collier de fixation
- M Té d'inspection concentrique
- U Terminal vertical ø 80/125 mm

(1) Lmax se mesure en additionnant les longueurs de conduits air / fumées droits et des longueurs équivalentes des autres éléments concentriques (1 coude à 87° = 5 m, 1 coude à 45° = 2 m, 1 Té d'inspection = 10 m).

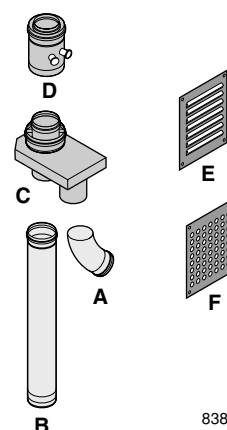
RACCORDEMENT VENTOUSE DE TYPE C₃₃ POUR SBK 9.DIEMATIC

• Ventouse verticale pour toit en pente (ø 100/150)



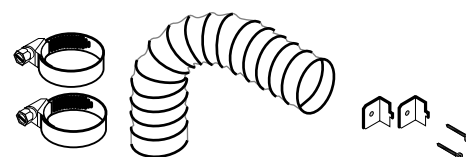
8387N299A

Kit de Base Colis DU 17



8387N275

Kit de liaison air* (livré avec la chaudière)

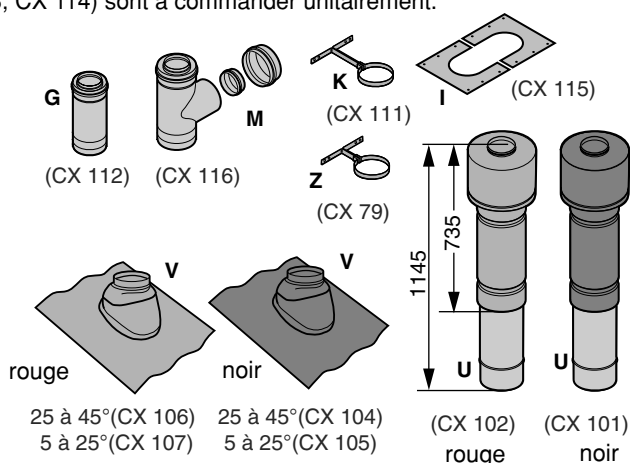


8387N354

* Nécessaire pour le raccordement ventouse côté air à l'intérieur de la chaudière

Accessoires

Les accessoires ci-dessous ainsi que les rallonges (ø 100/150 mm - colis CX 108, 109, 110) et les coudes éventuels (colis CX 113, CX 114) sont à commander unitairement.



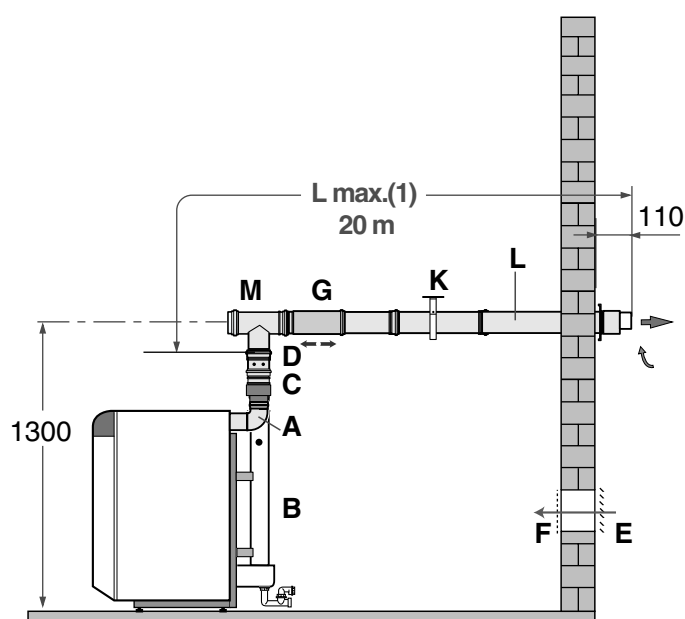
8387N300A

- | | |
|---|---|
| A Coude à 90° ø 80 mm | G Manchon de compensation de 50 à 250 mm |
| B Tube de fumées ø 80 mm lg. 700 mm | I Platines de finition intérieures |
| C Adaptateur tube B et coude A sur tube concentrique D | K Collier de fixation, patte longue |
| D Tube concentrique avec 2 prises de mesures | M Té d'inspection concentrique |
| E Grille d'aération extérieure | U Terminal vertical ø 80/125 mm |
| F Grille d'aération intérieure | V Tuile à douille |
| | Z Collier de fixation, patte courte |

(1) Lmax se mesure en additionnant les longueurs de conduits air / fumées droits et des longueurs équivalentes des autres éléments concentriques (1 coude à 87° = 5 m, 1 coude à 45° = 2 m, 1 Té d'inspection = 10 m).

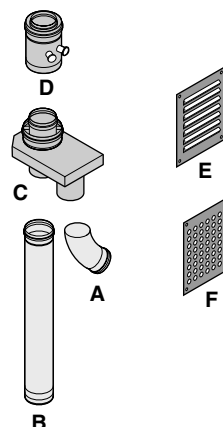
RACCORDEMENT VENTOUSE DE TYPE C₁₃ POUR SBK 9.DIEMATIC

• Ventouse horizontale (ø 100/150)



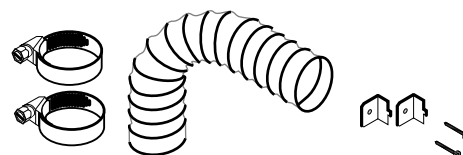
8387N301A

Kit de Base Colis DU 17



8387N275

Kit de liaison air* (livré avec la chaudière)

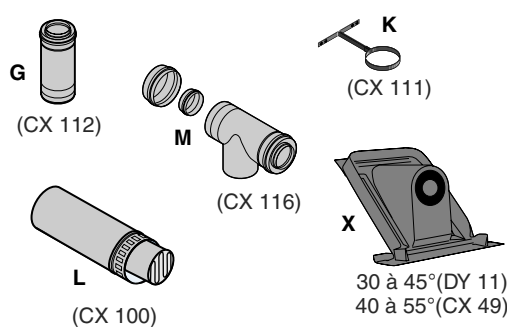


8387N354

* Nécessaire pour le raccordement ventouse côté air à l'intérieur de la chaudière

Accessoires

Les accessoires ci-dessous ainsi que les rallonges (ø 100/150mm - colis CX 108, 109, 110), les coudes (colis CX 113, CX 114) et les colliers d'étanchéité supplémentaires (DY 51) sont à commander unitairement.



8387N302

- A Coudes à 90° ø 80 mm
- B Tube de fumées ø 80 mm lg. 700 mm
- C Adaptateur tube B et coude A sur tube concentrique D
- D Tube concentrique avec 2 prises de mesures
- E Grille d'aération extérieure
- F Grille d'aération intérieure

- G Manchon de compensation de 50 à 250 mm
- K Collier de fixation
- L Terminal horizontal
- M Té d'inspection concentrique
- X Sortie de toit (chien assis)

(1) Lmax se mesure en additionnant les longueurs de conduits air / fumées droits et des longueurs équivalentes des autres éléments concentriques (1 coude à 87° = 5 m, 1 coude à 45° = 2 m, 1 Té d'inspection = 10 m).

ACCESSOIRES	COLIS	ACCESSOIRES	COLIS
Conduits air/fumées concentriques ø 100/150 mm			
• Ventouse horizontale		• Ventouse verticale	
Kit de base	DU 17	Kit de base	DU 17
Terminal horizontal	CX 100	Terminal vertical h. 1150 mm	
Té d'inspection	CX 116	- noir	CX 101
Manchon de compensation	CX 112	- rouge	CX 102
Chien assis pour toit en pente		Tuile à douille	
- de 30 à 45°	DY 11	- noire pour pente de 25° à 45°	CX 104
- de 40 à 55°	CX 49	- rouge pour pente de 25° à 45°	CX 106
Rallonges :		- noire pour pente de 5° à 25°	CX 105
- 250 mm	CX 108	- rouge pour pente de 5° à 25°	CX 107
- 500 mm	CX 109	Collier de fixation ø 150	CX 111
- 1000 mm	CX 110	Rallonges :	
Coudes concentriques :		- 250 mm	CX 108
- à 87°	CX 113	- 500 mm	CX 109
- à 45°	CX 114	- 1000 mm	CX 110
Collier de fixation ø 150	CX 111	Coudes concentriques :	
		- à 87°	CX 113
		- à 45°	CX 114
		Manchon de compensation	CX 112
		Té ou tube d'inspection	CX 116
		Platines de finitions intérieures	CX 115
		Bride de toit plat	CX 103

3.7 Raccordement de l'évacuation des condensats

Le siphon fourni doit être raccordé au système d'évacuation des eaux usées. Le raccord ne doit pas être fixe afin de pouvoir contrôler l'écoulement des condensats. Les raccords et conduites doivent être en matériau résistant à la corrosion (p. ex. PVC, PP, PE) - voir § 1.4.5.

3.8 Raccordement électrique

Les raccordements électriques doivent être réalisés par un professionnel qualifié

3.8.1 Câblage de la chaudière

Le câblage ayant été soigneusement contrôlé en usine, les connexions intérieures du tableau de commande ne doivent en aucun cas être modifiées.

Les raccordements électriques de la chaudière sont à effectuer selon les prescriptions des normes en vigueur en respectant les indications portées sur les schémas électriques livrés avec l'appareil et les directives données ci-dessous

3.8.2 Raccordement au secteur

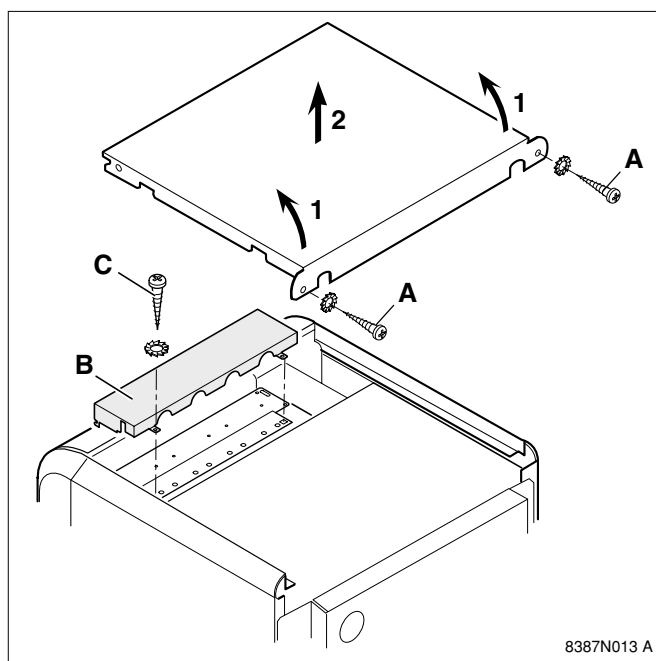
La chaudière doit être alimentée par un circuit électrique comportant un interrupteur omnipolaire à distance d'ouverture > 3 mm. Le coffret de sécurité doit être protégé par un fusible 3,15 AT dans le boîtier de commande.

Le raccordement électrique doit être conforme à la norme NF C 15.100.

3.8.3 Ouverture du boîtier de commande :

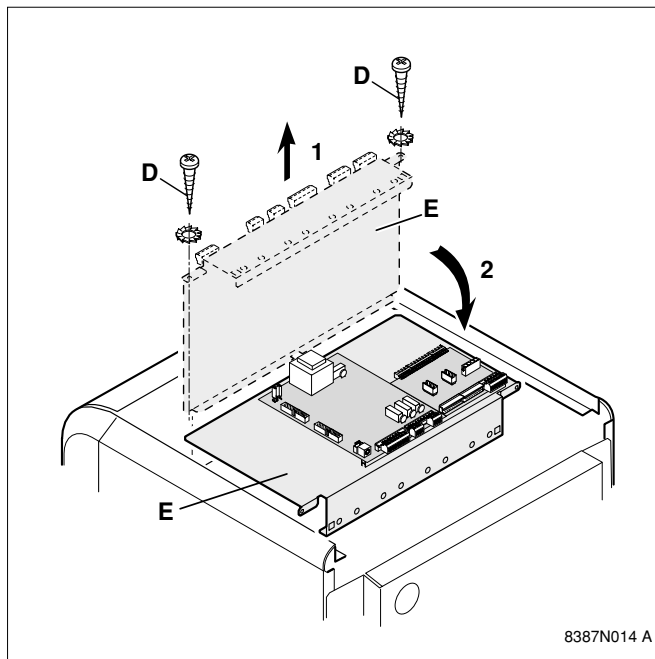
- Couper l'alimentation électrique
- Déposer le chapiteau (2 vis **A** + rondelles à dents) : soulever le chapiteau à l'arrière (**1**), puis le retirer (**2**),
- Retirer la tôle de protection **B** fixée par 2 vis à tête **C** + 2 rondelles à dents,

Au remontage, veillez à remettre en place les rondelles à dents pour assurer une parfaite mise à la masse.



Pour faciliter les raccordements électriques :

- Dévisser les 2 vis de fixation **D** du support de cartes **E** et poser celui-ci sur la chaudière.
- Effectuer les raccordements électriques décrits ci-après, puis remonter le support de cartes **E**.
- Fixer le câble comme indiqué ci-dessous.



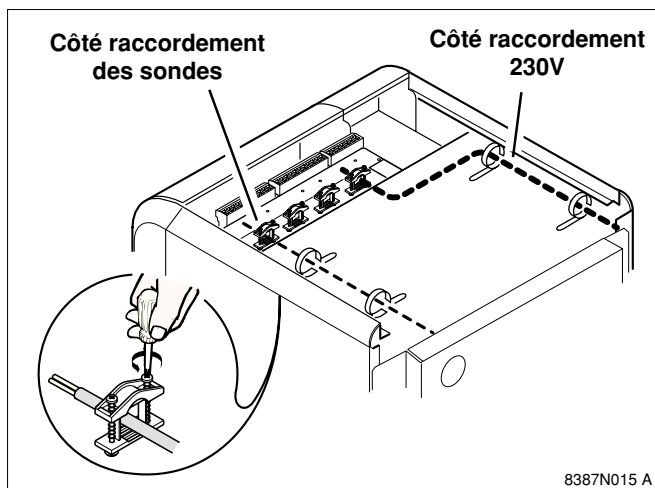
Effectuer les raccordements sur les barrettes à bornes repérées, sécuriser les câbles avec les arrêts de traction prévus.

Remarque 1 :

L'intensité de courant maximale par sortie est de $2 \text{ A} \cos \varphi = 0,7$ (= 450 W).

Remarque 2 :

Les câbles à 230 V et les câbles basse tension (sondes) doivent être posés séparément.
Dans la chaudière, utiliser à cet effet les colliers de maintien situés de part et d'autre de la chaudière.
En dehors de la chaudière, utiliser 2 conduits ou chemins de câbles distants d'au moins 10 cm.



3.8.4 Montage de la sonde extérieure

- Emplacement de montage :

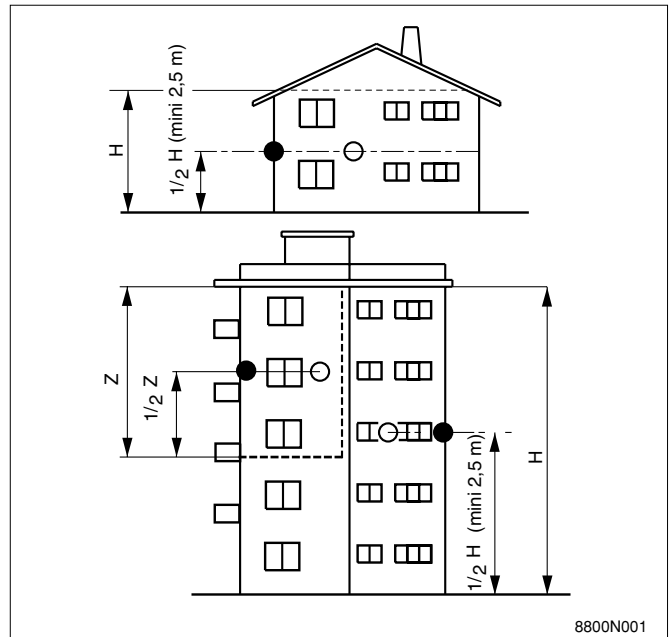
Monter la sonde sur la façade extérieure la plus exposée aux intempéries et la plus froide (nord ou nord-est), de sorte qu'elle ne soit pas soumise au rayonnement direct du soleil.

H : hauteur habitée à surveiller par la sonde

● : emplacement de montage recommandé sur un angle

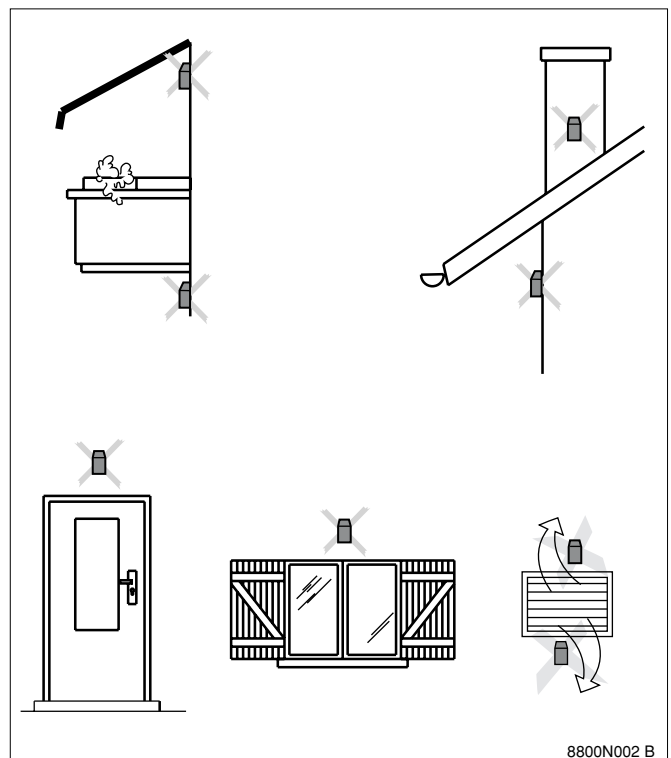
○ : emplacement de montage possible (en cas de difficultés)

Z : zone habitée à surveiller par la sonde.



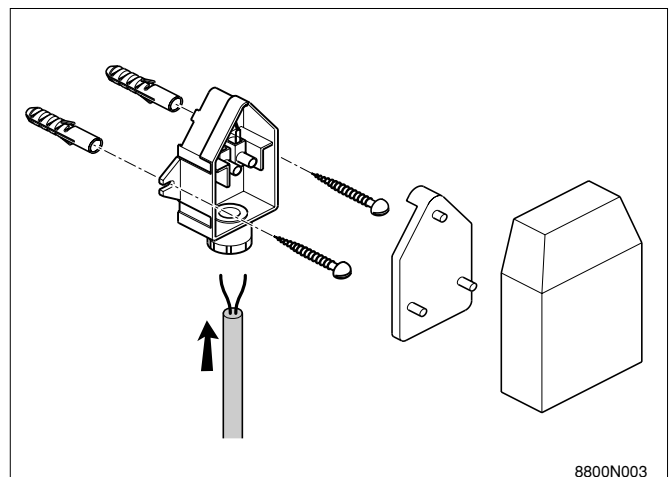
- Emplacements de montage déconseillés :

La sonde extérieure ne doit pas être montée en un endroit protégé, dans une niche ou sous un balcon, afin d'être sous l'influence directe des variations météorologiques.

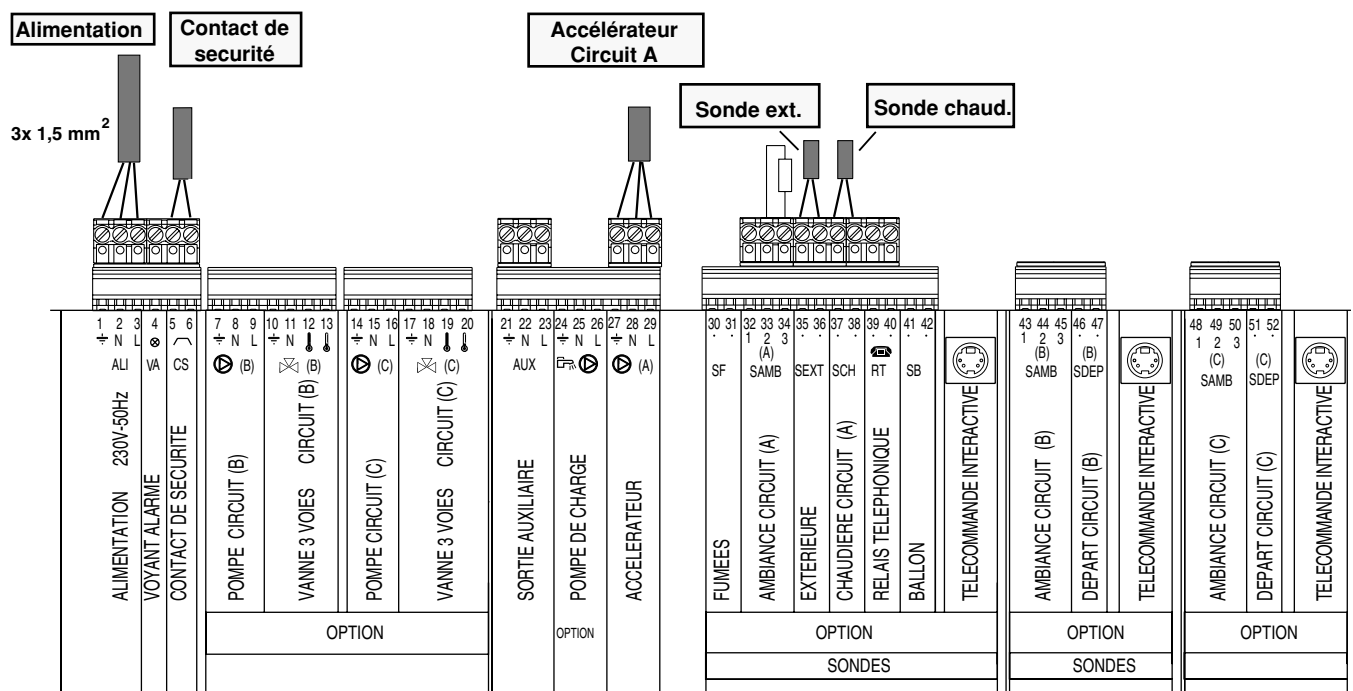


- Fixation :

La sonde extérieure se fixe au mur extérieur avec les 2 vis à bois ø 4 mm et chevilles fournies.



3.8.5 Raccordements de base



8387N016

- Raccordement au secteur

Le raccordement au secteur se fait à l'aide d'un câble à trois fils 3x 1,5 mm² aux bornes 1, 2, 3.

Respecter les phases.

- Raccordement des sondes

Les connecteurs des câbles de sondes sont bleus et ceux des câbles de raccordement 230 V sont gris. Amener les câbles de sondes du côté droit de la chaudière et les brancher sur les borniers correspondants.

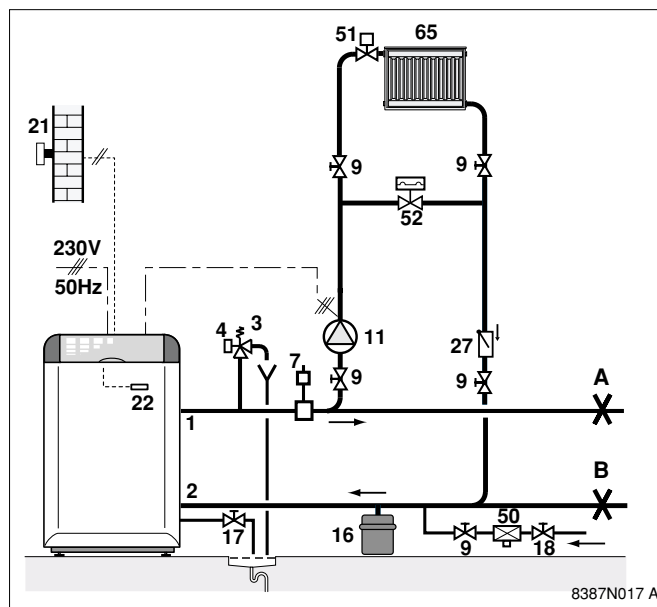
Bornes 35-36 : sonde extérieure (SEXT)

Bornes 37-38 : sonde chaudière (SCH)

● Raccordement d'un circuit de chauffage direct (circuit chaudière) sans vanne mélangeuse (circuit A)

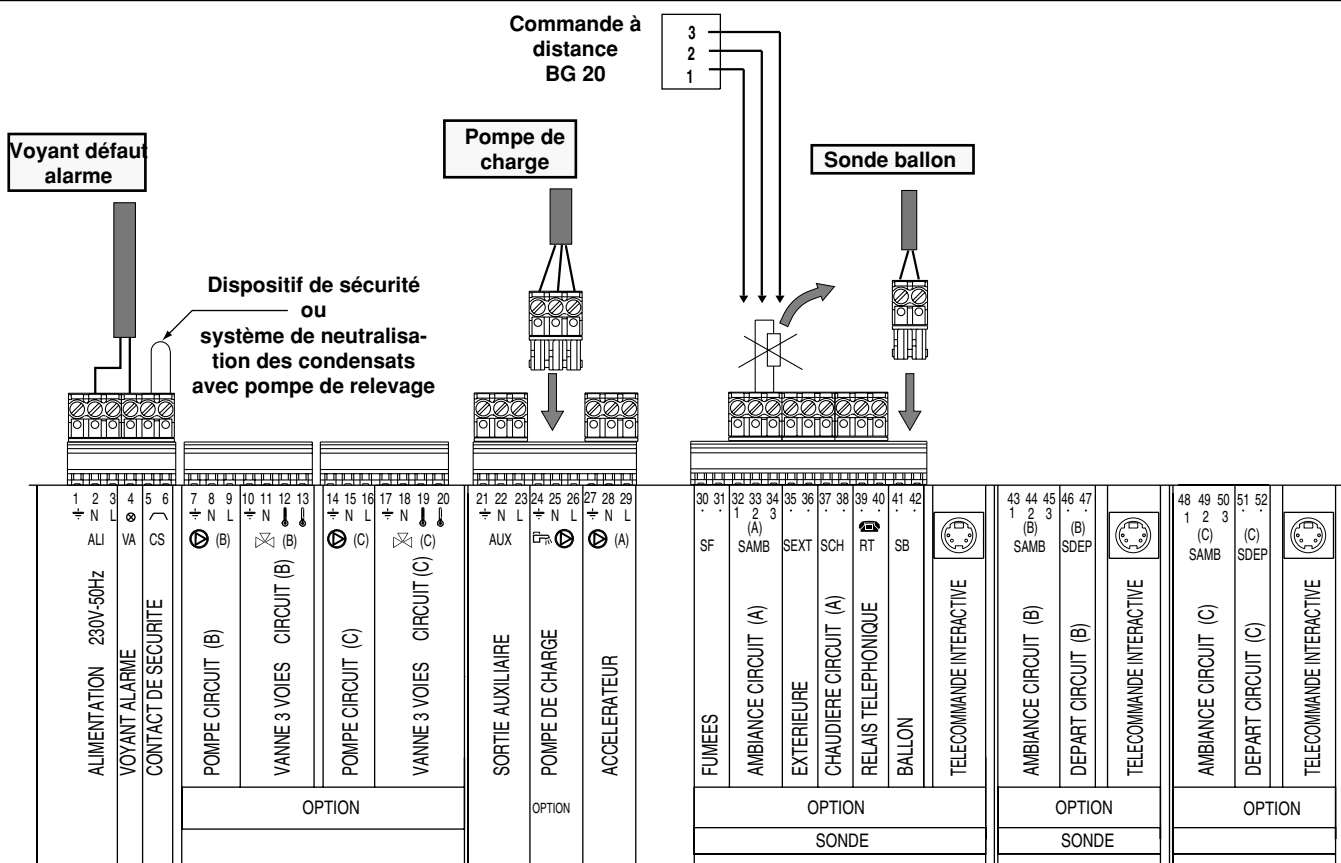
- 1 Départ
- 2 Retour
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne d'arrêt
- 11 Circulateur
- 16 Vase d'expansion
- 17 Robinet de vidange
- 18 Robinet de remplissage de l'installation
- 21 Sonde de température extérieure
- 22 Sonde chaudière
- 27 Clapet antiretour
- 50 Disconnecteur
- 51 Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle
- 65 Corps de chauffe basse température
- A-B Points de raccordement d'un ballon d'eau chaude

- Accélérateur circuit (A) : brancher les 3 fils de l'accélérateur sur les bornes 27-28-29, en respectant les bornes phase (L), neutre (N) et terre (⏏).



8387N017 A

3.8.6 Raccordements des options



8387N018 B

Commande à distance analogique avec sonde d'ambiance (colis BG20) pour circuit (A) : SAMB (A) : sur le bornier des sondes, retirer la résistance montée entre les bornes 33 et 34 et brancher les 3 fils de sonde (1, 2, 3) aux bornes (32-33-34).

- Support mural avec sonde d'ambiance pour commande à distance interactive (colis DB117) : à raccorder sur le connecteur rond (mini DIN) ou le connecteur 4 plots se trouvant derrière le connecteur rond (mini DIN) (voir la notice jointe à l'option).

● Raccordement d'un circuit de chauffage avec vanne mélangeuse 3 voies (circuit B)

Le raccordement d'un circuit avec vanne nécessite le montage de l'option platine + sonde pour 1 vanne – colis

DB 115 (voir la notice de montage jointe à l'option).

● Raccordement de deux circuits de chauffage avec vanne mélangeuse 3 voies (circuits B et C)

Le raccordement de deux circuits avec vanne nécessite le montage de deux options platine + sonde pour 1

vanne – colis DB 115 (voir la notice de montage jointe à l'option).

● Autres raccordements

Raccordement d'un préparateur d'eau chaude sanitaire :

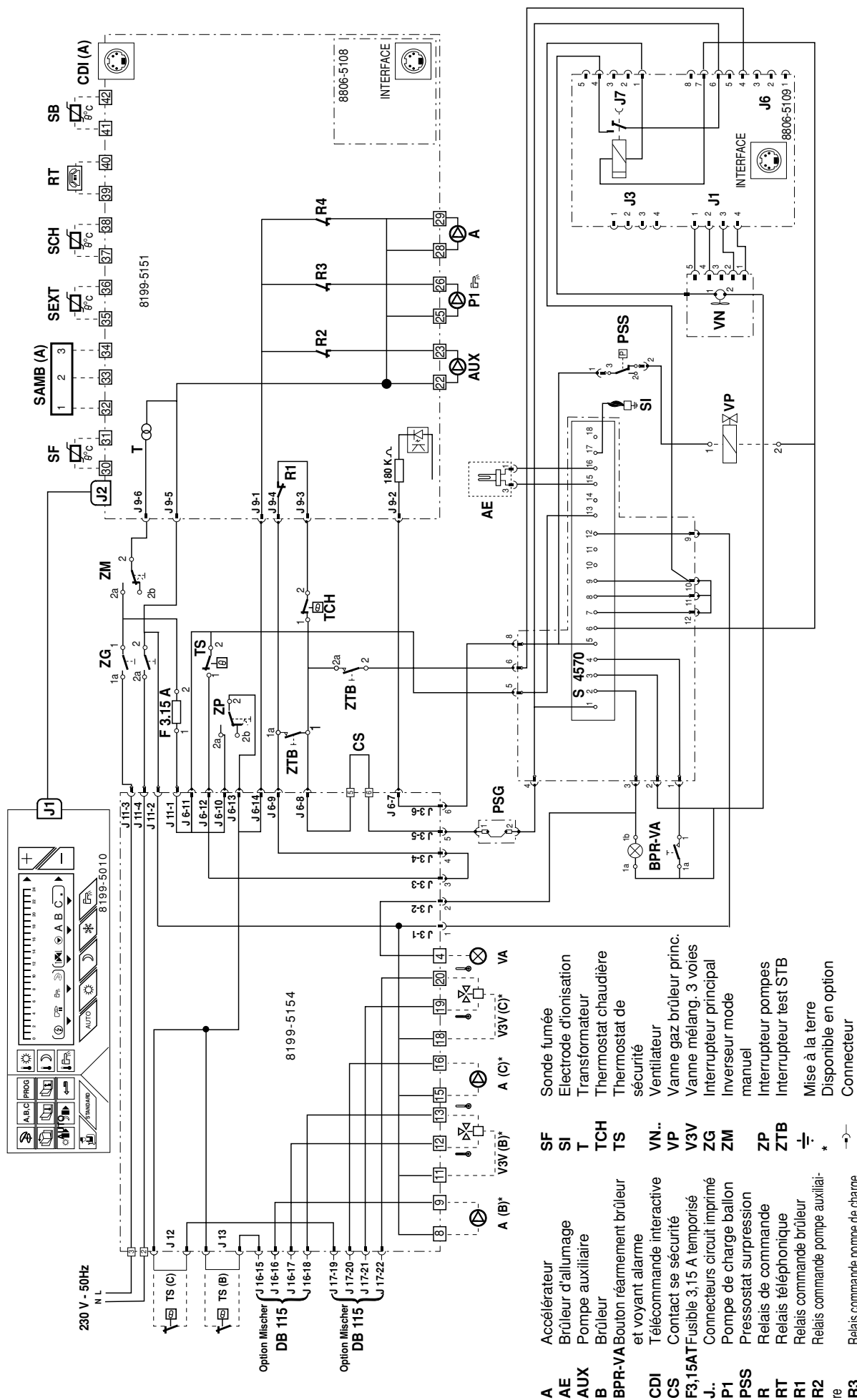
- Brancher la sonde ballon (colis DB 116) sur les bornes 41-42 de la barrette des sondes (SB) avec le connecteur bleu à 2 pôles.
- Brancher la pompe de charge sur les bornes 24-25-26 avec le connecteur gris à 3 pôles, en respectant les bornes phase (L), neutre (N) et terre ($\perp$).

Raccordement d'un voyant alarme (VA) : se branche sur la borne 4 et un neutre (phase présente en cas de défaut brûleur).

Raccordement d'un contact de sécurité (CS) : se branche sur les bornes 5-6 après avoir retiré le pont existant. Il est possible de raccorder à cet endroit un dispositif de sécurité extérieur tel qu'un contrôleur de débit ou un système de neutralisation des condensats. Si ce contact est ouvert, le brûleur est coupé et un signal sonore retentit.

Raccordement de la télécommande téléphonique (colis AD 81) : se fera sur les bornes 39 et 40 (RT).

3.8.7 Schéma de principe

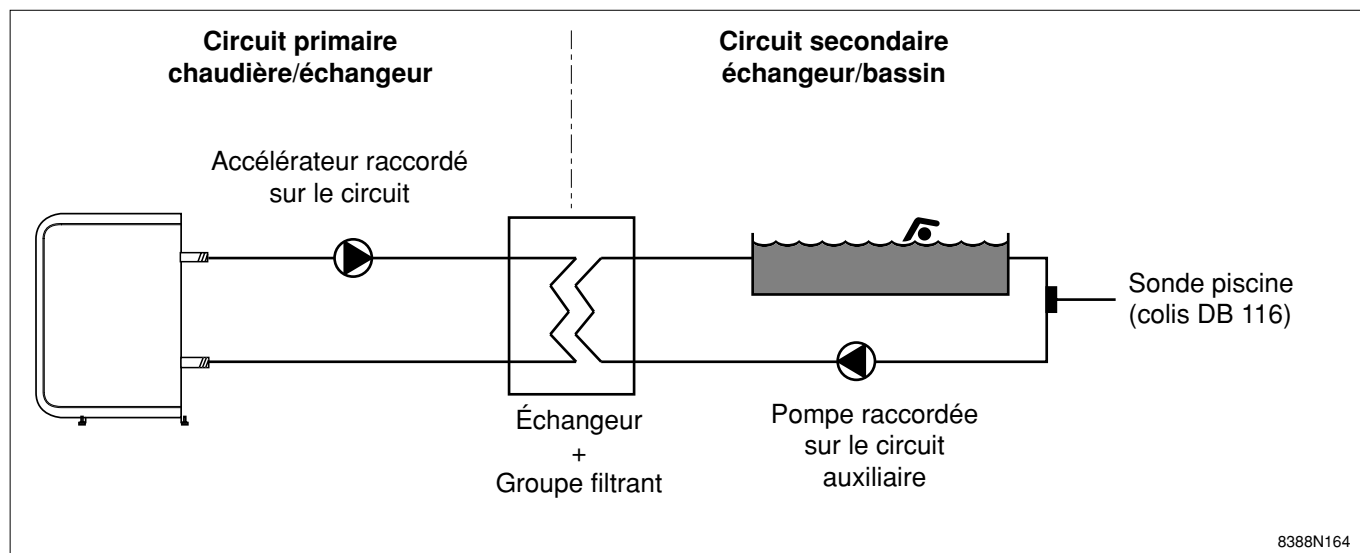


3.9 Raccordements d'un circuit piscine

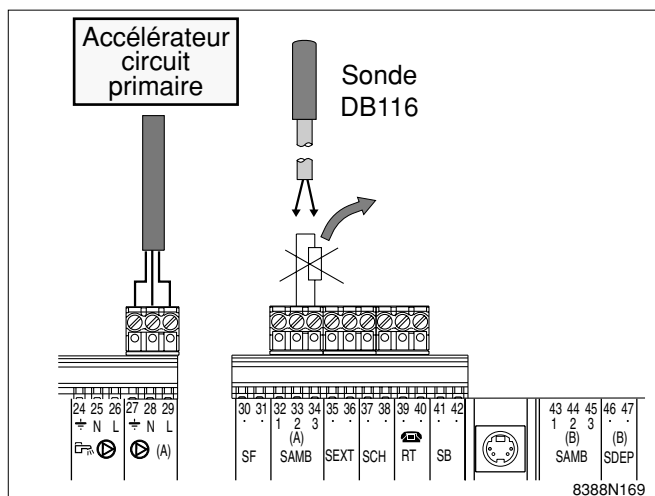
La régulation Diematic Delta offre la possibilité de piloter un circuit piscine dans 2 cas de figure :

- Diematic Delta régule le circuit primaire (chaudière / échangeur) et le circuit secondaire (échangeur / bassin). Dans ce cas, se reporter au § 3.9.1.
- La piscine dispose déjà d'un système de régulation que l'on souhaite conserver. Dans ce cas, Diematic Delta peut piloter uniquement le circuit primaire chaudière / échangeur. Se reporter au § 3.9.2.

3.9.1 Diematic Delta régule le primaire et le secondaire



- Utiliser la fonction TPC J et régler sa valeur à une température correspondant aux besoins de l'échangeur (généralement 80°C).
- Annuler la pente du circuit A.
- Configurer le circuit A en piscine : CIRC.A : PISCI.
- Brancher l'accélérateur du circuit primaire chaudière / échangeur sur la sortie pompe A.
La température TPC J est alors assurée durant les périodes confort du programme A en **été** comme **hiver**.
- Brancher la sonde secondaire (colis DB 116 en option) sur l'entrée S.AMB A entre 2 et 3. Cette sonde indique la température de l'eau de la piscine. Sa valeur peut être lue dans le #MESURE sous TEMP.PISCINE (pour prendre en compte la sonde, "INFL.S.AMB.A" doit être différente de 0).
- La consigne peut être réglée par de 0,5 à 35°C.



3.9.2. Diematic Delta pilote le primaire uniquement

- Utiliser la fonction TPC J et régler sa valeur à une température correspondant aux besoins de l'échangeur (généralement 80°C).
- Annuler la pente du circuit A.
- Configurer le circuit A en piscine : CIRC.A : PISCI.
- Brancher l'accélérateur du circuit primaire chaudière / échangeur sur la sortie accélérateur A.
La température TPC J est alors assurée durant les périodes confort du programme A en **été** comme **hiver**.

• Programmation horaire de la pompe du circuit secondaire

La pompe du circuit secondaire peut être raccordée sur la sortie AUXILIAIRE (bornes 21, 22 et 23). Sélectionner S.AUX : PISCINE ce qui a pour effet de pilo-

ter la pompe raccordée à la sortie AUX durant les périodes de fonctionnement "Jour" du circuit A.

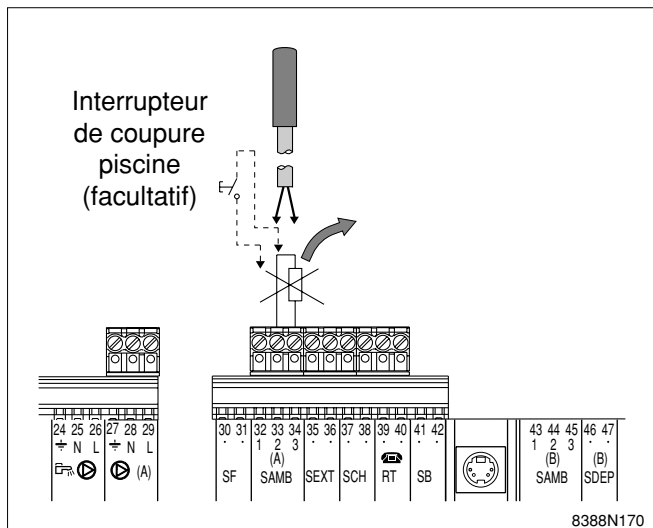
• Mise à l'arrêt

Pour bloquer le fonctionnement de la piscine, on peut raccorder un interrupteur sur l'entrée S.AMB A entre **1** et **2**. Lorsque cet interrupteur est fermé la piscine est arrêtée, **sans protection hors gel** en hiver.

Par contre, le hors gel du circuit primaire pourra être obtenu en choisissant TEMP PISCINE : HG par les touches  et , l'interrupteur précédemment cité étant dans ce cas ouvert.



Dans tous les cas, pour l'hivernage de votre piscine, contacter votre pisciniste.

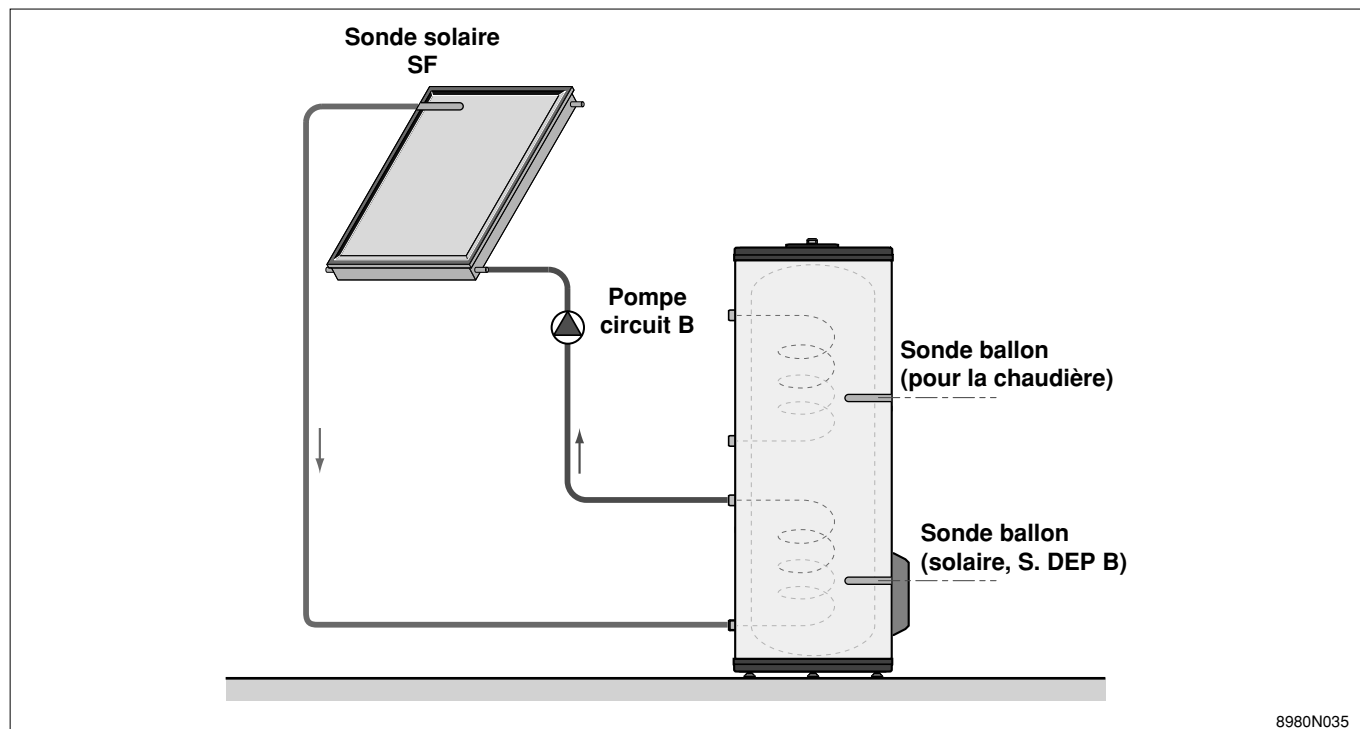


3.10 Raccordement d'un second préparateur ECS

S'il s'avère nécessaire de disposer d'un second préparateur d'eau chaude sanitaire devant être régulé et programmé indépendamment du premier, il est possible, pour cela, d'utiliser le circuit piscine.

- Configurer CIRC.A en piscine selon les modifications du paragraphe 3.8.4.1.
- Mettre en place la sonde (colis DB 116) dans le doigt de gant du second préparateur d'eau chaude sanitaire
- Brancher la sonde sur l'entrée S.AMB A entre 2 et 3 (voir schéma ci-avant). Cette sonde indique la température moyenne de stockage du second ballon. Sa valeur peut être lue dans le # MESURE sous TEMP.PISCINE.
- Régler la consigne "Piscine" dans la plage 36-80°C pour obtenir un fonctionnement de type préparateur d'eau chaude sanitaire.

3.11 Raccordement d'un panneau solaire



Le raccordement d'un panneau solaire nécessite, après le réglage TYPE CIRCUIT B : SOLAIRE, une programmation adaptée des programmes horaires (PROG ECS et PROG CIRC B) et le réglage d'une consigne eau chaude sanitaire.

Exemple :

Programme eau chaude sanitaire : 22 h - 6 h le cas échéant
11 h 30 - 12 h

4. MISE EN SERVICE

Important : la première mise en service doit être effectuée par un professionnel qualifié.

4.1 Remplissage de l'installation

Lors du remplissage, veiller à bien purger le circuit de chauffage. La chaudière peut être remplie par le robinet de vidange.

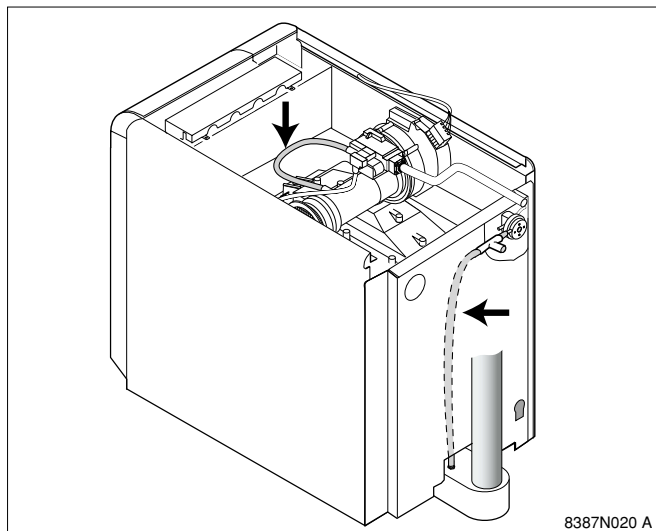
4.2 Remplissage du siphon

Avant la mise en service, il est nécessaire de remplir le siphon d'eau à la sortie du collecteur des condensats. Pour ce faire, déposer le conduit de fumées de la chaudière et verser environ 1/2 litre d'eau dans l'ouverture. Remonter ensuite le conduit de fumées.

4.3 Contrôles avant la mise en service

Vérifier les points suivants avant la mise en service de la chaudière :

- Le type de gaz et la pression d'alimentation.
- Si la chaudière est réglée pour le type de gaz disponible. Les chaudières à SBK... sont livrées pré réglées au gaz naturel H.
- Etanchéité des raccordements gaz et eau.
- Si les flexibles sont correctement raccordés :
 - entre la vanne gaz et la conduite d'amenée d'air,
 - entre le pressostat de fumées et le collecteur de condensats (identique au collecteur de fumées).



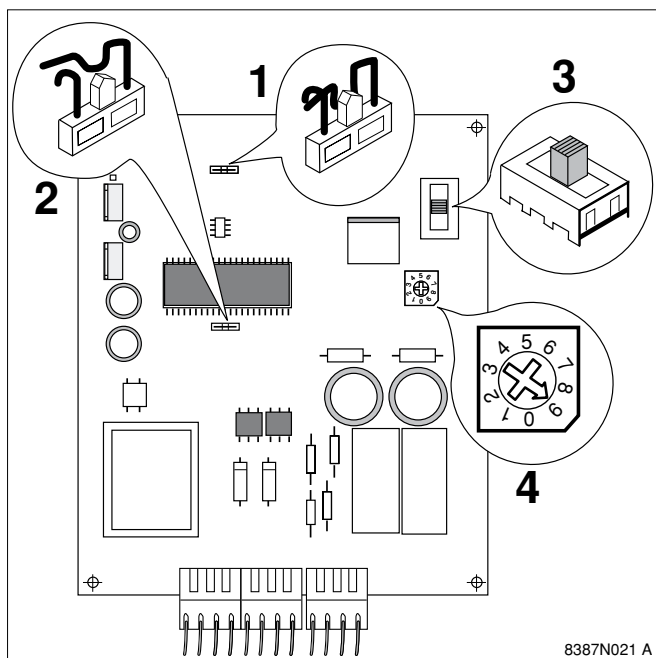
4.4 Réglage sur la platine VARIO

Celle-ci se trouve à droite du coffret de sécurité et elle est accessible après dépose du panneau avant et du chapiteau rectangulaire.

- JUMPER 1 / nombre de brûleurs :
 - **fermé pour SBK 5, 7 et 9 DIEMATIC**
 - ouvert pour SBK 14 et 18 DIEMATIC-m Delta
- JUMPER 2
 - **doit être ouvert**
- SELECTEUR DE MODE DE FONCTIONNEMENT 3 / fonctionnement de secours : Ce sélecteur permet une adaptation manuelle de la vitesse du ventilateur
 - ☐ : **mode automatique**
 - ☐ : mode manuel à puissance mini.
 - ☐ : mode manuel à puissance maxi.

8387N296

- ROUE DE CODAGE 4 / réglage de la puissance enfournée :



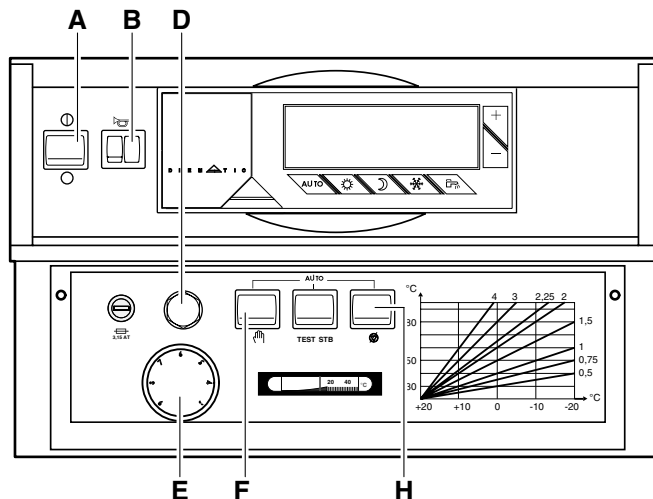
Position	Puissance enfournée en kW		
	SBK 5	SBK 7	SBK 9
0	16,2	26,0	38,0
1	17,6	28,3	40,8
2	19,4	30,7	43,3
3	21,2	33,1	46,6
4	22,6	35,0	48,0

Position	Puissance enfournée en kW		
	SBK 5	SBK 7	SBK 9
5	23,9	37,0	50,4
6	25,0	38,5	52,0
7	26,3	40,0	54,0
8	27,3	41,4	55,6
9	28,0	42,0	56,0

4.5 Mise en service

4.5.1 Mise en service :

- ouvrir le robinet d'arrêt gaz,
- vérifier si les sélecteurs de mode de fonctionnement **F** et **H** sont réglés sur "**AUTO**",
- vérifier si le thermostat **E** est en position maximale (entre les repères 8 et 9),
- vérifier si le thermostat de sécurité **D** est réarmé : retirer à cet effet le capuchon de protection du thermostat de sécurité **D** et enfoncer la tige à l'aide d'un tournevis.
- Placer l'interrupteur Marche/Arrêt **A** en position "marche" ①.
- Régler la régulation DIEMATIC-Delta de manière à provoquer une demande de chaleur.
- Le coffret de sécurité effectue sans cycle d'allumage (voir description du cycle en page 8).



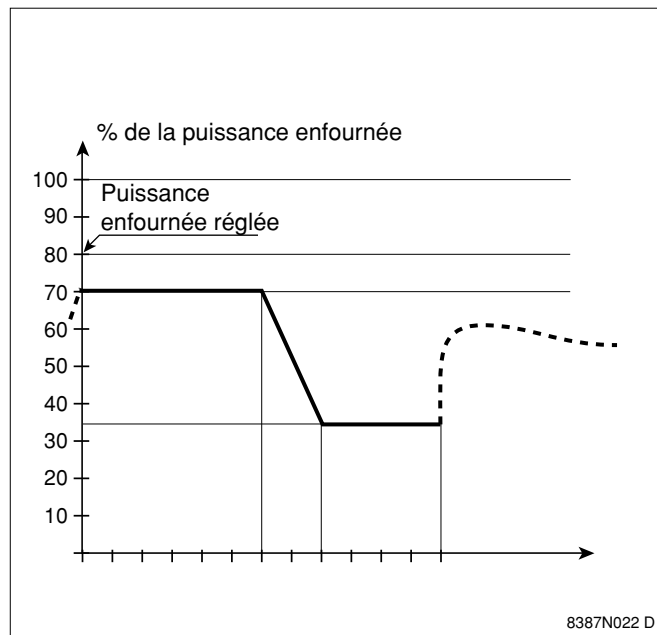
8388N034

Explications du fonctionnement en modulation :

La chaudière à condensation se comporte de la manière suivante à **chaque** démarrage :

- démarrage à 70 % de la valeur maximale de la puissance enfournée
- durant les 60 premières secondes, le brûleur fonctionne à ce niveau de puissance
- puis la puissance chute en 20 secondes jusqu'à sa valeur minimale et ce niveau est maintenu pendant 40 secondes
- finalement le mode de modulation proprement s'établit en fonction de la demande de chauffage, entre la puissance minimale et la puissance utile nominale réglée (comme en § 4.4).

Remarque : si le brûleur ne s'allume pas durant les 5 premières secondes après l'ouverture de la vanne (p. ex. air dans la conduite d'alimentation de gaz), la chaudière se met en sécurité et le voyant de contrôle rouge de **B** s'allume. Dans ce cas, appuyer sur la touche de réarmement **B** du coffret de sécurité. Un nouveau cycle du coffret est lancé.



8387N022 D

4.5.2 Réglage

Les chaudières sont réglées en usine pour le gaz naturel H à la valeur maximale de la plage de puissance enfournée. Vérifier la teneur en CO₂ des fumées lors de la première mise en service.

Si la chaudière fonctionne au gaz naturel H, cette valeur doit être égale à 10% ± 0,2%.

Dans le cas de fonctionnement au gaz L, la valeur du CO₂ doit être égale à 8% ± 0,2%.

La mesure nécessite un manomètre incliné ou en U et un appareil d'analyse électronique.

Procédure de contrôle

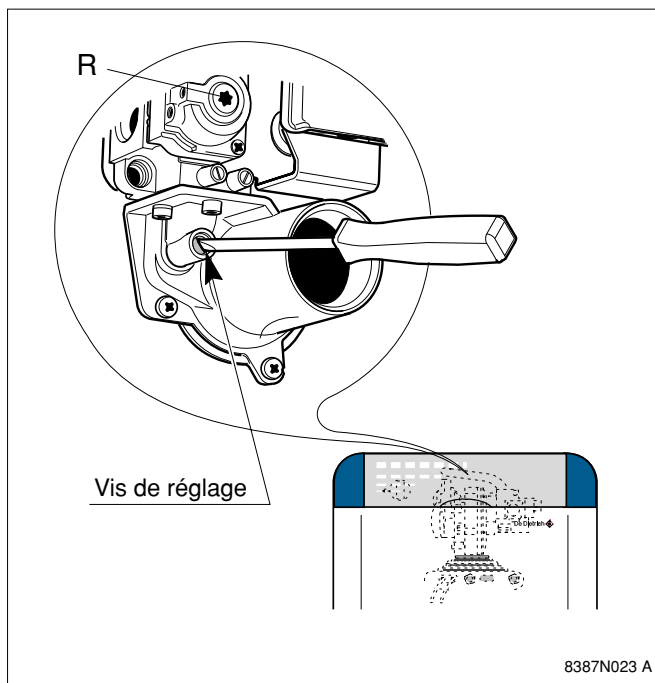
- Arrêter la chaudière.
- Introduire la sonde de l'appareil d'analyse dans la prise de mesure prévue dans le conduit d'évacuation des fumées.
- Faire tourner la chaudière en mode manuel et effectuer la mesure de la teneur en CO₂ à puissance maximale et à température constante (interrupteur F sur ).

Réglage de la teneur en CO₂

Mesurer la valeur du CO₂. La teneur en CO₂ peut être corrigée en tournant la vis de réglage au venturi. La rotation de la vis en sens horaire abaisse la valeur du CO₂.

A pleine charge, la valeur du CO₂ doit être égale à 10% $\pm$ 0,2% pour le gaz H et 8% $\pm$ 0,2% pour le gaz L. La teneur en CO₂ peut varier de - 0,7 % sur l'ensemble de la plage de modulation.

Remarque : ne pas toucher la vis de réglage de la vanne gaz **R** scellée, pré-réglée en usine.

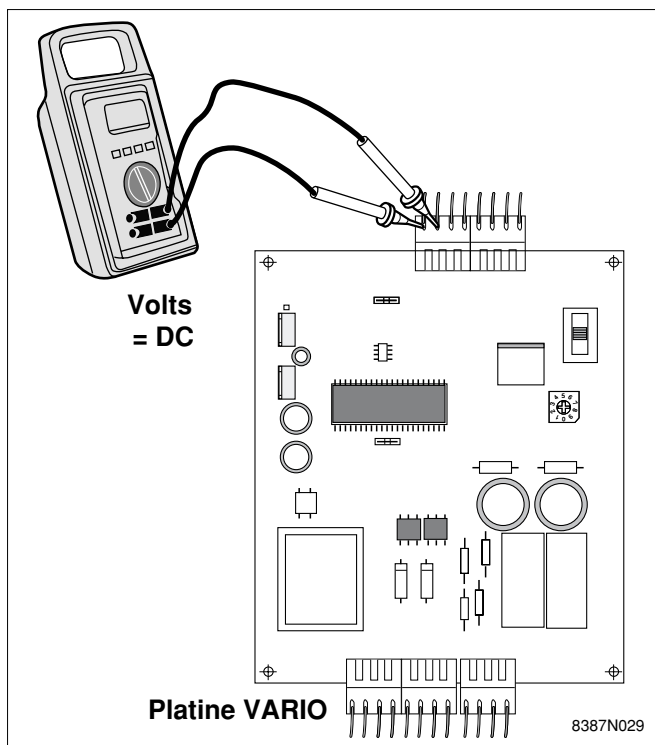


Contrôle de la puissance enfournée (dans la plage de modulation)

La puissance enfournée peut être contrôlée en mesurant la tension de commande sur la platine VARIO (sur la face arrière du connecteur - voir schéma ci-contre).

Tableau de correspondance Tension / Puissance enfournée (au gaz H) :

Tension	V(=DC)	22,0	18,0	14,0	10,0	6,0	4,5
Puissance en kW	SBK.5	28,0	25,5	22,0	17,0	11,5	10,3
	SBK.7	42,0	39,0	34,5	28,0	19,5	15,8
	SBK.9	56,0	53,5	48,0	39,5	27,5	23,5



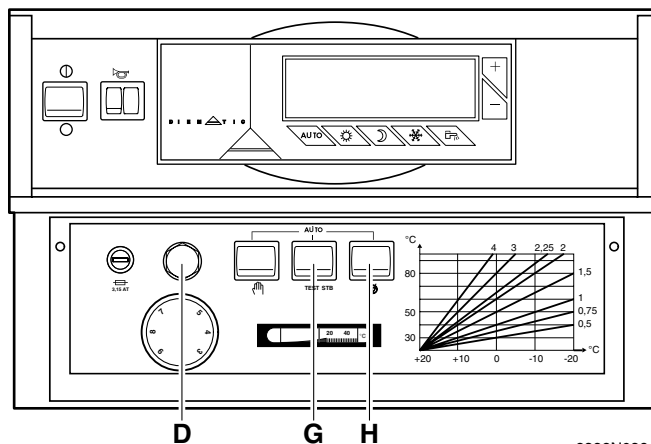
4.6 Contrôles après la mise en service

4.6.1 Contrôle du dispositif de sécurité du brûleur

Interrompre l'alimentation gaz en fermant le robinet d'arrêt. Vérifier la réaction du dispositif de sécurité (verrouillage du coffret de sécurité).

4.6.2 Contrôle du thermostat de sécurité

- Basculer l'interrupteur **H** "coupure des pompes" en position "☹" afin de ne pas avoir à chauffer l'ensemble de l'installation.
- Placer l'interrupteur **G** en position TEST STB et le maintenir enfoncé.
Le brûleur démarre, indépendamment du réglage de la régulation, jusqu'à ce que le thermostat de sécurité coupe (110 °C).
- Afin de redémarrer la chaudière après refroidissement, retirer le capuchon **D** du thermostat de sécurité et enfoncer la tige de réarmement.



4.6.3 Contrôle du pressostat de fumées

Ce contrôle est uniquement nécessaire en cas de dysfonctionnement de la chaudière (cf. tableau "incidents et remèdes" chap. 6.5, page 41). La valeur de consigne de déclenchement du pressostat fumées est réglée à 1,2 mbar (réglage en usine). Cette valeur peut être vérifiée avec un manomètre incliné ou en U.

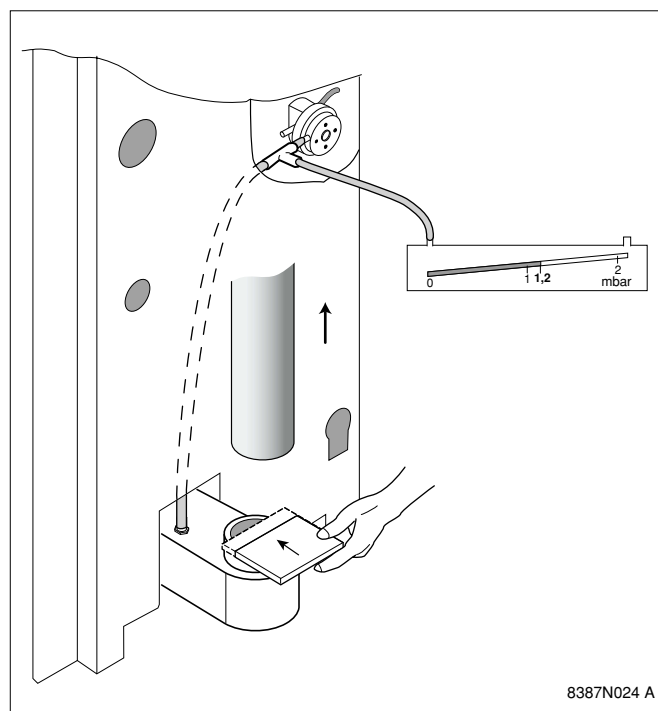
- Chaudière arrêtée : la mesure de la pression doit indiquer zéro.
- Chaudière en marche : la valeur de la pression des fumées dans le collecteur des condensats doit être inférieure à 1,2 mbar.

Contrôle du pressostat :

- déposer le conduit de fumées de la chaudière
- mettre la chaudière en marche
- fermer progressivement la buse de fumées de la chaudière jusqu'à ce que la pression dans le collecteur atteigne la valeur de $1,2 \pm 0,2$ mbar.

Le pressostat doit alors enclencher et un nouveau démarrage est activé. Si le défaut persiste, la chaudière se met en sécurité.

Si la pression d'enclenchement a une valeur différente, remplacer le pressostat.



4.7 Extinction

Arrêt de courte durée ou saisonnier :

- réglage de la régulation selon les indications de cette notice.

Arrêt de longue durée :

- basculer l'interrupteur **A** de fonctionnement en position O

- couper éventuellement l'alimentation gaz
- vidanger l'installation en cas de risque de gel.

5. ADAPTATION A UN AUTRE GAZ (ne concerne pas les pays CH et GB)

L'adaptation du gaz naturel (H) ⁽¹⁾ au gaz naturel L ⁽²⁾
et inversement nécessite les opérations suivantes :

5.1 Collage de l'étiquette

Lors de la transformation du gaz naturel H au gaz naturel L, coller l'étiquette "Gaz naturel L" à la place de l'étiquette "Gaz naturel H" et inversement.
Cette étiquette indique le type de gaz pour lequel la chaudière est réglée.

5.2 Réglage

La transformation doit être exclusivement effectuée par un installateur agréé.

Mettre la chaudière en marche comme indiqué au paragraphe 4.5, page 35. Vérifier et corriger éventuellement la valeur du CO₂ dans les fumées à puissance maximale. La teneur en CO₂ doit être égale à 10% ± 0,2% pour le gaz H et 0,8% ± 0,2% pour le gaz L.

6. MAINTENANCE



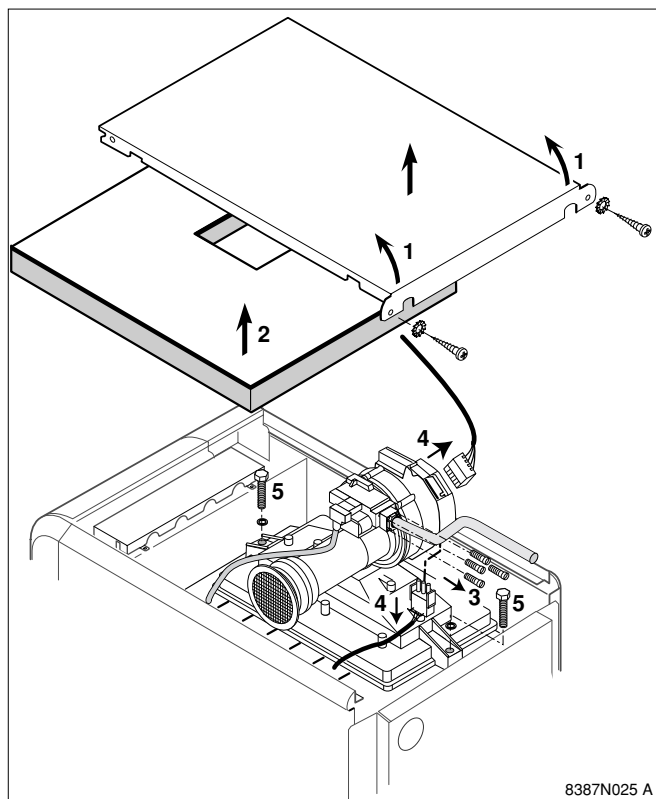
Les opérations décrites ci-après doivent être effectuées par un professionnel qualifié.

6.1 Nettoyage de la chaudière

Le nettoyage de la chaudière doit être effectué régulièrement. Il est conseillé de le faire une fois par an.

• **Procédé :**

- Fermer le robinet d'arrêt gaz et couper l'alimentation électrique,
 1. dévisser et retirer le chapiteau de la chaudière,
 2. retirer l'isolation thermique au-dessus du brûleur,
 3. dévisser les 4 vis de la bride de la vanne gaz,
 4. débrancher les différents connecteurs électriques au groupe ventilateur,
 5. déposer l'ensemble brûleur (dévisser les 2 écrous de fixation au corps de chauffe).
- nettoyer et rincer le corps de chaudière uniquement avec un jet d'eau (**attention** : protéger l'allumeur à incandescence).
- remonter l'ensemble brûleur. Le joint entre l'ensemble brûleur et le corps de chauffe ne doit pas être endommagé (sinon le remplacer).
- revisser les 2 écrous de l'ensemble brûleur en assurant un couple de serrage de 10 Nm.
- nettoyer le siphon (voir ci-après).



6.2 Nettoyage du brûleur

L'état d'encrassement des tôles de répartition et du filtre à air (pour le raccordement type B 23) doit être contrôlé une fois par an.

S'il est nécessaire de les nettoyer, procéder suivant les instructions mentionnées ci-dessous.

Une fois le brûleur déposé, comme indiqué au chap. 6.1 :

- dévisser les vis de fixation du cadre brûleur de son support fonte et retirer le cadre brûleur,
- retirer délicatement le joint en fibre céramique,
- dévisser les tôles de répartition,
- les nettoyer à l'eau et les sécher,
- pour le remontage, procéder en sens inverse. Veiller à bien repositionner le joint entre le cadre et le support (s'il est endommagé, le remplacer).

6.3 Nettoyage du siphon

Le siphon doit être contrôlé et éventuellement nettoyé chaque année.

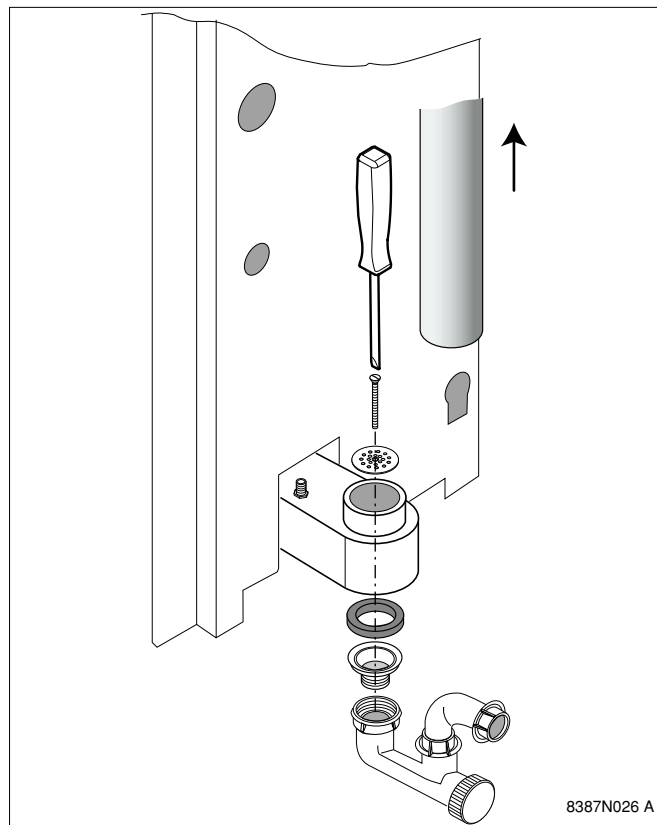
• **Procédé :**

- déposer le conduit de fumées
- dévisser le siphon
- dévisser la grille avec un tournevis
- éliminer les dépôts dans le siphon et le tamis
- remonter soigneusement le tout.

Il est possible de nettoyer le siphon sans démonter la grille en dévissant le bouchon.

Remarque :

Avant de remonter le conduit de fumées, remplir le collecteur de fumées ou le siphon avec un 1/2 litre d'eau.



6.4 Surfaces peintes

Nettoyer les surfaces peintes avec de l'eau savonneuse tiède. Essuyer avec un chiffon ou une éponge humide.

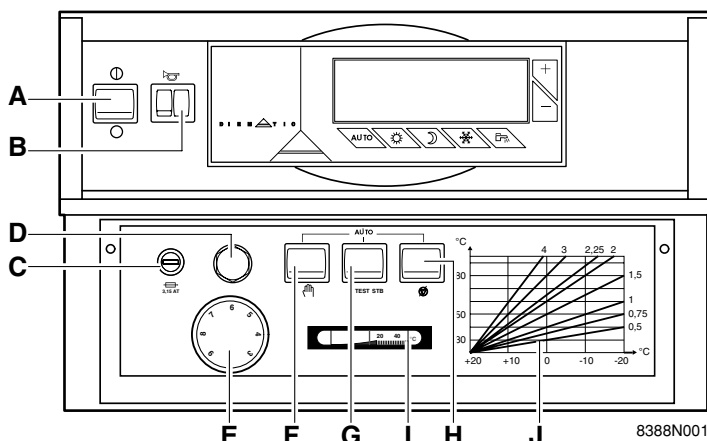
6.5 Incidents et remèdes

Symptômes	Causes probables	Remèdes
Le brûleur ne s'allume pas	- Pas de demande de chauffage - Pas de courant - Coffret de sécurité en dérangement - Surchauffe de la chaudière	- Agir sur la régulation ou sur le thermostat chaudière de manière à provoquer une demande. - Placer l'interrupt. marche/arrêt A (page 8) en pos. "marche". - Le réarmer en appuyant sur la touche B (voir page 8). - Eliminer la cause de la surchauffe. - Réarmer le thermostat de sécurité D (page 8).
Le brûleur ne s'allume pas et le coffret de sécurité est en dérangement (voyant d'alarme B allumé)	- Purge incorrecte de la conduite de gaz - Vanne gaz défectueuse - L'allumeur à incandescence ne fonctionne pas - Absence de courant d'ionisation - Le ventilateur ne fonctionne pas - Le ventilateur marche, mais pas de gaz - Conduit de fumées obstrué (surpression dans le collecteur de condensats)	- Recommencer la purge. - Vérifier et remplacer éventuellement la vanne de réglage gaz. - Contrôler le raccordement, remplacer éventuellement l'allumeur à incandescence. - Vérifier le raccordement de l'électrode d'ionisation. - Contrôler le raccordement du ventilateur. - Vérifier le pressostat de fumées (pression d'enclenchement: 1,2 mbar) (voir chapitre 4.6.3, page 37). Le remplacer évent. - Vérifier le raccord. électrique du pressostat de fumées. - Nettoyer les conduits de fumées.
Le brûleur s'allume, mais le coffret de sécurité commute en dérangement (voyant d'alarme B allumé)	- Phase et Neutre aux bornes 1 et 2 du tableau de commande sont inversés - Pression de raccordement de l'alimentation gaz trop faible	- Brancher la phase sur la borne 1 et le neutre sur la borne 2. - Vérifier la pression gaz.
Le brûleur s'allume, mais à puissance réduite	- Pression de raccordement de l'alimentation gaz trop faible - Filtre à air ou tôles de répartition dans le brûleur encrassées - Vitesse du ventilateur trop lente - Réglage à puiss. max incorrect - Réglage du débit gaz incorrect	- Vérifier la pression gaz. - Nettoyer - Vérifier le raccordement du ventilateur et son diaphragme. Remplacer éventuellement le ventilateur ou la platine de commande électronique. - Vérifier le réglage de la roue de codage sur la carte VARIO. - Vérifier le réglage du débit gaz (Val. CO₂) sur le venturi le remplacer éventuellement.
Corps de chaudière encrassé	- Pression amont trop élevée - Brûleur encrassé - Réglage incorrect du débit gaz - Aération insuffisante de la chaufferie ou ouvertures d'aération mal placées	- Vérifier la pression gaz. - Nettoyer les plaquettes céramiques et les tôles de répartition. - Vérifier la valeur du CO₂ - Vérifier le dispositif d'aération, l'agrandir éventuellement.
Chaudière bruyante	- Purge incorrecte du circuit d'eau de chauffage - Corps de chaudière encrassé	- Purger correctement le circuit d'eau de chauffage. - Détartre le circuit de chauffage.
Température de la chaudière	- Réglage trop faible du trop élevée ou trop basse - Commutateur F en pos. "  " - Commutateur H en pos. "  "	- Régler le thermostat de chaud. E à la position maxi., vérifier la valeur de consigne de la régulation DIEMATIC Delta, corriger éven. réglage. - Basculer les commutateurs F et H (page 8) en pos. AUTO.

7. DESCRIPTION ET PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU TABLEAU DE COMMANDE "DIEMATIC-Delta"

7.1 Description

● Tableau de commande :



A. Interrupteur général Marche ① / Arrêt ②

Remarque : nous déconseillons de mettre la chaudière hors tension en été, afin de maintenir la "fonction antiblocage des circulateurs". Régler la chaudière en mode "été" pour la période souhaitée de coupure du chauffage (voir § 8.2 Régime Été Manuel). En outre, si une télécommande interactive disponible en option (colis DB118) est raccordée et que l'interrupteur général **A** est en position "Arrêt" ②, la télécommande signale "DEFAULT COMMU." Ce message est transmis 5 minutes après l'arrêt de la chaudière, pendant la durée d'autonomie de la batterie (environ 2 heures).

B. Bouton de réarmement du coffret de sécurité

C. Fusible 3,15 AT

D. Thermostat de sécurité (110 °C) à réarmement manuel

E. Thermostat de chaudière réglable en fonctionnement manuel de 30 °C à 90 °C (butée d'origine à 90 °C)

F. Interrupteur 2 positions "AUTO – manuel" ③ : automatique – marche forcée

G. Bouton-poussoir "AUTO – TEST-STB" : touche de test du thermostat de sécurité

H. Sélecteur "AUTO – coupure des pompes" ④ "

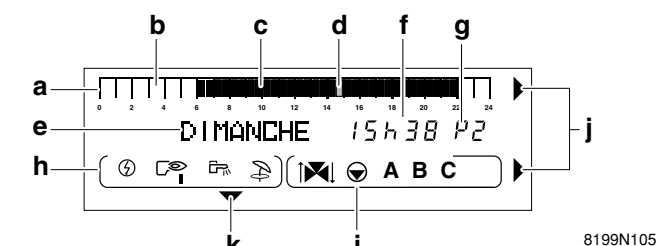
- Position ④ : cette position permet la coupure manuelle des pompes (pompe de chauffage et d'eau chaude sanitaire si elles existent), par exemple pour tester le thermostat de sécurité sans avoir à chauffer l'installation.

- Position **AUTO** : utilisation normale

I. Thermomètre de chaudière

J. Courbe de chauffe

● Afficheur



a : barre graphique d'affichage de la programmation du circuit A, B ou C affiché dans la zone **i**.

b : une zone claire indique une période de chauffage "réduit" ou de "chargement ballon" non autorisé.

c : une zone foncée indique une période de chauffage "confort" ou de "chargement ballon" autorisé.

d : barre clignotante indiquant l'heure courante

e : affichage de texte

f : affichage numérique

g : affichage du programme en cours P1, P2, P3, P4 ou "E"
"E" : coupure "été" automatique

h : affichage du mode de fonctionnement :

⑤ : marche brûleur

⑥ : marche pompe de charge ECS

⑦ : régime "été"

⑧ : charge ballon ECS en mode électrique

i : symboles de fonctionnement des circuits :

⑨ : état de la vanne mélangeuse 3 voies du circuit affiché (si raccordée) :

⑩ : ouverture de la vanne

⑪ : fermeture de la vanne

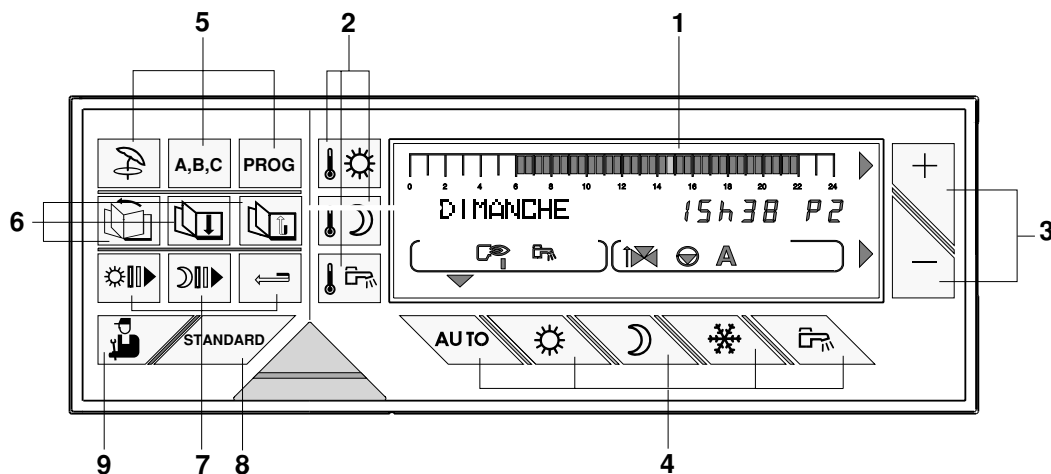
⑫ : marche circulateur du circuit affiché (A, B ou C) :

A, B ou C : circuit dont les paramètres sont affichés

j : flèches clignotant lorsqu'il est possible de régler (ou modifier) avec les touches **+** ou **-**.

k : repère affiché au-dessus de la touche "mode" (touche bleue) active

● Module de commande interactif mobile



8199N106(F)

1. Afficheur (voir ci-contre)

2. Touches de réglage des températures

- : température confort
- : température réduite
- : température eau chaude sanitaire (si un préparateur est raccordé)

Remarque : appuyer plusieurs fois sur ces touches pour afficher les programmes des différents circuits.

3. Touches de réglage ou

4. Touches de sélection du mode de fonctionnement (touches bleues)

- : mode automatique (page 45)
- Les 4 touches suivantes permettent des dérogations par rapport au mode AUTO**
- : mode confort permanent (page 45)
- : mode temp. réduite permanent (page 46)
- : mode antigel (page 46)
- : chargement ballon autorisé (page 46)

5. Touches de sélection

- : **coupure "été" manuelle** : le chauffage est coupé, mais le réchauffage de l'eau sanitaire est cependant assuré. Lorsque cette fonction est activée, les symboles et **E** s'affichent (voir § 8.2).

Remarque :

Cette fonction est indépendante de la fonction "coupure automatique du chauffage" en été lorsque la température extérieure dépasse la température extérieure de "non-chauffage" pour la "coupure du chauffage" (seul le symbole "E" s'affiche dans ce cas).

- : touche de sélection circuit A, B ou C

- : **touche de sélection du programme de chauffage P1, P2, P3 ou P4**
Le régulateur comporte 4 programmes **P1**, **P2**, **P3** et **P4** préréglés en usine – voir description en **ANNEXE 2**. Le programme **P4** peut être personnalisé (voir § 11.3).

6. Touches d'accès aux réglages et mesures

- : défilement des titres
- : défilement des lignes
- : retour à la ligne précédente

7. Touches de programmation

- : période (par 1/2 heure) pour "mode confort" ou chargement ballon autorisé
- : période (par 1/2 heure) pour "mode réduit" ou chargement ballon non autorisé
- : retour en arrière dans la barre graphique

- : **touche "programme standard"**.
Permet d'activer **P1** et de remplacer tous les programmes de chauffage par le programme standard préprogrammé en usine.

P1 : LU...-...DI : 6 - 22 h

P4 : LU...-...VE : 6 - 8 h, 11 - 13 h 30,
16 - 22 h

SA : 6 - 23 h

DI : 7 - 23 h

Programme eau chaude sanitaire : 5 - 22 h
(réchauffage autorisé)

Programme auxiliaire : 6 - 22 h

- : **touche d'accès aux paramètres réservés à l'installateur**

7.2 Principe de fonctionnement

Le tableau de commande DIEMATIC-Delta permet la régulation de la chaudière en fonction de la température extérieure par action sur le brûleur. **Le thermostat de chaudière E est réglé au maximum.** Le thermostat de sécurité **D** est réglé en usine à 110 °C. La régulation du chauffage est assurée par action du régulateur sur le brûleur, les pompes et éventuellement la (ou les) vanne(s) mélangeuse(s).

Grâce au raccordement d'une sonde d'ambiance, la régulation devient autoadaptative (courbe caractéristique de chauffage, pente et décalage parallèle) ; le régulateur DIEMATIC s'adapte, de manière entièrement automatique, aux données de l'installation et du bâtiment selon la pièce représentative.

La fonction "antigel installation" est activée à des températures extérieures inférieures ou égales à +3°C (réglable) et ce indépendamment du mode de fonctionnement (voir "tableau de réglage des paramètres installateur", page # TEMP.LIMITES, ligne HORS GEL EXT.).

La régulation de l'eau chaude sanitaire est assurée par l'action du régulateur sur la pompe de charge via la sonde de ballon. Le bouclage de l'eau chaude sanitaire peut être assurée par la sortie auxiliaire "AUX" qui peut être programmée séparément.

Le régulateur DIEMATIC permet une protection "antilégionellose".

8. REGIME DE FONCTIONNEMENT

(REGIME AUTOMATIQUE - ÉTÉ - MANUEL OU "COUPURE DES POMPES")

8.1 Régime automatique

Placer les interrupteurs **F** et **H** sur **AUTO**. Cette position permet le fonctionnement automatique avec la régulation Diematic-Delta et les modes de fonctionnement décrits ci-après peuvent être sélectionnés à tout moment par les

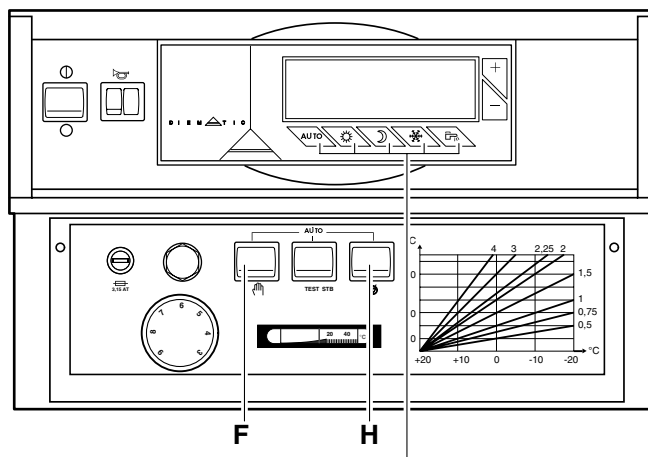
touches bleues **4** , , , ,

Remarque : les touches bleues **4** , ,

,  commandent simultanément tous les circuits raccordés.

Les différents circuits A, B ou C peuvent être commutés indépendamment en mode automatique "(**AUTO**)", confort "()" ou mode réduit "()" à l'aide de la commande à distance analogique avec sonde d'ambiance (colis BG 20) ou la commande à distance interactive avec sonde d'ambiance (colis DB 118), correspondant au circuit concerné (disponible en option pour chaque circuit raccordé).

Les dérogations activées sur la commande à distance (BG 20) sont prioritaires par rapport à la dérogation sélectionnée sur le régulateur central.



Sélection mode de fonctionnement (4)

8388N038



Mode "AUTO" :

permet le déroulement du programme de chauffage sélectionné individuellement pour chaque jour de la semaine (P1, P2, P3 ou P4) et du programme de chauffage de l'eau chaude sanitaire.

Pour la sélection d'un programme pour un circuit (A, B ou C) voir page 35.

Pour la personnalisation d'un programme, voir page 35.



Mode confort permanent :

permet le fonctionnement en mode forcé température "confort" indépendamment du programme de chauffage réglé :

● un **appui bref** provoque une dérogation temporaire au programme jusqu'à 24h00 du jour courant. Si le mode "confort" est actif, une **flèche clignote** au-dessus de la touche .

● en **appuyant sur la touche pendant plus de 5 secondes**, la dérogation "mode confort" est validée pour une période illimitée. Si le mode "confort" est actif, une **flèche est allumée en permanence** au-dessus de la touche



● appuyer sur la touche  pour effacer cette dérogation.



Mode réduit permanent :

permet le fonctionnement en mode réduit quel que soit le programme de chauffage réglé :

● **un appui bref provoque** une dérogation temporaire au programme jusqu'à 24h00 du jour courant. Si le mode "réduit" est actif, une **flèche clignote** au-dessus de la touche

● **en appuyant sur la touche pendant plus de 5 secondes**, la dérogation est validée pour une période illimitée. Si le mode "réduit" est actif, une **flèche est allumée en permanence** au-dessus de la touche

● appuyer sur la touche pour effacer cette dérogation.



Mode forcé "réchauffage ballon autorisé" :

permet le réchauffage de l'eau chaude sanitaire indépendamment du programme d'eau chaude. Lorsque la pompe de charge fonctionne, le symbole s'affiche.

● **un appui bref provoque** une dérogation temporaire au programme jusqu'à 24h00 du jour courant. Si ce mode est actif, une **flèche clignote** au-dessus de la touche

● **en appuyant sur la touche pendant plus de 5 secondes**, la dérogation est validée pour une période illimitée. Si le mode est actif, une **flèche est allumée en permanence** au-dessus de la touche

● appuyer à nouveau sur la touche pour effacer cette dérogation.

● Dans le cas où le bouclage sanitaire est réalisé par la sortie auxiliaire, la pompe de bouclage est relancée par cette dérogation si le paramètre S.AUX est réglée sur PROG.ECS.



Mode antigel :

le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont coupés, mais l'installation est cependant surveillée et protégée contre le gel. En mode antigel, la température ambiante est pré-réglée à +6 °C.

● Protection antigel immédiate pour N jours :

- Appuyer sur la touche : l'affichage indique "NB JOURS ANTIGEL".

Régler le nombre de jours (jour courant = 1) avec les touches et (jusqu'à 99 jours).

- Le mode antigel est activé après 2 minutes ou en appuyant sur la touche . Une flèche fixe est allumée en permanence au-dessus de la touche.

- Le mode antigel est annulé par la remise à zéro du nombre de jours par et ou lorsque la durée spécifiée est écoulée.

● Protection antigel avec entrée de la date de démarrage :

- Appuyer sur la touche , puis régler le nombre de jours en mode antigel par les touches et (jusqu'à 99 jours ; jour courant = 1).

- Appuyer à nouveau sur la touche , puis entrer la date de **début du mode antigel** avec les touches et .

- La date de démarrage du mode antigel est mémorisée en appuyant sur la touche ou après 2 minutes et une flèche clignote au-dessus de la touche .

jusqu'à la date pour laquelle le mode antigel a été programmé. Lorsque le mode antigel est activé, la flèche devient fixe.

- Le mode antigel est annulé par la remise à zéro du nombre de jours ou lorsque la durée spécifiée est écoulée.

● Mode antigel permanent :

- **Appuyer** sur la touche **pendant 5 secondes** : la dérogation est alors validée pour une période illimitée. Lorsque la fonction est activée, une flèche fixe apparaît au-dessus de la touche .

- Arrêt de la protection antigel : ce mode est annulé par sélection d'un autre mode de fonctionnement à l'aide des touches bleues (par exemple).

● Protection antigel du préparateur d'eau chaude sanitaire :

- Le mode antigel du préparateur d'eau chaude sanitaire est automatiquement activé lorsque la température de l'eau du ballon descend en-dessous de 4 °C. Le préparateur d'eau chaude sanitaire est alors réchauffé à 10 °C.

Remarques :

- La protection antigel est assurée pour la production d'eau chaude sanitaire et pour chaque circuit, indépendamment du réglage de la sonde d'ambiance correspondante.

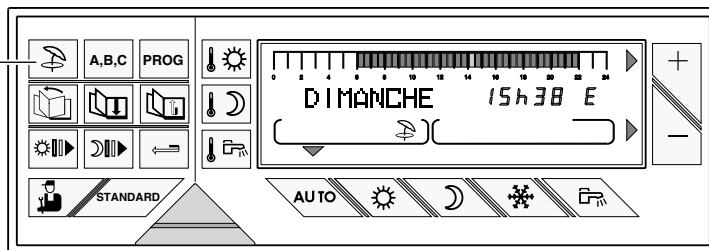
La température ambiante est pré-réglée à +6 °C en mode antigel. Cette valeur peut être modifiée si une sonde d'ambiance est raccordée (voir ANNEXE 1 – réglages "Utilisateur", paragraphe # REGLAGES, ligne ANTIGEL AMB. A, B ou C).

Attention : la commutation en mode antigel ne peut pas assurer une garantie totale contre le gel. DE DIE-TRICH n'assume aucune responsabilité pour des dommages consécutifs à un manque de gaz ou à une coupure de courant.

Dans le cas d'une installation comportant plusieurs modules de commande interactifs configurés en "circuit autonome", il est nécessaire de sélectionner le mode antigel sur tous les modules, éventuellement aussi sur le module de commande interactif qui serait réglé sur "tous les circuits", afin que le préparateur d'eau chaude sanitaire puisse bénéficier de la protection antigel.

8.2 RÉGIME ÉTÉ MANUEL – TOUCHE (située sous le volet)

Touche régime
"été" forcé



8199N197A(F)

Sélectionner le régime "été" pour arrêter le chauffage en été et maintenir cependant la production d'eau chaude sanitaire en fonctionnement.

- Pour activer cette fonction, appuyer pendant 5 secondes sur la touche  (située sous le volet). Les symboles  et **E** sont affichés.

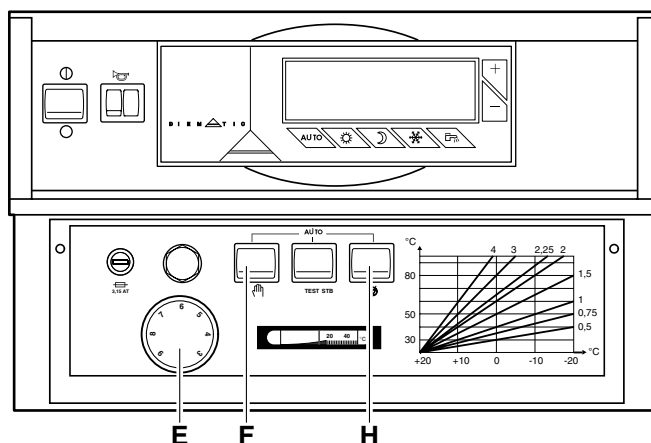
- Pour désactiver le mode coupure d'été, appuyer à nouveau pendant 5 secondes sur la touche .

Remarques :

- Cette fonction est indépendante de la fonction "coupure automatique du chauffage" si la température extérieure en été dépasse la température extérieure de "coupure du chauffage" (TEMP. ETE/HIVER). Seul le symbole **E** s'affiche dans ce cas.
- Cette touche n'agit pas sur les commandes à distance interactives configurées en "MONOCIRCUIT" (voir notice de la télécommande).
- Pendant la "coupure d'été", les pompes sont remises en marche une fois par semaine pour éviter leur gommage.

8.3 RÉGIME MANUEL

- Placer l'interrupteur **F** en position  : cette position peut être sélectionnée pour effectuer le réglage du brûleur ou en cas de défaillance de la régulation électronique :
 - le brûleur est mis en marche forcée
 - la température de la chaudière n'est plus limitée par la régulation DIEMATIC Delta
 - le thermostat **E** règle la temp. de la chaudière
 - les pompes sont mises en marche
 - la régulation des vannes mélang. ne fonctionne pas, elles peuvent cependant être manœuvrées manuellement
 - l'afficheur est éteint
- Interrupteur **F** en position **AUTO** : retour à la position de fonctionnement normale.



8388N040

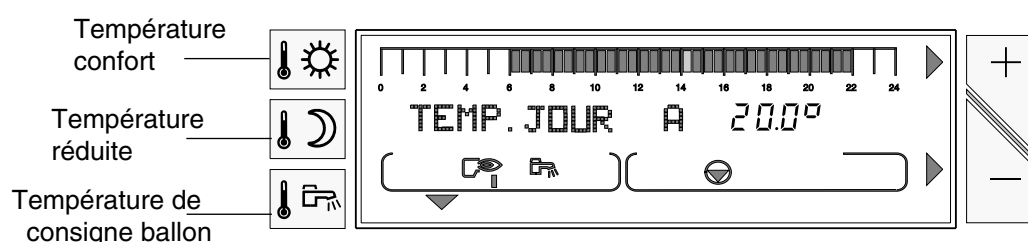
8.4 Coupure des pompes

- Placer l'interrupteur **H** en position  : dans cette position, toutes les pompes peuvent être coupées manuellement, par exemple pour tester le thermostat de sécurité sans avoir à chauffer toute l'installation.

- Interrupteur **H** en position **AUTO** : retour à la position de fonctionnement normale.

9. TEMPERATURES DE CONSIGNE CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

Groupe de touches 2



8199N145(F)

Températures ambiantes de consigne :

Les températures ambiantes de consigne pour les périodes "confort" (zones foncées dans la barre graphique) et les périodes "réduites" choisies (zones claires dans la barre graphique) peuvent être réglées séparément pour chaque circuit A, B ou C (s'ils existent) de la manière suivante :

Sélection par les touches vertes :

- appuyer plusieurs fois sur pour sélectionner la température confort du circuit souhaité, puis régler la température avec les touches et .

- appuyer plusieurs fois sur pour sélectionner la température réduite du circuit souhaité, puis régler la température avec les touches et .

Remarque : la barre graphique indique le programme de chauffage du jour courant pour le circuit affiché.

● Fin du réglage :

Le réglage est automatiquement mémorisé après 2 minutes ou après avoir appuyé sur la touche .

Température	Plage de réglage	Réglage usine
Températ.-confort 	5 à 30° C par pas de 0,5 °C par touches et	20° C
Températ.-réduite 	5 à 30° C par pas de 0,5 °C par touches et	16° C

Remarque : les touches ou permettent de visualiser sur la barre graphique le programme de chauffage du jour courant pour chaque circuit raccordé.

Température de consigne ballon :

- sélectionner la température de l'eau chaude sanitaire à l'aide de la touche verte .

Remarque : si aucune sonde d'ECS n'est raccordée, l'action sur cette touche n'a aucun effet.

- régler la température moyenne du ballon à l'aide des touches et .

- **Fin du réglage** : Le réglage est automatiquement mémorisé après 2 minutes ou après avoir appuyé sur la touche .

Température	Plage de réglage	Réglage usine
 Température moyenne-du ballon	10 à 80° C par pas de 5 °C avec les touches et	60° C

Remarque : la touche permet de visualiser sur la barre graphique le programme de production d'eau chaude sanitaire du jour courant.

Température de consigne de la piscine ou du 2ème préparateur d'eau chaude sanitaire : (voir § 3.8)

appuyer plusieurs fois sur la touche pour sélectionner la température confort de la piscine.

Régler la valeur moyenne avec les touches et .

Remarque : la barre graphique indique le programme du jour courant du circuit concerné.

● Fin du réglage :

Le réglage est automatiquement mémorisé après 2 minutes ou après avoir appuyé sur la touche .

Température	Plage de réglage	Réglage usine
Températ.-confort 	HG : position hors gel du circuit primaire de la piscine 0,5°C à 35°C : fonctionnement piscine 36°C à 80°C : fonctionnement eau chaude sanitaire (ECS) Le mode de fonctionnement sélectionné pour le circuit ECS s'applique aussi à ce 2ème circuit ECS.	20°C

10. SELECTION D'UN PROGRAMME

● Programme de chauffage :

La régulation Diematic Delta intègre 4 programmes P1, P2, P3 et P4 pré-réglés en usine. Le programme P4 peut être personnalisé (congelés, travail posté...).

D'origine, le programme P1 est actif (livraison d'usine).

Sélection d'un **programme** P1, P2, P3 ou P4 pour les circuits A, B ou C :

- sélectionner le circuit avec la touche  : le nom du circuit est affiché
- sélectionner le programme P1, P2, P3 ou P4 avec la touche .

La validation de la sélection effectuée est automatique.

- Le programme sélectionné se déroulera automatiquement si aucune dérogation n'a été sélectionnée avec

les touches , ,  ou en appuyant sur la touche .

- **Personnalisation du programme P4**, voir § 12.3.

Description du programme

Programme	Mode confort
P1	LU – DI : 6h00 – 22h00
P2	LU – DI : 4h00 – 21h00
P3	LU – VE : 5h00 – 8h00 16h00 – 22h00 SA, DI : 7h00 – 23h00
P4 Réglage en usine (adaptable voir § 11.3)	LU – VE : 6h00 – 8h00 11h00 – 13h30 16h00 – 22h00 SA : 6h00 – 23h00 DI : 7h00 – 23h00

● Programme ballon (eau chaude sanitaire) :

Le régulateur intègre un programme de production d'eau chaude sanitaire pré-réglé en usine.

Pour adapter ce programme à vos propres besoins, voir le § 11.3.

Programme ECS (réglage en usine) :

Jour	Périodes de chargement autorisé
Lu. à Di.	5h00 – 22h00

Remarque : à l'aide de la touche , le programme de production d'eau chaude sanitaire peut être visualisé à tout moment sur la barre graphique.

● Programme auxiliaire :

Le régulateur intègre un programme du contact auxiliaire pré-réglé en usine.

Pour adapter ce programme à vos propres besoins, voir le § 11.3.

PROG. AUX. (réglage d'usine) :

Jour	Périodes de fonctionnement autorisé
Lu. à Di.	6h00 – 22h00

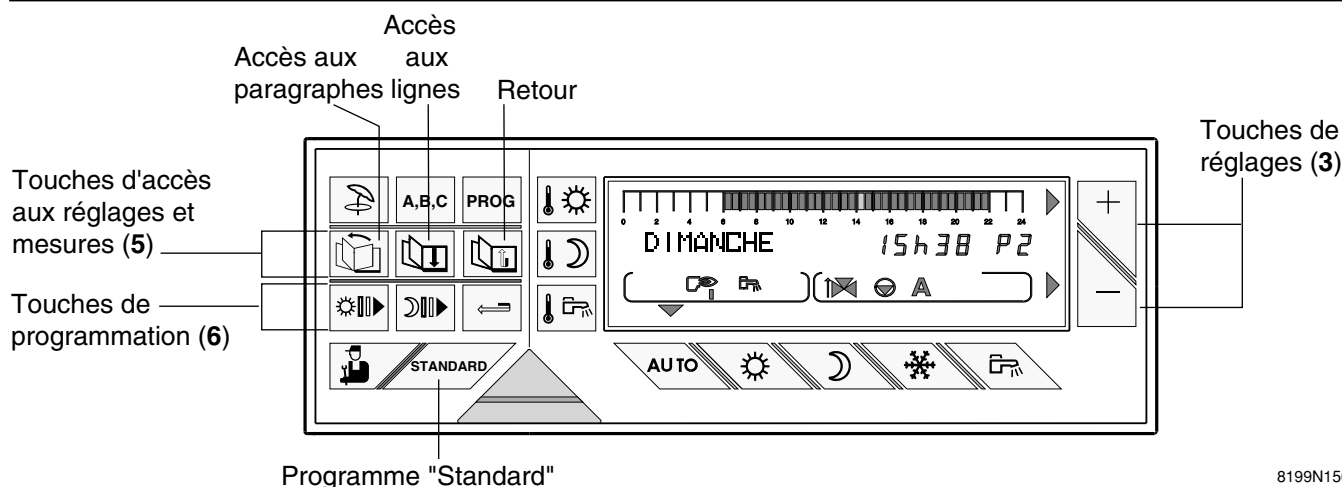
● Programme standard :

Appuyer sur la touche  (pendant 5 secondes) pour activer P1 et les programmes personnalisés P4, production d'eau chaude sanitaire et auxiliaire adaptés aux besoins personnels éventuellement enregistrés, sont remplacés par les réglages d'usine décrits ci-dessus.

11. REGLAGES "UTILISATEUR"

Voir tableau chronologique en annexe 1 – pages 70 - 71

(REGLAGE DE L'HEURE – MESURES – PROGRAMMATION – REGLAGES DIVERS)



8199N150(F)

Les touches d'accès aux réglages et mesures (5) et les touches de programmation (6) situées sous le volet à gauche du module de commande permettent de modifier les programmes et les réglages des paramètres décrits ci-après.

Les paramètres se présentent sous la forme de paragraphes comportant un titre précédé du symbole # et de lignes correspondant aux paramètres à régler :

- la touche permet l'accès au paragraphe (#)
- la touche permet de parcourir les lignes
- la touche permet le retour à la ligne ou au paragraphe précédent.

La composition et l'ordre d'affichage des différents paragraphes sont indiqués en ANNEXE 1, pages 70-71 (réglages utilisateur).

- # MESURES (voir chapitre 11.2)
- # PROG. (voir chapitre 11.3)
- # REGLAGE (voir chapitre 11.4)
- # HEURE.JOUR (voir chapitre 11.1)

Remarque : les différents réglages et la programmation restent mémorisés même après une coupure de courant.

11.1 Réglage de l'heure et de la date – Heure d'été

● Utiliser la touche pour sélectionner le paragraphe # **HEURE.JOUR**.

● Sélectionner la ligne souhaitée avec la touche et régler la valeur affichée par les touches et .

● **HEURE.ETE : AUTO ou MANU** (d'usine : **AUTO**) :
Le passage à l'heure d'été est automatiquement programmé au dernier dimanche de mars et le passage à l'heure d'hiver au dernier dimanche d'octobre. Si le réglage est sur MANU, le passage automatique ne s'effectuera pas.

11.2 Mesures

Le paragraphe "# **MESURES**" permet de lire les paramètres suivants (voir également **ANNEXE 1**).

- température d'eau de la chaudière
- température d'eau du circuit B
- température d'eau du circuit C
- température d'eau du préparateur d'eau chaude sanitaire
- température de la piscine
- température ambiante A
(le bouton de réglage de la commande à distance correspondante (colis BG 20) est en position médiane)
- température ambiante B
(le bouton de réglage de la commande à distance correspondante (colis BG 20) est en position médiane)
- température ambiante C
(le bouton de réglage de la commande à distance correspondante (colis BG 20) est en position médiane)
- température extérieure
- température des fumées
- nombre d'heures de fonctionnement du brûleur (FCT. BRUL.)
- nombre de démarrages du brûleur (NB. IMPULS.).

11.3 Programmation (personnalisation du programme de chauffage P4, du programme du ballon ECS et du programme auxiliaire)

Programme P4 (réglage d'usine) (périodes en mode confort) Lu. à Ve. : 6h00 à 8h00, 11h à 13h30, 16h à 22h Sa. : 6h à 23h Di. : 7h à 23h	Programme ballon : 5h – 22h : production d'ECS autorisée Programme auxiliaire : 6h – 22h : fonctionnement autorisé de l'appareil raccordé
--	---

Ces programmes peuvent être personnalisés selon les besoins propres de l'utilisateur ; à cet effet :

● Inscrire les programmes personnalisés dans les tableaux ci-contre (ou en **ANNEXE 2**), puis les mémoriser de la manière suivante :

● appuyer sur la touche  pour sélectionner le paragraphe :

"# PROG. 4 CIRC. A, B ou C"

"# PROG. BALLON", ou "# PROG. AUXIL." (voir la liste des paragraphes en **ANNEXE 1**).

● Sélectionner les lignes successives avec la touche



Remarque : la programmation choisie pour la ligne "TOUS LES JOURS" est automatiquement récopiée sur les autres lignes mais reste alors modifiable individuellement, jour par jour.

● entrer les **zones foncées** avec la touche  et les zones claires avec la touche  (1/2 heure par 1/2 heure)

- les zones foncées  correspondent aux périodes de chauffage "**confort**", de **chargement ballon autorisé** ou de **fonctionnement non autorisé**.

- les **zones claires**  correspondent aux périodes de chauffage "**réduit**", de **chargement ballon non autorisé** ou de **fonctionnement non autorisé**.

● utiliser la touche  pour revenir en arrière dans la barre graphique en cas d'erreur.

● procéder de même pour tous les circuits existants.

● fin de la programmation : appuyer sur  ou après 2 minutes si aucune autre touche n'a été actionnée.

Remarques :

- appuyer pendant 5 secondes sur la touche  pour activer **P1** et tous les programmes réglés en usine sont à nouveau mémorisés.

- la touche  n'agit pas sur les commandes à distance interactives configurées en "MONOCIRCUIT" (voir la notice fournie avec le support mural – colis DB 117).

Programmes personnalisés

● PROG. 4 CIRC...

Jour	Mode confort

● PROG. 4 CIRC...

Jour	Mode confort

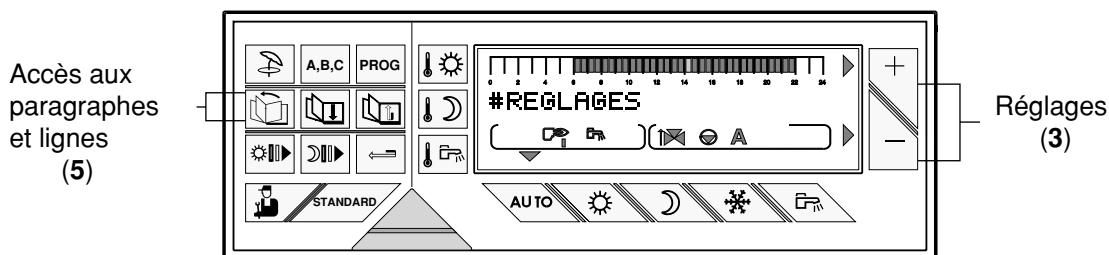
● PROG.BALLON : production d'eau chaude sanitaire

Jour	Période(s) de chargement ballon autorisé :

● PROG. AUXIL. : contact auxiliaire

Jour	Période(s) de fonctionnement autorisé :

11.4 Réglages



8199N154(F)

- Appuyer sur la touche pour sélectionner le paragraphe "# REGLAGES" (voir tableau en **ANNEXE 1**),
- puis appuyer sur pour afficher le paramètre voulu.

- Les lignes suivantes peuvent être réglées avec les touches et :

● **BIP** : permet d'activer ou de désactiver le signal sonore (réglage d'usine : OUI).

● **CONTRASTE** : permet de régler le contraste de l'affichage à l'aide de et .

● **ECLAIRAGE** : permet d'activer ou de désactiver l'éclairage de l'afficheur. Cet éclairage est activé en mode confort (III), néanmoins si l'on appuie sur le clavier en mode réduit (III), l'afficheur s'éclaire pendant 2 minutes. Le réglage est validé en appuyant sur "AUTO").

● TEMP. ETE / HIVER :

réglage de la température extérieure (stabilisée) au dessus de laquelle le chauffage est automatiquement coupé :
- la (ou les) pompe(s) de chauffage est/sont coupée(s)
- le brûleur démarre unique. lors des demandes d'ECS.

- le symbole **E** s'affiche
Si ce paramètre est réglé sur "NON", le chauffage restera toujours en fonctionnement.

Remarque : ce réglage est impossible sur les commandes à distance interactives configurées en "MONOCIRCUIT".

● **CALIBR. EXT. : calibration de la sonde extérieure** : permet de corriger la température affichée au tableau par rapport à la température extérieure réelle. Mesurer la température extérieure avec un thermomètre précis, puis entrer la correction souhaitée à l'aide des touches ou .

Exemple : température extérieure réelle mesurée avec un thermomètre = 10 °C,
température affichée = 11 °C :

réglage CALIBRATION sur - 1 avec la touche .

Remarque : la calibration agit seulement après 10 sec., c'est pourquoi l'affichage n'est corrigé qu'après ce délai.

● CALIBR. AMB. : calibration de la température ambiante :

- **avec sonde d'ambiance** : permet de corriger la température affichée au tableau par rapport à la température ambiante réelle. Mesurer la température ambiante avec un thermomètre précis, puis entrer la correction souhaitée à l'aide des touches et .

Exemple : température ambiante mesurée T° = 20 °C, température affichée au tableau T° = 19 °C : régler CALIBRATION sur + 1.

Remarque :

Si une commande à distance interactive est raccordée, effectuer ce réglage 2 heures après la mise sous tension, lorsque la température ambiante s'est stabilisée.

- **sans sonde d'ambiance** : permet la calibration du régulateur par rapport à la température ambiante réelle. Mesurer la température dans une pièce représentative, puis entrer la correction souhaitée de la température ambiante par les touches ou . Ce réglage peut uniquement être effectué après stabilisation des températures.

Exemple : température de consigne T° = 20 °C, temp. mesurée T° = 19 °C : régler CALIBRATION sur + 1.

Remarque 1 : la calibration agit seulement après 10 sec., aussi l'affichage n'est corrigé qu'après ce délai.

Remarque 2 : la température de la piscine peut être calibrée par CAL.AMB A.

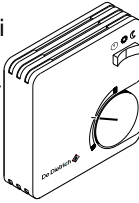
● ANTIGEL AMB. : antigel ambiance :

permet de régler la température ambiante minimale maintenue en mode antigel pour chaque circuit. Cette température est uniquement contrôlée si la sonde d'ambiance

est raccordée. En l'absence de sonde d'ambiance, la température de consigne est fixée à + 6 °C (pas réglable).

12. MESSAGES – ALARMES

En cas de dysfonctionnement, les messages suivants peuvent être affichés avec un signal sonore (2 bips par minute pendant 10 minutes) ,qui peut être coupé en appuyant sur une touche quelconque.

MESSAGE	CAUSE PROBABLE	REMEDE
RACCROCHEZ MOI (message affiché uniquement sur une commande à distance interactive déconnectée de son support mural)	La commande à distance interactive est déconnectée de son support ou de la chaudière depuis plus de 2 heures (après une charge de 24 heures). Tous les paramètres et réglages restent cependant mémorisés, même après une coupure de courant.	Rebrancher la commande à distance sur son support.
VOIR CAD. (s'affiche uniquement si une télécommande analogique type BG20 est raccordée) 	S'affiche si l'on appuie sur la touche bleue  ,  ou  du module de commande de la chaudière ou du module sur socle mural et lorsque le sélecteur de mode de fonctionnement de la commande à distance analog. (BG20) "☾ - ☺ - ☀" est en position ☾ ou ☀ .	Pour pouvoir sélectionner la dérogation  ou  à partir du module de commande de la chaudière ou du support mural, il faut placer le sélecteur 3 positions "☾ - ☺ - ☀" de la commande à distance BG 20 en position automatique : ☺ .
Sur le module CDI* mural : DEFAULT COMMU. (défaut de communication) : signifie qu'il n'y a plus eu de communication depuis plus 5 minutes entre le module et la chaudière).	- l'interrupteur marche/arrêt A (voir page) de la chaudière est en position arrêt "○". Dans ce cas, le message signifie que la chaudière est coupée et qu'aucune communication n'est possible avec elle.	- l'affichage redevient normal à la mise sous tension de la chaudière. Comme la télécommande interactive est alimentée par batterie, le message "DEFAULT COMMU." sera maintenu durant l'autonomie de celle-ci (environ 2h).
	- l'interrupteur "AUTO/☿" est en position manuelle "☿"	- placer l'interrupteur "AUTO/☿" en position "AUTO"
	- panne de courant dans la cave - coupure du câble - mauvais contact au niveau du câble de raccordement à la chaudière ou au support - défaillance de la régulation	- vérifier l'installation électrique - vérifier les connexions appeler l'installateur
Sur module comm. chaud. DEFAULT COMMU. (défaut de communication) : signifie qu'il n'y a plus eu de communication depuis plus 5 minutes entre le module et la chaudière).	- mauvais contact au niveau des connecteurs 20 points - coupure du câble plat - défaillance de la régulation	- vérifier les connexions appeler l'installateur
DEFAULT BRULEUR Le circuit d'alimentation électrique du brûleur est coupé	- brûleur débranché	- brancher le connecteur
	- réglage trop faible du thermostat de chaudière E (voir page 8)	- placer le thermostat de chaudière en position maximale.
	- le thermostat de sécurité D (page 8) a déclenché	- le réarmer ou appeler votre installateur
	- le brûleur est en dérangement	- enfoncer le bouton de réarmement B au tableau de commande (page 8). Appeler votre installateur.
	- contact de sécurité (CS) ouvert (dans le cas où le paramètre CHAUD.C.S. dans les "réglages installateurs" - page #DIVERS est réglé sur NON.	- Appeler votre installateur
- DEFAULT S. CHAUD. - DEFAULT S. EXT. - DEFAULT S. DEP. B - DEFAULT S. DEP. C - DEFAULT S. PISCINE - DEFAULT S. AMB. A - DEFAULT S. AMB. B - DEFAULT S. AMB. C - DEFAULT S. ECS - DEFAULT S. FUMEE - DEFAULT COMMU V - DEFAULT VENT. 12	Le circuit de la sonde correspondante est coupé ou en court-circuit	- pour effacer ce message, interrompre momentanément l'alimentation électrique (basculer brièvement l'interrupteur marche/arrêt A sur "○"). Appeler votre installateur. Le circuit concerné de l'installation peut cependant continuer de fonctionner en mode "manuel". Voir les remarques ci-après.

* CDI : commande à distance interactive

Remarques :**- DEFAULT S. CHAUD. et DEFAULT S. EXT. :**

Toute l'installation passe automatiquement en "mode manuel" : la chaudière est en marche et elle est commandée par le thermostat de chaudière **E**. Toutes les pompes tournent et les vannes mélangeuses ne sont plus alimentées. Elles peuvent être commandées manuellement le cas échéant. Le réglage de la température s'effectue par le thermostat de chaudière **E**.

- DEFAULT S. DEP. B et DEFAULT S. DEP. C :

Le circuit concerné passe automatiquement en "mode manuel", les pompes tournent et la vanne mélangeuse n'est plus alimentée. Elle peut être commandée manuellement le cas échéant. Le réglage de la température du circuit concerné s'effectue par le thermostat de la chaudière **E**.

- DEFAULT S. PISCINE :

Fonctionnement automatique en configuration sans sonde de piscine.

- DEFAULT S. AMB. A, DEFAULT S. AMB. B et DEFAULT S. AMB. C :

La sonde d'ambiance est défectueuse : le fonctionnement automatique en configuration sans sonde d'ambiance est garanti pour le circuit concerné.

- DEFAULT S. ECS :

Le réchauffage de l'eau chaude sanitaire n'est plus assuré automatiquement. Pour assurer la production d'eau chaude sanitaire, passer en régime manuel à l'aide de l'interrupteur "AUTO/  " – voir § 9.3.

La température de charge du ballon est identique à celle de la chaudière.

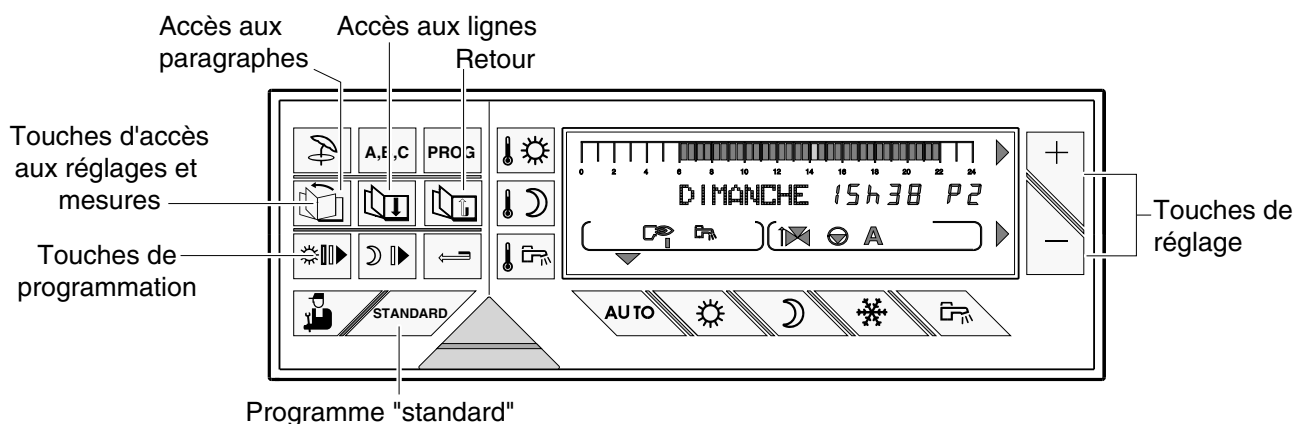
- DEFAULT S. FUMEE : sonde de fumées défectueuse.

Ce défaut n'a aucune incidence sur les différentes fonctions.

13. REGLAGES "INSTALLATEUR"

Les réglages suivants concernent diverses fonctions ainsi que la configuration de l'installation. Ils peuvent uniquement être effectués par un professionnel.

Remarque : les différents réglages et paramètres restent mémorisés même après une coupure de courant.



8199N405-F

13.1 Réglages

Les différents paramètres réglables sont présentés dans leur ordre d'apparition dans le tableau des réglages "INSTALLATEUR".

- Ces réglages sont accessibles après avoir appuyé pendant 5 secondes la touche installateur  située sous le volet du module de commande.

- Appuyer sur la touche  pour sélectionner le paragraphe souhaité et sur  pour sélectionner la ligne.

- Le paramètre de chaque ligne peut être modifié par les touches  et .

- En fin d'intervention, les réglages sont mémorisés en appuyant sur la touche  ou après 2 minutes si aucune touche n'a été actionnée.

- Retour aux paramètres réglés en usine :
 - appuyer simultanément sur les touches  et  : le message "RESET PARAM" sera alors affiché pendant 10 secondes.

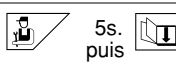
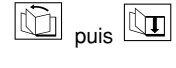
Les paramètres réglés en usine sont à nouveau mémorisés.

Cette intervention n'affecte ni les compteurs horaires, ni les compteurs d'impulsions, ni les programmes.

13.2 Tableau des réglages "installateur"

- Voir les explications ci-après.
- Les différents chapitres et lignes sont indiqués dans l'ordre de leur apparition.

Remarque : en fin d'intervention, les réglages sont mémorisés en appuyant sur la touche  ou après 2 minutes si aucune touche n'a été actionnée.

APPUYER	AFFICHAGE	PARAMETRE REGLE	REGLAGE USINE	PLAGE DE REGLAGE	REGLAGE CLIENT
	# LANGUE FRANCAIS	Sélection de la langue	FRANÇAIS	DEUTSCH ENGLISH	
	#TEMP. LIMITES	Réglage des températures limites			
	MAX CHAUD.	Réglage de la température maximale de fonctionnement de la chaudière	75°C	50 à 95°C	
	MIN CHAUD	Réglage de la température minimale de fonctionnement de la chaudière	15°C	10 à 50°C	
	TPC J	Température de pied de courbe de chauffe en mode jour (circuit A)	NON	NON, 20 à 90°C	
	TPC N	Température de pied de courbe de chauffe en mode nuit (circuit A)	NON	NON, 20 à 90°C	
	MAX CIRC. B*	Réglage de la température maximale de départ B (vanne 3 voies B)	75°C	40 à 95°C	
	MIN CIRC B*	Réglage de la température minimale de départ B (vanne 3 voies B) activée par la protection antigel de l'installation	20°C	10 à 50°C	
	MAX CIRC. C*	Réglage de la température maximale de départ C (vanne 3 voies C)	75°C	40 à 95°C	
	MIN CIRC. C*	Réglage de la température minimale de départ C (vanne 3 voies C) activée par la protection antigel de l'installation	20°C	10 à 50°C	
	HORS GEL EXT	Réglage de la température extérieure activant la fonction antigel de l'installation	+ 3°C	- 8 à + 10°C	
	# PARAM. INSTAL	Réglage des paramètres spécifiques à l'installation			
	INERTIE BATI	Réglage du facteur d'inertie I du bâtiment	3	0 à 10	
	PENTE CIRC A*	Réglage de la pente du circuit chaudière	1,5	0 à 4	
	INFL.S.AMB. A*	Réglage de l'influence de la sonde d'ambiance A	3	0 à 10	
	CIRC. A	Type de circuit chauffage ou piscine	CHAUFF.	CHAUFF. PISCI.	
	PENTE CIRC B*	Réglage de la pente du circuit vanne B	0,7	0 à 4	
	INFL.S.AMB. B*	Réglage de l'influence de la sonde d'ambiance circuit B	3	0 à 10	
	CIRC.B	Type de circuit chauffage ou panneau solaire	CHAUFF.	CHAUFF. SOLAIRE	
	PENTE CIRC C*	Réglage de la pente du circuit vanne C	0,7	0 à 4	
	INFL.S.AMB. C*	Réglage de l'influence de la sonde d'ambiance circuit C	3	0 à 10	
	CIRC.C	Type de circuit chauffage ou panneau solaire	CHAUFF.	CHAUFF. SOLAIRE	
	S.AUX.	Type de circuit bouclage sanitaire, piscine, programme	PROG. ECS	PROG.ECS PISCINE PROGRAM.	
	NUIT ABAISS. (1)	Sélection du mode de fonctionnement en régime réduit par  ou 	NUIT ABAISS.	NUIT ABAISS NUIT ARRET.	
	BRULEUR	Nombre d'allures de la chaudière	MODUL	MODUL	
	# DIVERS				
	AFF. ALTERNE	Sélection du type d'affichage par touches  ou  AFF.ALTERNE=Affichage successif Heure/jour / Temp.ext.	AFF.ALTERNE	AFF.HEURE/JOUR AFF.TEMP.EXT.	
	LARG. BANDE BRUL.	Réglage de la largeur de bande du brûleur	12K	10 à 30 K	
	LARGEUR BANDE*	Réglage de la largeur de bande des vannes 3 voies	4 K	4 à 16 K	
	DEC. CHAUD/V3V*	Réglage de l'écart de temp. minimale entre la chaudière et les vannes	8 K	0 à 16 K	
	TEMPO. P. CHAUFF.	Réglage de la temporisation de coupure des pompes de chauffage	4 mn	0 à 15 min	
	TEMPO. P. ECS*	Réglage de la temporisation de coupure des pompes ECS	4 mn	0 à 15 min	
	ADAPT.LIBEREE*(2)	Activation ou désactivation de l'autoadaptativité par touches  ou  pour la sonde d'ambiance	LIBEREE	LIBEREE ou BLOQUEE	
	ECS TOTALE	Sélection du niveau de priorité ECS par touches  ou 	TOTALE	TOTALE, RELATIVE ou NON PRIOR.	
	ECS CHAUDIERE*	Réglage du mode de chargement du préparateur	CHAUDIERE.	CHAUDIERE OU ELECTRIQUE	
	ANTILEG*	Activation de la fonction antilégionellose	NON	OUI ou NON	
	CHAUD. C.S.	Fonction à activer sur une installation à combustibles solides	NON	OUI ou NON	
	FCT.MIN.BRUL.	Réglage du temps de fonctionnement minimal du brûleur	1 mn	0 à 4 mn	
	DEL. CHAUD.	Asservissement du démarrage du chauffage à la temp. mini. chaud.	NON	OUI ou NON	

(1) Ne s'affiche que s'il y a au moins 1 circuit chauffage sans sonde d'ambiance

(2) Ne s'affiche que s'il y a au moins 1 circuit chauffage avec sonde d'ambiance

* La ligne n'est affichée que pour les options ou les sondes effectivement raccordées

13.3 Explications des réglages "installateur"

- # TEMP. LIMITES :

- "**MAX CIRC. C...**" : pour les circuits B et C, ce réglage limite la température de départ du circuit correspondant.

Remarque : en cas de modification d'une température maximale, il faut modifier éventuellement aussi la butée du thermostat de chaudière qui limite la température maximale à 85 °C. Pour modifier la butée, retirer le bouton du thermostat et déplacer la butée dans le trou correspondant à la température limite désirée.



Attention : dans le cas d'un plancher chauffant, il est impératif de régler la température maximale de départ après la vanne mélangeuse (ligne MAX CIRC...) à 50°C (voir tableau des réglages "installateur").

La réglementation impose également un dispositif de sécurité indépendant de la régulation, avec réarmement manuel qui coupe impérativement la fourniture de chaleur dans le circuit du panneau lorsque la température maximale du fluide atteint 65°C.

Pour répondre à cette exigence, un thermostat de sécurité doit être raccordé électriquement sur la carte de raccordement 230V.

Par ailleurs, il est conseillé de régler le paramètre **ECS RELATIVE** en cas de production d'eau chaude sanitaire.

● TPC :

en mode hiver, le paramètre TPC permet (quel que soit le type d'installation), une température de fonctionnement minimale dans le circuit primaire pour commander un circuit de piscine ou aérotherme par exemple (cette température peut rester constante si la pente du circuit A est nulle) ; une valeur différente (entre NON, 20 à 90 °C) peut être sélectionnée pour le jour (TPC J) ou la nuit (TPC N).

● HORS GEL EXT. :

en dessous de cette température les pompes fonctionnent en permanence et les températures minimales de chaque circuit sont respectées.

En cas de fonctionnement nuit ARRET, le mode nuit ABAISS devient actif.

- # PARAMETRES INSTAL.

● **INERTIE BAT** : la valeur du facteur d'inertie **I** du bâtiment ne doit pas être modifiée de plus d'une unité à chaque réglage :

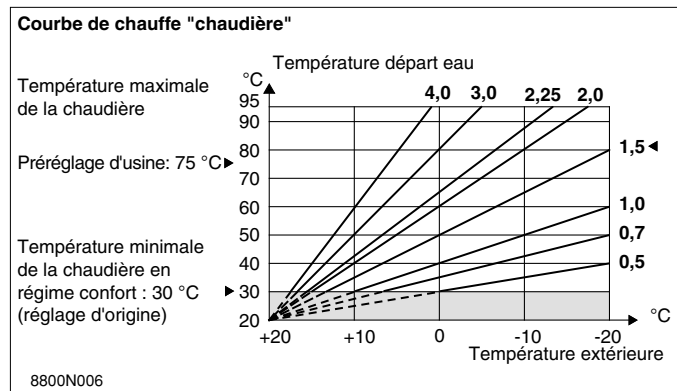
I = 0 correspond à une structure de bâtiment légère (temps de réponse : 10 secondes)

I = 10 correspond à une structure de bâtiment lourde (temps de réponse : 50 secondes)

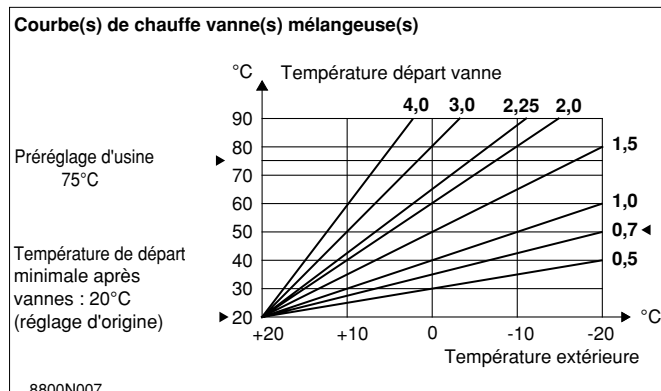
Remarque : la modification du réglage d'usine (**I** = 3) est uniquement nécessaire dans des cas d'installations exceptionnelles et lorsque la fonction "autoadaptativité" (ADAPT. LIBEREE) est activée.

● **PENTE CIRC** : réglage indépendant pour chaque circuit. **Ce réglage est facultatif si une commande à distance est raccordée et si l'autoadaptativité est activée (ADAPT. LIBEREE).**

- Réglage d'usine de la pente du circuit chaud. : 1,5



- Réglage d'usine de la pente du circuit à vanne : 0,70



● **INFLUENCE S. AMB.** : permet d'ajuster l'influence de la sonde d'ambiance (si elle existe) sur la temp. de la chaudière et la temp. de départ des circuits vannes.

● **NUIT ABAISS.** : permet la sélection de l'une des deux fonctions suivantes en régime réduit pour les circuits de chauffage sans sonde d'ambiance.

- Abaissement (NUIT ABAISS.) : le chauffage reste en marche en période réduite et la pompe tourne en permanence.

- Arrêt (NUIT ARRET) : le chauffage est arrêté, aucune demande de chauffage n'est prise en compte. La protection antigel de l'installation est néanmoins assurée.

- Si une sonde d'ambiance est raccordée, la pompe chauffage est coupée dès que la température ambiante est atteinte et que la temporisation est écoulée ; la pompe du chauffage est remise en marche dès que la température ambiante de nuit est inférieure à la valeur réglée.

Remarque : ce paramètre est uniquement affiché si chaque circuit comporte une sonde d'ambiance.

- # AUTRES PARAM.

- **AFF. ALTERNE** : permet de sélectionner l'affichage :
 - ALTERNE, ou
 - HEURE / JOUR, ou
 - TEMP. EXT..

LARGEUR BANDE : la valeur réglée (pour toutes les vannes mélangeuses) peut être augmentée si une vanne rapide est utilisée et diminuée si une vanne très lente est utilisée (par exemple sur une vanne mélangeuse à moteur thermique).

- **DEC. CHAUD./V3V** : écart de température à la départ minimal entre le circuit de chaudière et le circuit vannes mélangeuses (si elles existent).

- **TEMPO.P.CHAUFF** : la temporisation à la coupure de(s) la pompe(s) de chauffage permet d'éviter le déclenchement intempestif du thermostat de sécurité en cas de surchauffe de la chaudière.

- **TEMPO. P. ECS** : la temporisation à la coupure de la pompe de charge ECS évite, après la charge du ballon, d'envoyer de l'eau trop chaude dans le circuit de chauffage. Elle évite également le déclenchement du thermostat de sécurité par une surchauffe de la chaudière.

- **ADAPT. LIBEREE** : activation ou blocage de l'autoadaptativité.

- **ECS totale** : permet les sélections suivantes si un préparateur d'eau chaude sanitaire est raccordé :

- ECS TOTALE : la régulation coupe la fonction chauffage pendant la charge du préparateur d'eau chaude sanitaire, ce qui constitue une priorité absolue à la préparation ecs.

- ECS RELATIVE (1) : "DIEMATIC-Delta" vérifie si la chaudière est capable à la fois d'assurer le réchauffage du circuit de chauffage et de l'eau chaude sanitaire. Le cas échéant, la ou les pompe(s) du chauffage et la pompe de charge sont mises simultanément en marche. Tant que la chaudière n'est pas capable d'assurer le réchauffage du circuit de chauffage et de l'eau chaude sanitaire, la vanne mélangeuse se ferme ; quand la puissance est suffisante, la vanne assure la régulation.

- ECS NON PRIOR. (1) : la fonction de chauffage n'est pas coupée pendant la charge du préparateur d'eau chaude sanitaire.

Important : si le circuit de chaudière existe, la température dans les radiateurs peut atteindre la température maximale programmée pour la chaudière pendant la charge du ballon.

- **ECS : CHAUDIERE, ELECTRIQUE** : ce paramètre permet de choisir le mode de chargement du ballon.

En mode "CHAUDIERE" (réglage usine), l'eau chaude sanitaire est préparée été comme hiver par un ballon à échangeur dont le primaire est raccordé à la chaudière.

En mode "ELECTRIQUE", l'eau chaude sanitaire est préparée en hiver par la chaudière et en été par une résistance électrique.

Dans ce dernier cas, les sorties du "circuit AUXILIAIRE" sont utilisées pour la commutation du régime hiver en régime été. En régime hiver, les sorties du circuit auxiliaire ne sont pas alimentées et le ballon est chargé par la chaudière. Lors du passage au régime d'été, la sortie auxiliaire sert à commander un dispositif qui assure le chauffage de l'eau chaude sanitaire à l'aide d'une résistance électrique (commande thermostatique).

Remarque : la commande d'une pompe de bouclage par la fonction "sortie auxiliaire" n'est alors plus possible.

- **ANTILEG** : l'activation de cette fonction permet de réchauffer l'eau chaude sanitaire à 70 °C chaque samedi de 4h00 à 5h00. Les microbes responsables de la légionellose sont ainsi détruits.

Remarque : il faut augmenter, dans ce cas, la température maximale de la chaudière à 80 °C.

Un dispositif mélangeur doit alors empêcher la distribution d'eau à une température supérieure à 60 °C dans le réseau de distribution d'eau.

- **CHAUD. C.S.** :

Ce paramètre doit rester réglé sur "NON". Cette fonction n'est pas utilisée sur les chaudières à gaz.

- **FCT. MIN. BRUL.** : le réglage du temps de fonctionnement minimal du brûleur permet d'éviter des cycles de fonctionnement trop courts du brûleur.

- **DEL. CHAUD** : l'activation de cette fonction empêche le démarrage de l'installation de chauffage tant que la température de la chaudière n'a pas atteint la valeur minimale réglée (la vanne mélangeuse 3 voies reste fermée, les pompes sont coupées).

(1) Dans cette configuration, l'installation chauffage doit être équipée d'une vanne mélangeuse.

14. CONTROLE DES PARAMETRES ET DES ENTREES/SORTIES (MODE TEST)

La fonction test permet de vérifier l'état des paramètres et des entrées/sorties (voir la liste en page suivante) :

- appuyer sur la touche  jusqu'à ce que le texte "#PARAMETRES" (10 secondes) s'affiche.
- avec les touches  et , faire défiler la liste en avant et en arrière.

Remarque : si le mode test est activé depuis plus de 5 minutes, le message "DEFAULT COMMU." est affiché sur les commandes à distance interactives à support mural.

"#PARAMETRES"

Ce paragraphe permet de vérifier un par un l'état de divers paramètres (voir tableau à la page suivante) :

"#TEST SORTIES"

Ce paragraphe permet d'activer les sorties individuellement et de contrôler leur fonctionnement. Une sortie peut être coupée et réalimentée à l'aide des touches  ou .

"BRULEUR"

Les touches  /  permettent la commande forcée des modes de fonctionnement suivants du brûleur :

- **ARRET BRULEUR**
- **MODULATION** — , après que la puissance minimale ait été atteinte : **BRULEUR MINI***,
- **MODULATION** = , le brûleur fonctionne en modulation selon la valeur prédéfinie,
- **MODULATION** + , après que la puissance maximale ait été atteinte : **BRULEUR MAXI***

* Ces deux modes de fonctionnement sont déterminants pour les mesures des émissions.

"#TEST ENTREES"

Ce paragraphe permet d'afficher l'état des entrées logiques (c'est-à-dire autre que les sondes).

"#CONFIGURATION – ETALON"

Cette fonction permet la programmation d'un module de commande interactif qui servira de module "ETALON". Le module de commande "ETALON" sert à la programmation rapide de plusieurs installations (p. ex. sur les chantiers comportant un certain nombre d'installations de chauffage identiques).

Dans ce cas :

- programmer le module de commande, puis le configurer comme module "ETALON" en réglant le paramètre ETALON sur OUI.
- monter le module brièvement (au moins 20 secondes) sur la chaudière ou le support mural auquel les paramètres doivent être transférés.
- les paramètres sont transférés automatiquement à la chaudière ou à la télécommande interactive sur le support mural.

Remarques :

- un module configuré en "ETALON : OUI" ne doit pas rester sur une installation (dans ce cas, régler le paramètre ETALON sur NON).
- les paramètres mémorisés dans le module sont sauvegardés, même en cas de coupure de courant.

CONTROLE DES SONDES

La régulation DIEMATIC-Delta signale une coupure de courant ou un court-circuit d'une sonde. Dans ce cas, il affiche un message et un signal sonore retentit. Les sondes peuvent également être contrôlées dans le paragraphe "# MESURES" (voir tableau des réglages "utilisateur").

La ligne est uniquement affichée lorsque le circuit ou la sonde est effectivement raccordé. Si l'une des températures n'est pas affichée ou si l'écart entre la température affichée et la température réelle est trop grand, vérifier la sonde correspondante (caractéristiques techniques au § 1) et son câble de raccordement.

15. UTILISATION D'UN SUPPORT MURAL (colis DB 117)

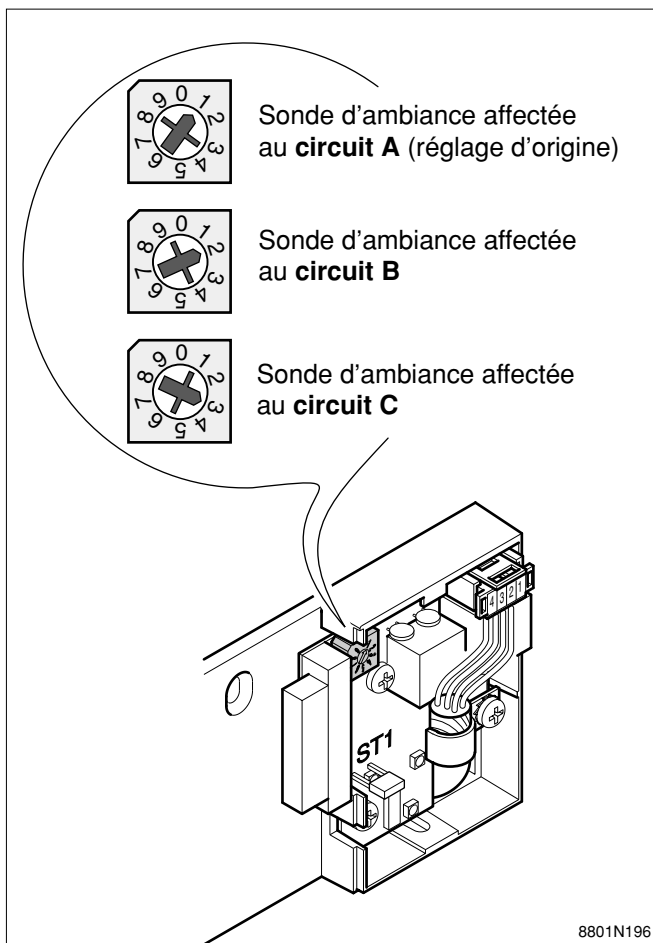
Le support mural intègre une sonde d'ambiance qui est affectée au circuit A, B ou C. D'origine le codage de la CDI est : 1 (sonde d'ambiance affectée au circuit A).

Coder la commande à distance de la manière ci-contre, pour affecter la sonde d'ambiance au circuit A, B ou C.



Important :

veiller à ne pas affecter deux fois le même codage (circuit A, B ou C) dans une installation sous peine de dysfonctionnements.



MODE TESTS (voir les explications à la page précédente)

Remarque : en fin d'intervention, le régulateur revient au mode automatique en appuyant sur la touche



ou après 2 minutes, si aucune touche n'a été actionnée.

APPUYER	AFFICHAGE	ETAT DES PARAMETRES ET DES ENTREES/SORTIES
10 secondes puis	# PARAMETRES	
	T EXT MOYENNE	Température extérieure moyenne
	T CALC. CHAUD.	Température calculée pour la chaudière
	T CALC. A*	Température calculée pour le circuit A
	T CALC. B*	Température calculée pour le circuit B
	T CALC. C*	Température calculée pour le circuit C
	DECAL ADAP A*	Décalage parallèle calculé pour le circuit A
	DECAL ADAP B*	Décalage parallèle calculé pour le circuit B
	DECAL ADAP C*	Décalage parallèle calculé pour le circuit C
puis	# TEST SORTIES	
	BRULEUR	Permet de forcer les différents modes de fonctionnement du brûleur voir § 14
	P. CIRC. A OUI*	Marche pompe circuit A (ou circuit primaire)
	POMPE ECS OUI*	Marche pompe ECS
	P. AUX. OUI	Marche sortie auxiliaire (bouclage sanitaire par exemple)
	OUV. V3V B OUI*	Ouverture vanne circuit B
	FER. V3V B OUI*	Fermeture vanne circuit B
	P. CIRC. B OUI*	Marche pompe circuit B
	OUV. V3V C OUI*	Ouverture vanne circuit C
	FER. V3V C OUI*	Fermeture vanne circuit C
	P. CIRC. C OUI *	Marche pompe circuit C
	BUZZER OUI	Mise en route du bruiteur (BIP)
puis	# TEST ENTREES	
	FONCT. BR. 1	Présence de phase sur l'entrée comptage (1 = présence, 0 = absence)
	COM TELEPHONE	Présente de pont sur l'entrée téléphone (1 = présence, 0 = absence)
	CAD A, B, C	Si une télécommande analogique (CAD) (BG 20) est raccordée, affiche la position du sélecteur (AUTO, JOUR, NUIT)
puis	BATTERIE (VOLT)	Uniquement affiché sur module de commande interactif, la valeur doit être > à 8,4 V après charge de 24 h, les mesures doivent être effectuées sur un module de comm. décroché de son support.
	# TEST BUS	
	CONFIG. BUS	Nombre total d'appareils raccordés au BUS Diematic Delta
	APPAREIL NUM.	Numéro de codage de l'appareil - 70 : module sur la chaudière - 71 : CDI du circuit A - 72 : CDI du circuit B - 73 : CDI du circuit C
	APPAREIL SCRU. NUM	Appareil interrogé sur le BUS - 70 : module sur la chaudière - 71 : CDI du circuit A - 72 : CDI du circuit B - 73 : CDI du circuit C
	FCT BUS	Nombre d'heures de fonctionnement depuis la mise sous tension.
	CTRL BUS	Nombre d'erreurs de transmission depuis la mise sous tension.
puis	# CONFIGURATION	
	ETALON	Réglage d'usine : NON. Ce paramètre doit toujours être réglé sur "NON" en fonctionnement normal.
	CHAUDIERE	COND / NORM

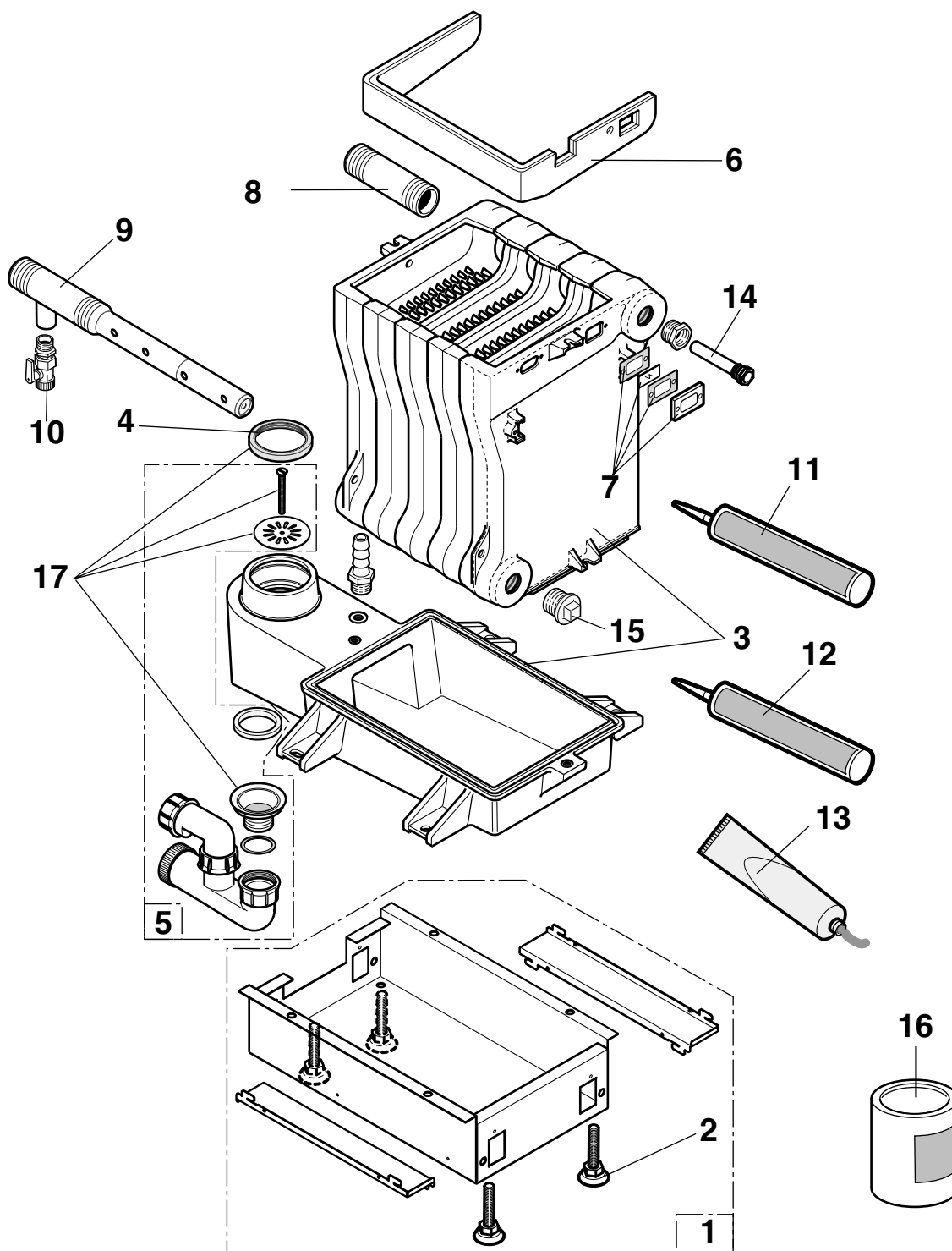
* La ligne est uniquement affichée si les équipements en option, les circuits et les sondes sont effectivement raccordés.

16. VUES ECLATEES ET LISTE DES PIECES DE RECHANGE

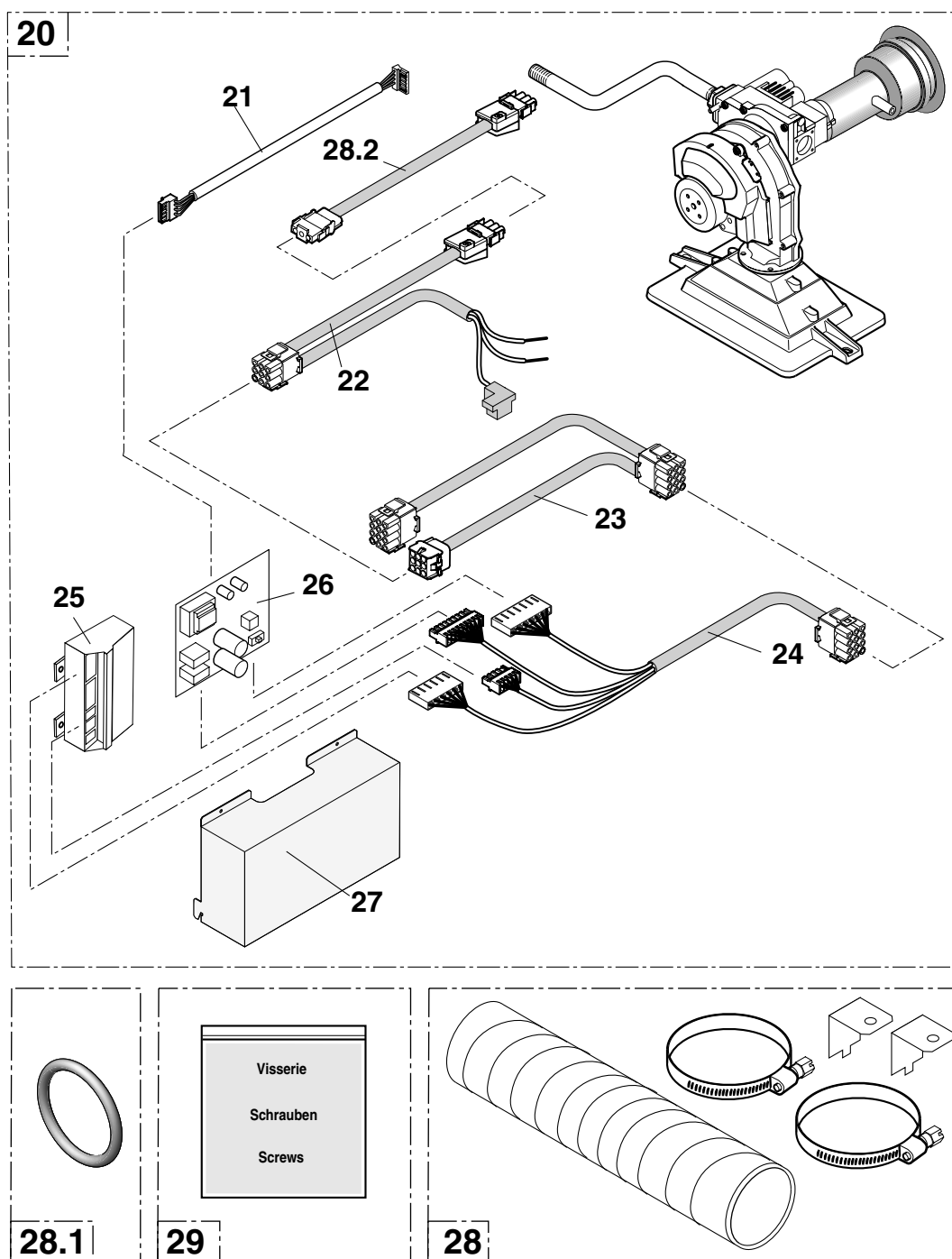
Pièces de rechange **SBK 5, 7 et 9 DIEMATIC**

Remarque : pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le **numéro de code figurant dans la liste**, en face du repère de la pièce désirée.

CORPS DE CHAUDIÈRE



CIRCUIT GAZ ET AIR COMPLET + ACCESSOIRES



CIRCUIT GAZ ET AIR

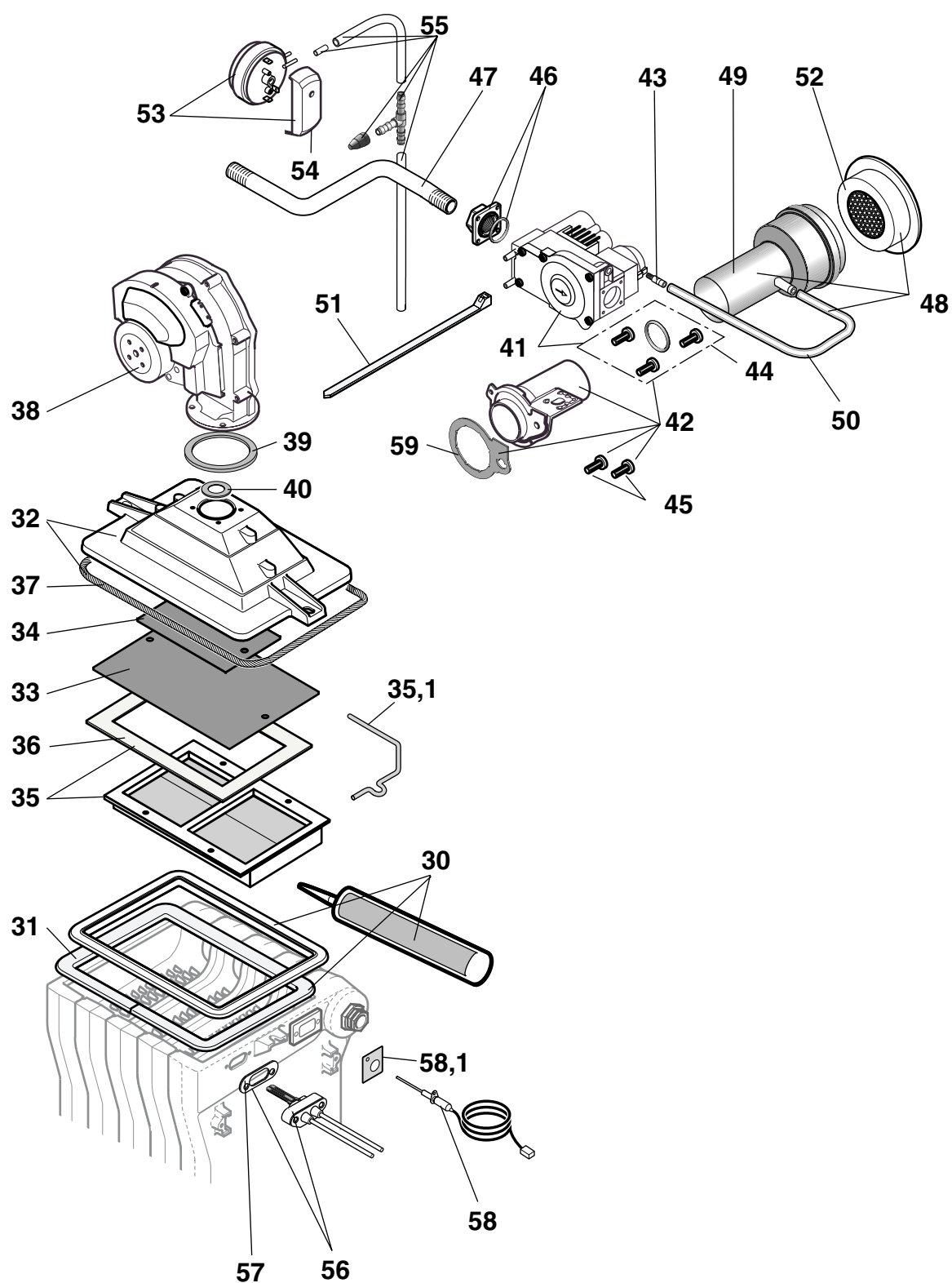
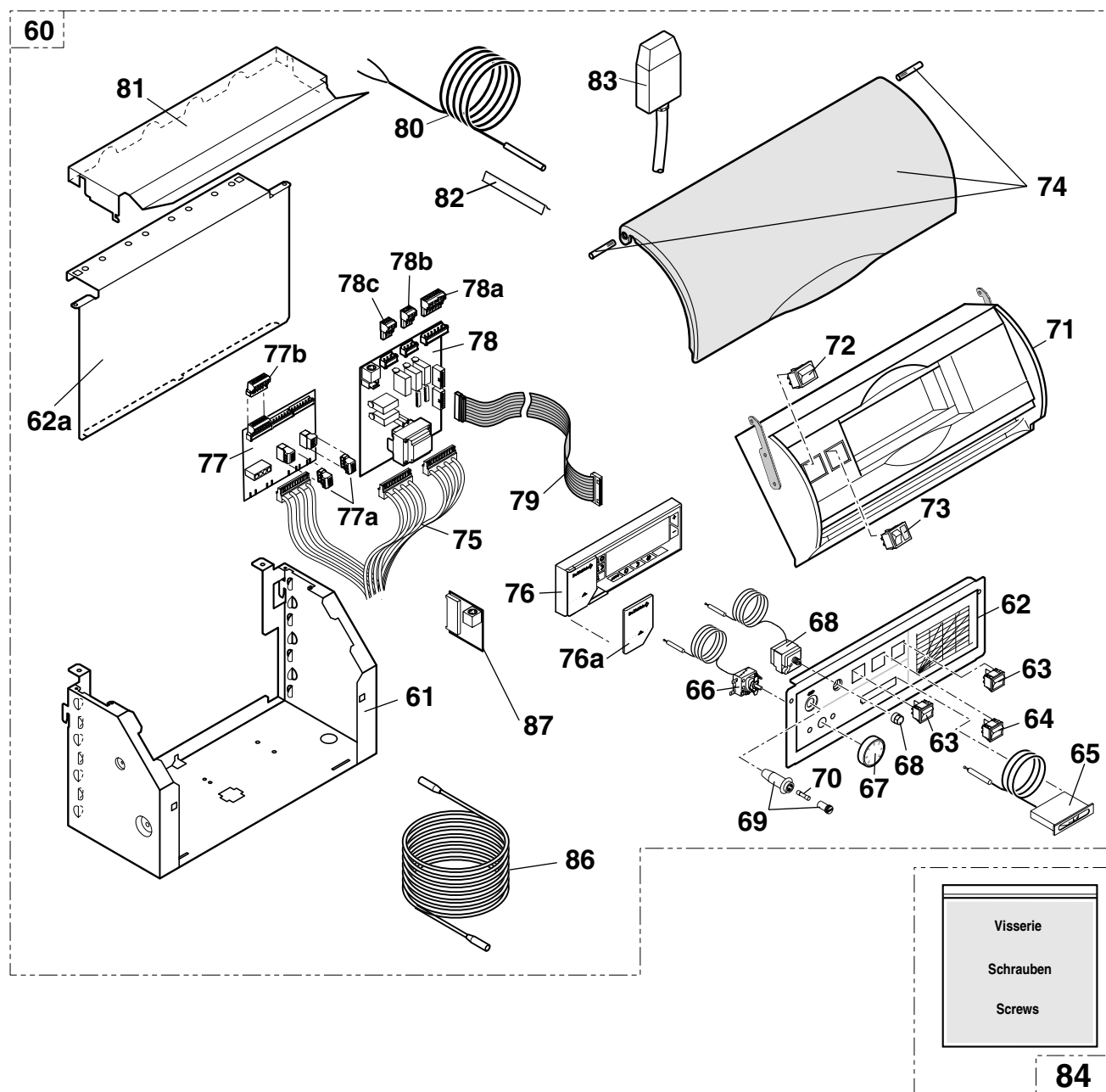
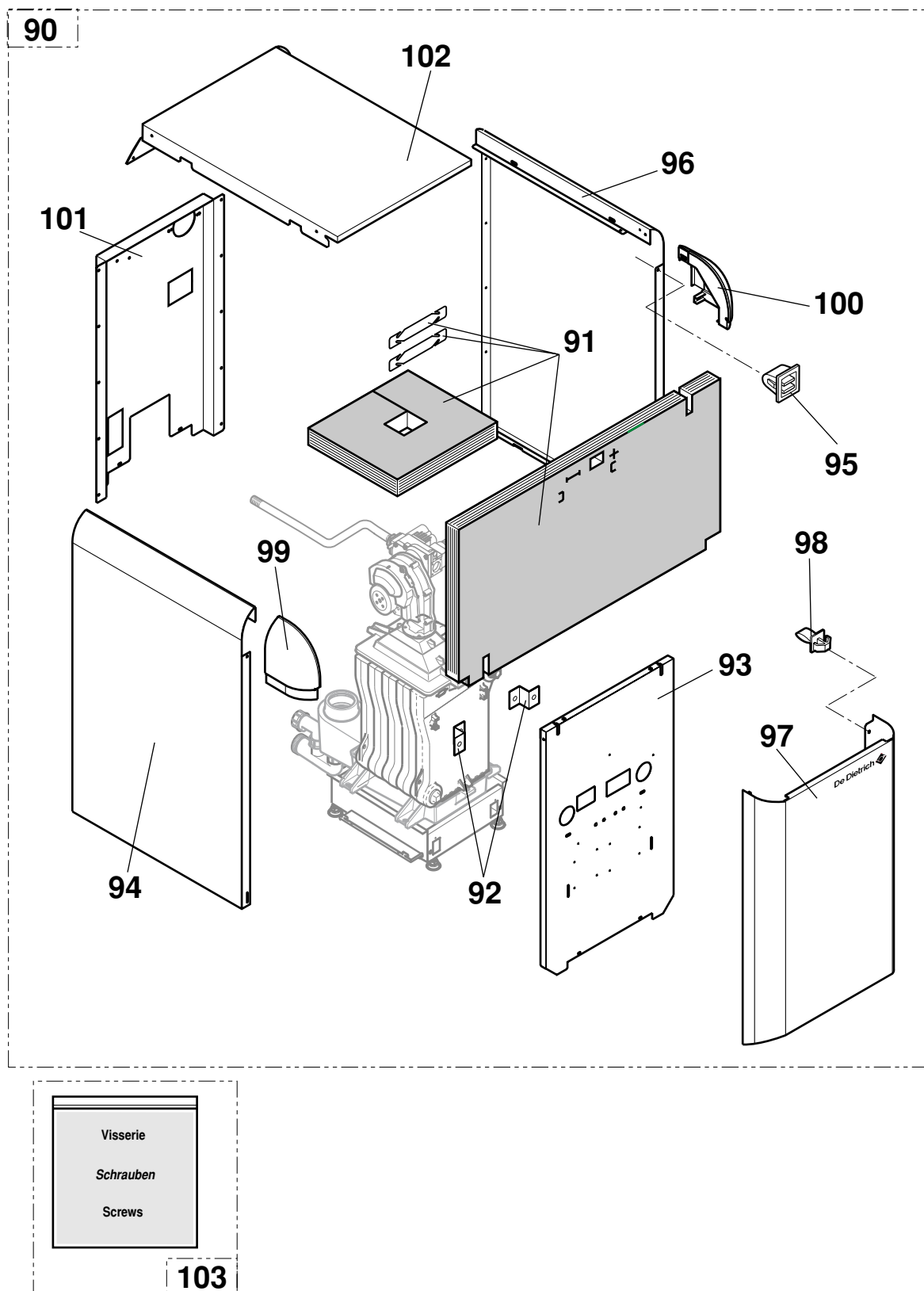


TABLEAU DE COMMANDE DIEMATIC Delta



HABILLAGE



SBK 5, 7 et 9 DIEMATIC

Rep.	Code n°	DESIGNATION	Rep.	Code n°	DESIGNATION
		CORPS DE CHAUDIÈRE			
1	8387-8500	Socle complet SBK 5	28.2	8387-4908	Câble haute température (ventilateur / circuit électrique ref. 22)
1	8387-8501	Socle complet SBK 7	29	8387-5522	Visserie circuit gaz
1	8387-8502	Socle complet SBK 9			
2	9498-2110	Pied réglable			CIRCUIT GAZ ET AIR
3	8387-5500	Bac + corps SBK 5	30	8387-5506	Cadre + Tresse + Silicone SBK 5
3	8387-5501	Bac + corps SBK 7	30	8387-5507	Cadre + Tresse + Silicone SBK 7
3	8387-5502	Bac + corps SBK 9	30	8387-5508	Cadre + Tresse + Silicone SBK 9
4	9501-3116	Joint lèvres tube alu D80 - SBK 5 - 7	31	8387-5531	Joint ø 15 x 3 - lg. 2 m
4	9501-3117	Joint lèvres tube alu D110 - SBK 9	32	8387-5526	Support brûleur SBK 5
5	8387-8509	Siphon complet	32	8387-5527	Support brûleur SBK 7
6	8387-5503	Isolation foyer - SBK 5	32	8387-5528	Support brûleur SBK 9
6	8387-5504	Isolation foyer - SBK 7	33	8387-5509	Tôle répartition inférieure + Fix. SBK 5
6	8387-5505	Isolation foyer - SBK 9	33	8387-5510	Tôle répartition inférieure + Fix. SBK 7
7	8387-8534	Regard complet	33	8387-5511	Tôle répartition inférieure + Fix. SBK 9
8	9754-9449	Tube départ	34	8387-5512	Tôle répartition supérieure + Fix. SBK 5
9	9754-9012	Tube retour / répartiteur - SBK 5	34	8387-5513	Tôle répartition supérieure + Fix. SBK 7
9	9754-9013	Tube retour / répartiteur - SBK 7	34	8387-5514	Tôle répartition supérieure + Fix. SBK 9
9	9754-9014	Tube retour / répartiteur - SBK 9	35	8387-8522	Brûleur prémonté SBK 5
10	9490-2077	Robinet de vidange 1/2"	35	8387-8523	Brûleur prémonté SBK 7
11	9428-5094	Cartouche mastic silicone	35	8387-8524	Brûleur prémonté SBK 9
12	9432-0214	Cartouche joint silicone NOVASIL	35.1	9532-2093	Electrode de masse
13	9428-5066	Pate Permabond	36	9755-0077	Joint support brûleur SBK 5
14	9536-5611	Doigt de gant 1/2" - lg. 160	36	9755-0078	Joint support brûleur SBK 7
15	9495-0180	Bouchon 1"	36	9755-0079	Joint support brûleur SBK 9
16	9422-5601	Bidon 10 kg granulats	37	9504-6127	Tresse D. 10 adhésive
17	9499-9100	Bonde	38	9511-0126	Ventilateur SBK 5 - 7
			38	9511-0127	Ventilateur SBK 9
		CIRCUIT GAZ ET AIR COMPLET + ACCESSOIRES	39	9509-3109	Joint ventilateur
20	8387-8516	Circuit gaz complet SBK 5	40	9536-9063	Diaphragme air D25 SBK 5
20	8387-8517	Circuit gaz complet SBK 7	40	9536-9070	Diaphragme air D32 SBK 7
20	8387-8518	Circuit gaz complet SBK 9	40	9536-9075	Diaphragme air D38 SBK 9
21	8387-4921	Circuit électrique ventilateur / platine VARIO	41	8387-5539	Vanne HO avec joint
22	8387-4922	Circuit électrique (9 plots / câble haute température ventilateur / vanne principale / pressostat)	42	8387-5537	Venturi HO SBK 5 avec joint + vis
23	8387-4920	Circuit socle AMP (12 plots / 12 plots / 9 plots)	42	8387-5538	Venturi HO SBK 7 - 9 avec joint + vis
24	8387-4923	Circuit électrique (12 plots / VARIO / coffret de sécurité)	43	9536-0222	Prise pression
25	9532-5289	Coffret de sécurité	44	9422-9003	Joint + 3 vis
26	8387-5519	Platine VARIO	45	9577-0724	Vis duotapite
27	8387-5518	Capot de protection coffret de sécurité	46	9754-9065	Bride droite 1/2" + vis + joint
28	8387-8605	Sachet access. gaine air translucide	47	9754-9636	Tube arrivée gaz SBK 5
28.1	9793-0071	Joint D. 80 pour ventouse toit	47	9754-9009	Tube arrivée gaz SBK 7
28.1	9793-0072	Joint D. 125 pour ventouse toit	47	9754-9010	Tube arrivée gaz SBK 9
			48	8387-8528	Ensemble arrivée air
			49	9499-9001	Embout air D80-50 + joint
			50	9499-4703	Tube de liaison silicone

SBK 5, 7 et 9 DIEMATIC

Rep.	Code n°	DESIGNATION	Rep.	Code n°	DESIGNATION
51	9532-0112	Collier Insuloch T 18	83	9536-5488	Sonde extérieure
52	9511-0389	Ensemble filtrage air	84	8387-5523	Visserie tableau DIEMATIC-Delta
53	8387-8533	Pressostat fumées	86	8801-4939	Câble RX11
54	9536-3060	Capot protection pressostat	87	8806-5508	Carte interface VARIO
55	8387-5517	Injecteur asp. + tube D. 8 x 5			
56	8387-5543	Electrode incandescente câblée			HABILLAGE
57	9422-9209	Isolation électrode incandescente	90	8387-8538	Habillage complet SBK 5 (hors isol. corps)
58	8387-8568	Sonde d'ionisation câblée	90	8387-8539	Habillage complet SBK 7 (hors isol. corps)
58.1	9501-3168	Joint sonde d'ionisation	90	8387-8540	Habillage complet SBK 9 (hors isol. corps)
59	9422-9004	Joint entre VENTURI / VENTIL	91	8387-8513	Isolation corps SBK 5
			91	8387-8514	Isolation corps SBK 7 - 14
		TABLEAU DE COMMANDE DIEMATIC Delta	91	8387-8515	Isolation corps SBK 9 - 18
60	8387-8537	Dispositif de commande complet	92	8387-8541	Patte fix. plaque frontale
61	8387-8567	Support prémonté	93	8387-8542	Plaque frontale
62	8388-0546	Support composants	94	8387-8543	Panneau latéral gauche SBK 5
62a	8388-8057	Support de cartes	94	8387-8544	Panneau latéral gauche SBK 7 - 14
63	8500-0035	Interrupteur bipolaire	94	8387-8545	Panneau latéral gauche SBK 9 - 18
64	9532-5092	Interrupteur Test STB	95	9482-0110	Gâche
65	8500-0014	Thermomètre	96	8387-8546	Panneau latéral droit SBK 5
66	8500-0015	Thermostat de réglage	96	8387-8547	Panneau latéral droit SBK 7 - 14
67	9757-0217	Bouton de réglage + ergot	96	8387-8548	Panneau latéral droit SBK 9 - 18
68	8500-0032	Thermostat de sécurité	97	8387-8550	Panneau avant
69	9655-0069	Porte-fusible	98	9482-0120	Pêne
70	9534-0248	Fusible 3,15 A Retard.	99	8387-8598	Coin arrondi gauche
71	8387-8566	Bandeau DIEMATIC Delta prémonté	100	8387-8599	Coin arrondi droit
72	9532-5027	Interrupteur bipolaire vert M/A	101	8387-8552	Panneau arrière complet
73	9532-5102	Interrupteur de réarmement	102	8387-8556	Chapiteau blanc SBK 5
74	8387-8576	Volet complet	102	8387-8557	Chapiteau blanc SBK 7
75	8387-4912	Faisceau électrique principal	102	8387-8558	Chapiteau blanc SBK 9
76	8805-5562	Commande interactive neuve	103	8387-5524	Sachet visserie habillage
76	8805-8811	Commande interactive - <i>échange standard</i>			
76a	9750-9021	Portillon			
77	8805-5587	Carte alimentation - neuve			
77	8805-8814	Carte alimentation - <i>échange standard</i>			
77a	8199-4926	Connecteur 3 points - Alim.			
77b	8199-4924	Connecteur 6 points - Alim.			
78	8805-5585	Carte unité centrale - neuve			
78	8805-8812	Carte unité centrale - <i>échange standard</i>			
78a	8199-4925	Connecteur 9 points			
78b	8199-4923	Connecteur 3 points pompe			
78c	8199-4921	Connecteur 3 points (Aux.)			
79	8199-5180	Bretelle de raccordement			
80	9536-5491	Sonde KVT 40 lg. 2 m			
81	8387-8555	Capot protection borniers			
82	9536-5613	Ressort contact doigt de gant			

ANNEXE 1 : tableau des réglages "utilisateur"

- Voir les explications au chapitre 11.
- Les lignes sont indiquées dans l'ordre de leur apparition.

Remarque : en fin d'intervention, les réglages sont mémorisés en appuyant sur la touche  ou après 2 minutes si aucune touche n'a été actionnée.

APPUYER	AFFICHAGE	PARAMETRES REGLES	REGLAGE USINE	REGLAGE CLIENT
 puis 	# MESURES	Permet la lecture des valeurs suivantes :		
	TEMP CHAUDIERE	- Affichage de la température d'eau de la chaudière		
	TEMP DEPART B*	- Affichage de la température d'eau du circuit B		
	TEMP DEPART C*	- Affichage de la température d'eau du circuit C		
	TEMP BALLON*	- Affichage de la température de l'eau chaude sanitaire		
	TEMP AMB. A*	- Affichage de la température ambiante circuit A (potentiomètre en pos. médiane)		
	TEMP PISCINE	- Affichage de la température de la piscine		
	TEMP AMB. B*	- Affichage de la température ambiante circuit B (potentiomètre en pos. médiane)		
	TEMP AMB. C*	- Affichage de la température ambiante circuit C (potentiomètre en pos. médiane)		
	TEMP EXT.	- Affichage de la température extérieure		
	TEMP FUMEEES*	- Affichage de la température des fumées		
	NB IMPULS.	- Nombre de démarrages du brûleur (non réinitialisable)		
	FCT. BRUL.	- Nombre d'heures de fonctionnement du brûleur (non réinitialisable)		
	CTRL CDI (1)	- Informations de contrôle réservées au technicien		
	CTRL UC (2)			
 puis 	# PROG 4 CIRC.A*	Programme de chauffage P4 du circuit chaudière A s'il est raccordé	LU, MA..."	
	PROG TOUS LES JOURS	- Pour les lignes ci-contre, sélectionner les périodes "confort" à l'aide de la touche  et les périodes à température "réduite" avec la touche  . Ces périodes s'inscrivent par 1/2 h sur la barre graphique.	... VE :	
	PROG LUNDI		6 - 8 h,	
	PROG MARDI		11 - 13h30	
	PROG MERCREDI	En cas de programmation de la ligne "PROG TOUS LES JOURS", le programme est automatiquement transféré à tous les jours de la semaine et peut être modifié ensuite individuellement jour par jour. En appuyant sur la touche  pendant 5 s., les programmes P4 , PROG. BALLON et PROG AUXIL sont effacés et remplacés par les réglages en usine.	16 - 22 h	
	PROG JEUDI		SA : 6 - 23 h	
	PROG VENDREDI		DI : 7 - 23 h	
	PROG SAMEDI			
	PROG DIMANCHE			
 puis 	# PROG 4 CIRC.B*	Programme de chauffage P4 du circuit vanne B s'il est raccordé	comme ci-dessus	
	Lignes comme ci-dessus	(comme ci-dessus)		
 puis 	# PROG 4 CIRC.C*	Programme de chauffage P4 du circuit vanne C s'il est raccordé	comme ci-dessus	
	Lignes comme ci-dessus	(comme ci-dessus)		
 puis 	# PROG BALLON*	Progr. de réchauffage de l'eau ch. san. (si la sonde ECS est raccordée)	5 - 22 h	
	PROG. TOUS LES JOURS	- Pour les lignes ci-contre, sélectionner les périodes de réchauffage de l'eau chaude sanitaire autorisé à l'aide de la touche  et les périodes de réchauffage de l'eau chaude sanitaire verrouillé avec la touche  . Ces périodes s'inscrivent par 1/2h sur la barre graphique. En cas de programmation de la		
	PROG LUNDI			
	PROG MARDI			
	PROG MERCREDI	ligne "PROG TOUS LES JOURS", le programme est automatiquement transféré à tous les jours de la semaine et peut être modifié ensuite individuellement jour par jour. En appuyant sur la touche  pendant 5 s., les programmes P4 , PROG. BALLON et PROG AUXIL sont effacés et remplacés par les réglages d'usine.		
	PROG JEUDI			
	PROG VENDREDI			
	PROG SAMEDI			
	PROG DIMANCHE			
 puis 	# PROG AUXIL	Programmation sortie auxiliaire (p. ex. : circulateur ECS) ou de permutation des pompes	6 - 22 h	
	PROG TOUS LES JOURS	Pour les lignes ci-contre, sélectionner les périodes de fonctionnement de l'appareil raccordé à l'aide de la touche  et les périodes d'arrêt de l'appareil raccordé avec la touche  . Ces périodes s'inscrivent par 1/2 h sur la barre graphique.		
	PROG LUNDI			
	PROG MARDI			
	PROG MERCREDI	En cas de programmation de la ligne "PROG TOUS LES JOURS", le programme est automatiquement transféré à tous les jours de la semaine et peut être modifié ensuite individuellement jour par jour. En appuyant sur la touche  pendant 5 s., les programmes P4 , PROG. BALLON et PROG AUXIL sont effacés et remplacés par les réglages d'usine.		
	PROG JEUDI			
	PROG VENDREDI			
	PROG SAMEDI			
	PROG DIMANCHE			

ANNEXE 1 : tableau des réglages "utilisateur" (suite)

- Voir les explications au chapitre 11.
- Les lignes sont indiquées dans l'ordre de leur apparition.

Remarque : en fin d'intervention, les réglages sont mémorisés en appuyant sur la touche  ou après 2 minutes si aucune touche n'a été actionnée.

APPUYER	AFFICHAGE	PARAMETRES REGLES	REGLAGE USINE	PLAGE DE REGLAGE
 puis 	# REGLAGES	Les paramètres suivants peuvent être réglés par les touches  et  .		
	BIP	- La régulation est équipée d'un signal d'alarme sonore (voir § 12 MESSAGES – ALARMES). Régler sur NON pour désactiver le signal.	OUI	OUI ou NON
	CONTRASTE	- permet le réglage du contraste de l'afficheur par les touches  et  .		
	ECLAIRAGE	- permet l'éclairage de l'afficheur. L'éclairage est assuré si le programme affiché est en période confort.	OUI	OUI ou NON
	TEMP ETE/HIVER	- Température extérieure de non-chauffage	22°C	15 à 30°C, NON
	CALIBR. EXT	- Etalonnage de la sonde extérieure	0,0	-5,0 à +5,0 K
	CALIBR. AMB. A*	- Calibration de la sonde d'ambiance du circuit A. La modification de cette valeur doit se faire avec la sonde d'amb. en pos. médiane (3)	0,0	-5,0 à +5,0 K
	ANTIGEL AMB. A*	- Température limite d'activation de la protection antigel	6°C	0,5 à 20°C
	CALIBR. AMB. B*	comme pour le circuit A		
	ANTIGEL AMB. B*	comme pour le circuit A		
	CALIBR. AMB. C*	comme pour le circuit A		
	ANTIGEL AMB. C*	comme pour le circuit A		
 puis 	# HEURE.JOUR	Réglage de l'horloge		
	HEURES	- des heures par  et 		
	MINUTES	- des minutes par  et 		
	JOUR	- du jour par  et 		
	DATE	- permet de régler la date et l'année par		
	ANNEE	 et 		
	HEURE ETE	- L'heure est automatiquement avancée d'une heure le dernier dimanche de mars et reculée d'une heure le dernier dimanche d'octobre, pour tenir compte du passage à l'heure d'été ou d'hiver. Cette fonction peut être annulée en réglant sur MANU par les touches  et  .	AUTO	AUTO ou MANU

* La ligne est uniquement affichée si les équipements en option, les circuits et les sondes sont effectivement raccordés.

(1) CDI = module de commande interactif

(2) U.C = unité centrale

(3) Sonde d'ambiance analogique (colis BG 20)

ANNEXE 2 : TABLEAUX DES PROGRAMMES

● PROGRAMMES DE CHAUFFAGE :

P1 : sélectionné pour circuit :

JOUR	Mode "confort"
Lu. à Di.	6h00 à 22h00

P2 : sélectionné pour circuit :

JOUR	Mode "confort"
Lu. à Di.	4h00 à 21h00

P3 : sélectionné pour circuit :

JOUR	Mode "confort"
Lu. à Ve. Sa., Di.	5h00 à 8h00, 16h00 à 22h00 7h00 à 23h00

P4 (réglage en usine) sélectionné pour circuit : ...

JOUR	Mode "confort"
Lu. à Ve. Sa. Di.	6h00 à 8h00, 11h00 à 13h30, 16h00 à 22h00 6h00 à 23h00 7h00 à 23h00

Programme ballon (réglage d'usine) :

JOUR	Chauf. eau ch. san. autorisé de :
Lu. à Di.	5h00 à 22h00

Programme auxiliaire (réglage d'usine) :

JOUR	Fonctionnement autorisé de :
Lu. à Di.	6h00 à 22h00

● PROGRAMMES "STANDARD" :

Appuyer sur la touche  (pendant 5 secondes), le programme P1 est activé et tous les programmes de chauffage sont remplacés par le programme standard programmé en usine (voir description ci-dessus des programmes P4, ballon et auxiliaire).

● PROGRAMMES PERSONNALISES

PROG 4 CIRC ...

JOUR	Périodes "confort"

PROG 4 CIRC ...

JOUR	Périodes "confort"

PROG 4 CIRC ...

JOUR	Périodes "confort"

PROG BALLON : eau chaude sanitaire

JOUR	Période de chargement ballon autorisé :

PROGRAMME AUX. : contact auxiliaire

JOUR	Période de fonctionnement autorisé :







DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Rheiner Strasse 151 • D-48282 EMSDETTEN
www.dedietrich.com • info@dedietrich.de

Verkaufsbüro Emsdetten : Tel. 0 25 72 / 23-179
Fax 0 25 72 / 23-451
Regionalverkaufsbüro Berlin : Tel. 030 / 5 65 01-391
Fax 030 / 5 65 01-465

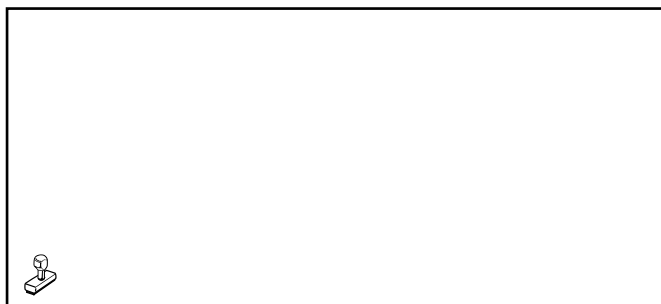
Verkaufsbüro Neunkirchen : Tel. 0 68 21 / 98 05-0
Fax 0 68 21 / 98 05-31
Regionalverkaufsbüro Erding : Tel. 0 81 22 / 9 93 38-0
Fax 0 81 22 / 9 93 38-19

DE DIETRICH • SPINOFF - CENTER Romeinsestraat 10 • B-3001 LEUVEN / LOUVAIN • Tél. : 016 39 56 40
Fax : 016 39 56 49 • www.dedietrich.com

DE DIETRICH HEIZTECHNIK • Am Concorde Park 1 - B 4 / 28 • A-2320 SCHWECHAT / WIEN • Tél. : 01 / 706 40 60-0
Fax : 01 / 706 40 60-99 • www.dedietrich.com • office@dedietrich.at

Pour le LUXEMBOURG : les produits sont commercialisés par la société NEUBERG
NEUBERG SA • 39 rue Jacques Stas • L - 2010 LUXEMBOURG • Tél. : 02 401 401
Fax : 02 402 120 • www.dedietrich.com

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S. au capital de 21 686 370 € • BP 30 • 57, rue de la Gare • F-67580 MERTZWILLER
Tél. : (+33) 03 88 80 27 00 • Fax : (+33) 03 88 80 27 99
www.dedietrich.com • N° IRC : 347 555 559 RCS STRASBOURG



AD001R

La société DE DIETRICH THERMIQUE, ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer.
Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.